



**RECU EN PREFECTURE**

Le 02 mars 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210218-D00633610-DE

## **EXTRAIT DU REGISTRE**

### **des Délibérations du Conseil Municipal**

#### **Séance du 18 février 2021**

**Le Conseil Municipal, convoqué le 11 février 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence**

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Étaient présents à la CCI :** Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Philippe CREMER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 09 incluse), M. Thierry PETAMENT (jusqu'à la question n° 07 incluse), M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

**Étaient présents en visio-conférence :** Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO

**Secrétaire :** Mme Claude VARET

**Étaient absents :** Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie ETEVENARD, M. Pierre-Charles HENRY

**Procurations de vote :** Mme Frédérique BAEHR à M. Abdel GHEZALI, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Nathalie BOUVET à Mme Agnès MARTIN, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Anthony POULIN, Mme Claudine CAULET à M. Damien HUGUET, Mme Julie CHETTOUH à M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN, M. Laurent CROIZIER à Mme Karima ROCHDI, M. Cyril DEVESA à M. Benoît CYPRIANI, Mme Marie ETEVENARD à Mme Valérie HALLER, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT, Mme Marie LAMBERT à Mme Claude VARET, Mme Myriam LEMERCIER à Mme Claude VARET, M. Christophe LIME à Mme Aline CHASSAGNE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Christine WERTHE, Mme Carine MICHEL à Mme Marie ZEHAF, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. François BOUSSO, M. Maxime PIGNARD à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 09 incluse) puis à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 10), Mme Laurence MULOT à Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 10), M. Thierry PETAMENT à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 08), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF, Mme Françoise PRESSE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à M. Nicolas BODIN, M. Nathan SOURISSEAU à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. André TERZO à Mme Sadia GHARET

**OBJET :** 04 - Analyse des Besoins Sociaux 2020

Délibération n° 2021/006336

## Analyse des Besoins Sociaux 2020

**Rapporteur : Mme Sylvie WANLIN, Adjointe**

|                 | Date                      | Avis              |
|-----------------|---------------------------|-------------------|
| Commission n° 4 | Consultation électronique | Favorable unanime |

**Résumé** : l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) constitue une obligation des CCAS au moment du renouvellement des mandats des conseils municipaux. Depuis 2004, le CCAS de la Ville de Besançon produit chaque année une ABS.

Habituellement présentée avant l'été, en 2020, l'ABS a été décalée et reportée, afin de permettre la prise en compte de la crise sanitaire, annonciatrice d'une crise sociale. Le document présente ainsi les premiers indicateurs de l'impact de la crise sanitaire.

Une crise qui frappe en premier lieu les personnes les plus vulnérables : personnes âgées qui risquent de présenter des formes graves de la maladie, jeunes en emploi précaire...

Le report de présentation de l'ABS 2020 en début d'année 2021 offre l'opportunité d'éclairer au plus près de l'actualité le Débat d'Orientations Budgétaires à la fois pour le Conseil d'administration du CCAS et le Conseil Municipal. Ce nouveau calendrier devrait être le calendrier retenu pour les années à venir, considérant que l'ABS a vocation à aider les élus et administrateurs dans le choix des orientations des politiques d'action sociale.

### **1. Contexte et enjeux**

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est un document d'analyse qui vise à approfondir la connaissance des élus, des services, des partenaires institutionnels et associatifs sur les enjeux sociaux d'un territoire. C'est un outil d'aide à la décision permettant au CCAS d'établir la feuille de route des politiques sociales et d'assurer sa mission de coordination des politiques sociales. L'ABS a pour objectif de faciliter la compréhension des besoins existants ou à venir des populations de leur territoire. La réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) annuelle ne figure plus au titre des obligations des CCAS depuis le vote de la loi Notre du 7 août 2015. Toutefois, le décret du 21 juin 2016, pris en application de cette loi de simplification administrative, réaffirme le rôle structurant de l'ABS pour les CCAS. Le décret distingue deux types d'ABS : une ABS exhaustive réalisée dans l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux, cette ABS est obligatoire, et des ABS complémentaires, facultatives qui peuvent être réalisées en cours de mandat.

Depuis 2004, l'ABS du CCAS de la Ville de Besançon est préparée au printemps de l'année en cours pour être présentée aux assemblées avant l'été. Dans le contexte de crise, peu d'informations étaient disponibles avant l'été pour décrire l'actualité, notamment l'impact des mesures de confinement sur l'activité économique et l'emploi, ainsi que les conséquences sur les besoins sociaux. La crise sanitaire annonçait une crise sociale pour l'avenir que l'ABS ne pouvait passer sous silence. C'est pourquoi la présentation de l'ABS a été reportée, le temps que les premiers indicateurs sur l'impact de la crise sanitaire puissent être collectés.

L'ABS 2020 a été construite à partir des sources suivantes :

- Les résultats du recensement de la population de 2017 (RP) à l'échelle des territoires par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Ils concernent la démographie, le logement, les revenus, l'activité économique. Ces résultats sont publiés chaque année pour l'année n-3.

- Les notes de conjoncture de la Banque de France pour l'économie et de Pôle Emploi pour la situation de la demande d'emploi. Ces données sont publiées chaque trimestre. Pour l'ABS 2020, il s'agit des notes publiées en octobre 2020, des chiffres de la Demande d'Emploi Fin de Mois (DEFM) et des taux de chômage sur la Zone d'Emploi de Besançon arrêtés au 31 octobre 2020 et publiés en novembre 2020.

- Les statistiques annuelles de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sur les prestations sociales délivrées aux habitants de Besançon arrêtées au 31 décembre 2019. Les statistiques communales de l'année n-1 sont délivrées en juillet et les statistiques infra communales de l'année n-1 sont délivrées en octobre de l'année en cours.

- Les statistiques de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Doubs actualisées à la date de transmission sur l'accès aux droits et l'accès aux soins (novembre 2020).

- Les résultats, statistiques, informations et analyses des administrations et services de la Ville de Besançon, de Grand Besançon Métropole (besoins en logement novembre 2020), de l'Agence d'Urbanisme de Besançon Centre Franche-Comté (AudaB), de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté, actualisés aux dernières données disponibles (novembre et décembre 2020).

Le report de la présentation de l'ABS 2020 en début d'année 2021 offre l'opportunité d'éclairer au plus près de l'actualité le Débat d'Orientations Budgétaires. Ce nouveau calendrier devrait être le calendrier retenu pour les années à venir, considérant que l'ABS a vocation à aider les élus et administrateurs du CCAS dans le choix des orientations de l'action sociale.

## **1. L'Analyse des Besoins Sociaux 2020**

### **2.1 Contenu de l'ABS**

L'ABS 2020 est constituée de deux éléments :

- Un document appelé « **les grandes thématiques** » composé habituellement de 5 chapitres qui présentent pour Besançon les informations actualisées permettant de décrire le contexte socioéconomique, la démographie, les revenus et les niveaux de vie, l'habitat et les quartiers, la santé. Cette année ce document est complété d'un 6<sup>ème</sup> chapitre. Il s'agit **d'un livret spécial « crise sanitaire »** qui réunit les données disponibles sur l'impact de la crise à Besançon pour la période du 17 mars au 31 décembre 2020.
- **Les fiches quartiers de l'Observatoire Socio-Urbain (OSU)** de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Besançon Centre Franche-Comté (AudaB) qui présentent les dynamiques démographiques et socioéconomiques des 12 quartiers de Besançon à l'échelle de l'iris, plus petite échelle statistique disponible. Les données observées dans les quartiers sont comparées à Besançon pour mettre en lumière les spécificités de chacun des quartiers et les disparités entre ces espaces de vie.

### **1.2 Elaboration de l'ABS**

Le document reprenant « les grandes thématiques » est réalisé par les services du CCAS pour la collecte et l'analyse des données. Le CCAS est assisté par des statisticiens et techniciens et de la Ville, de GBM, de l'Insee, de Pôle Emploi, de l'Agence Régionale de Santé, de la Caisse d'allocations familiales, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, de l'Audab. Ces professionnels apportent informations, soutiens et conseils aux services du CCAS tout au long du processus d'élaboration. La partie rédactionnelle et graphique du document est confiée à une agence de Besançon. Les fiches quartiers sont réalisées par l'Audab.

L'ABS est construite à partir d'indicateurs qui constituent des points de vigilance, auxquels il faut prêter la plus grande attention lorsqu'il est nécessaire d'engager des mesures de protection des plus vulnérables. Ces indicateurs mettent en perspective les évolutions socio-urbaines dans un contexte de crise inégalé. La mise en lumière d'indicateurs pérennes à suivre pour les années à venir (taux de chômage, demande d'emploi, solde naturel de population, composition des ménages, composantes des revenus, taux de pauvreté, bénéficiaires des minima sociaux, mal logement, relogement des ménages dans le programme NPRU, personnes dépourvues de complémentaire santé, ...) devrait permettre d'assurer le suivi de l'évolution des besoins sociaux à Besançon. L'objectif de l'ABS est plus que jamais d'inscrire dans la durée des repères pour le suivi des impacts sociaux de la crise sanitaire actuelle.

Chaque fois que cela est possible, l'ABS présente les valeurs observées non seulement à l'échelle infra-communale des IRIS et des quartiers, mais également sur le territoire de Grand Besançon Métropole (GBM), dans le département du Doubs, en Région Bourgogne Franche-Comté et en France Métropolitaine. Le rôle de ville centre suppose que l'activité qui y est déployée, les équipements, les logements, la présence d'une université... impactent le profil social, notamment les niveaux de vie et de revenus. C'est pourquoi la situation de Besançon est également analysée à la lumière des valeurs observées sur un panel de villes françaises similaires en termes de population. Il s'agit d'Amiens, Clermont-Ferrand, Tours qui rejoignent le panel d'origine constitué de Caen, Limoges, Metz, Orléans et Rouen. Des villes de proximité géographique aux profils très contrastées en termes de revenus et niveau de vie viennent également compléter le panel, il s'agit de Dijon et Mulhouse.

### 2.3 Les principaux enseignements de l'ABS 2020

La crise économique consécutive de la crise sanitaire est annonciatrice d'une crise sociale dont les premiers signes ont été enregistrés à Besançon dès le mois de mars 2020.

Pour Besançon, cette crise s'inscrit dans un contexte économique, démographique, social particulier. Besançon en qualité de ville centre d'une métropole de 193 279 habitants dispose d'atouts notamment dans le domaine de l'économie et l'emploi. La part importante occupée par l'emploi public et l'attractivité de la métropole permettent de limiter la hausse du chômage. Pour autant, le taux de chômage de la Zone d'Emploi de Besançon progresse de 0,4 point entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2019 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2020.

Besançon, ville universitaire, est une ville qui attire les jeunes. Ils représentent près d'un quart de la population. Mais c'est également une ville dont les habitants vieillissent. Si les personnes de plus de 65 ans représentent seulement 18 % de la population en 2017, leur part progresse au rythme de + 2 % par an avec l'arrivée des générations du baby-boom dans les années à venir.

Les ménages bisontins voient leur taille se réduire : 54 % des ménages soit 30 % de l'effectif de la population sont composés d'une seule personne. La part de personnes qui vivent seules atteint 57,3 % de la population des plus de 80 ans et 44,9 % des personnes de 20 à 24 ans.

A l'opposé, alors que la part des ménages d'une personne progresse, la part des familles avec enfants se réduit, elles ne représentent plus que 14,4 % des ménages soit 31,5 % de l'effectif de la population.

Le taux de pauvreté à Besançon, c'est-à-dire la part des personnes qui disposent de 60 % du revenu médian, est de 22 %. Un taux qui correspond à la moyenne des villes retenues pour le panel de comparaison. Ce taux diffère suivant l'âge des personnes, à Besançon le taux de pauvreté varie de 9 % pour les personnes de plus de 75 ans à 35 % pour les moins de 30 ans.

Le parc de logements bisontins est composé principalement de logements collectifs, 86,4 % d'appartements pour 12,4 % de maisons. Le 1<sup>er</sup> confinement du mois de mars a mis en avant l'importance du logement, de l'habitat, du quartier dans la vie des personnes. Logements sur-occupés, accès à un espace extérieur privatif... constituent de nouveaux points d'attention.

Dans le domaine de la santé, si Besançon dispose de services adaptés, la part de bisontins non couverts par une mutuelle est de 17,6 % au 1<sup>er</sup> novembre 2020. Pour mémoire, au cours des 4 dernières années les campagnes « Visa santé » portées par le CCAS ont touché 1 000 bisontins dont 14 % ne disposaient pas de mutuelle.

C'est dans ce contexte que la crise du coronavirus frappe la population bisontine. Dès le mois de mars 2020, le nombre de décès enregistrés à Besançon augmente de 23,4 % en mars et avril avant l'accalmie de l'été. L'attention de l'ABS est portée sur les populations les plus vulnérables : public

âgé, isolé, public en activité malgré les risques de contamination... Bien que les emplois durables aient été préservés, l'emploi précaire, et plus particulièrement l'intérim, s'effondre. L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi est de + 4 % entre septembre 2019 et octobre 2020. Pour les jeunes de moins de 25 ans qui représentent 15 % des demandeurs d'emploi, cette augmentation est de + 14 % sur la même période.

Les premiers indicateurs de précarité et de pauvreté, bénéficiaires du Revenu Minimum d'Activité (RSA) et fréquentation des distributions alimentaires, révèlent une augmentation significative : + 6 % de RSA versés entre juin 2019 et juin 2020, + de 18 % de bénéficiaires d'aides alimentaire entre mars et octobre 2020.

Les principaux enseignements de l'ABS 2020 sur les conséquences de la crise sanitaire portent sur deux points essentiels : persistance des situations de pauvreté et dégradation des situations de vulnérabilité. Les travaux de l'ABS ont pour objectifs d'affiner la connaissance des publics et des problématiques dans l'objectif plus prégnant que jamais d'adapter la réponse des services aux besoins présents et à venir.

#### 2.4 Diffusion de l'ABS 2020

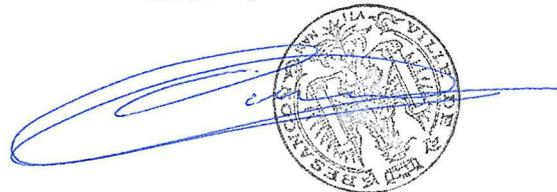
L'ABS du CCAS est une ABS partagée, à la fois avec les services de la Ville et de Grand Besançon Métropole et avec les associations et institutions. Ces partenaires de confiance aux horizons très variés alimentent le CCAS dans la collecte des données et l'accompagnent dans l'analyse des besoins sociaux de Besançon.

L'ABS a vocation à être diffusée largement, non seulement auprès des décideurs pour les éclairer dans leurs choix, mais également auprès des professionnels et bénévoles de l'action sociale et de façon plus large les acteurs du « vivre ensemble » au quotidien dans les quartiers. C'est d'ailleurs le sens des fiches quartiers qui sont destinées à alimenter des rencontres au plus près des lieux de vie dans la perspective de confronter l'approche statistique des profils de quartier à la lecture du terrain. De même, la synthèse « les grandes thématiques » a pour ambition de proposer au plus grand nombre et à un large public une information claire et accessible des problématiques démographiques, sociales, économiques au plus grand nombre. Cette ABS sera également partagée dans le cadre de la construction du projet social du CCAS, à commencer par les associations, actuellement consultées, qui œuvrent en matière d'action sociale.

L'intégralité ABS sera disponible en version dématérialisée sur le site de la Ville-GBM-CCAS dès sa présentation en Conseil Municipal.

#### **Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport d'analyse des besoins sociaux 2020.**

Pour extrait conforme,  
La Maire,

The image shows a blue ink signature and an official circular seal. The seal features a central emblem with a figure, surrounded by text in French, including 'VILLE DE BESANCON' and 'MAYOR'. The signature is a fluid, cursive script in blue ink.

Anne VIGNOT

## PARTIE II : LES QUARTIERS BISONTINS

# OBSERVATOIRE SOCIO-URBAIN



AGENCE D'URBANISME  
BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ

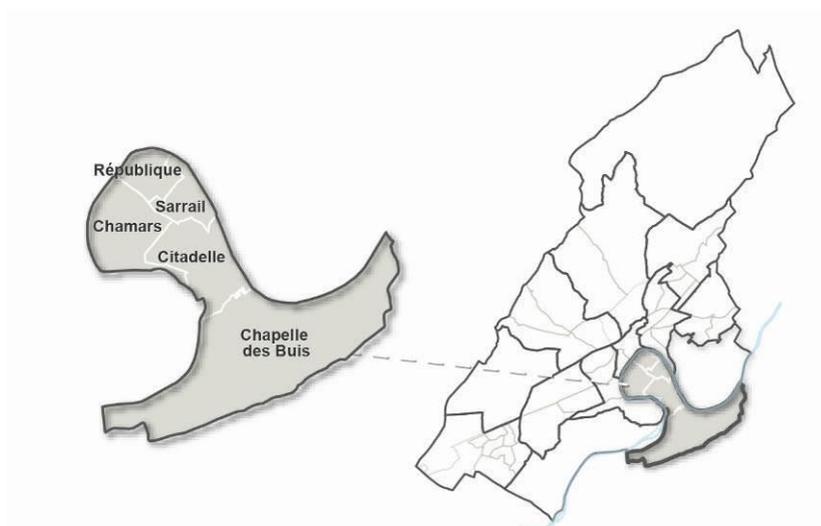


► Précision : Les données de la population présentes dans ce document sont des estimations de l'Insee.

# Table des matières

|   |    |
|---|----|
| PARTIE II : LES QUARTIERS BISONTINS ..... | 2  |
| QUARTIER VELOTTE .....                    | 8  |
| QUARTIER BUTTE-GRETTE .....               | 12 |
| QUARTIER BATTANT.....                     | 16 |
| QUARTIER CHAPRAIS-CRAS.....               | 20 |
| QUARTIER BREGILLE.....                    | 24 |
| QUARTIER SAINT-FERJEUX-ROSEMONT .....     | 28 |
| QUARTIER MONTRAPON-MONTBOUCONS .....      | 32 |
| QUARTIER SAINT-CLAUDE-TORCOLS.....        | 36 |
| QUARTIER PALENTE-ORCHAMPS-SARAGOSSE ..... | 40 |
| QUARTIER VAITE-CLAIRS-SOLEILS .....       | 44 |
| QUARTIER PLANOISE-CHATEAUFARINE .....     | 48 |
| QUARTIER TILLEROYES .....                 | 53 |
| DEFINITIONS .....                         | 57 |

# Quartier Centre-Chapelle des Buis



► En raison d'effectifs réduits, les données pour l'Iris Chapelle des Buis ne sont pas toujours disponibles ou doivent être interprétées avec précaution.

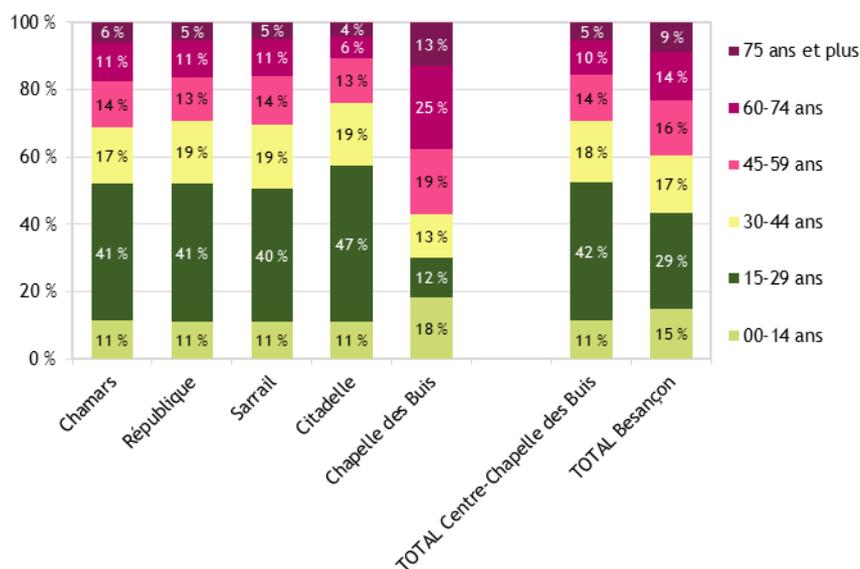
## Démographie

### Nombre d'habitants et évolution

|                                       | Nombre d'habitants en 1999 | Nombre d'habitants en 2012 | Nombre d'habitants en 2017 | Evolution 2012-2017 |
|---------------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------|
| Chamars                               | 2 927                      | 3 239                      | 2 916                      | -10,0 %             |
| République                            | 2 948                      | 3 168                      | 2 919                      | -7,9 %              |
| Sarrail                               | 2 181                      | 2 120                      | 2 180                      | 2,9 %               |
| Citadelle                             | 2 486                      | 2 512                      | 2 479                      | -1,3 %              |
| Chapelle des Buis                     | 254                        | 251                        | 241                        | -3,9 %              |
| <b>TOTAL Centre-Chapelle des Buis</b> | <b>10 796</b>              | <b>11 290</b>              | <b>10 735</b>              | <b>-4,9 %</b>       |
| <b>TOTAL Besançon</b>                 | <b>117 691</b>             | <b>116 353</b>             | <b>115 934</b>             | <b>-0,4 %</b>       |

Source : Insee, recensements de la population

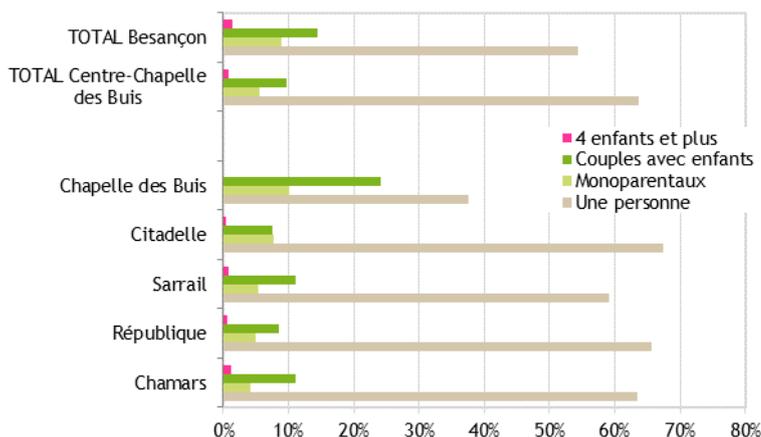
### Population par classes d'âges



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Nombre et composition familiale des ménages

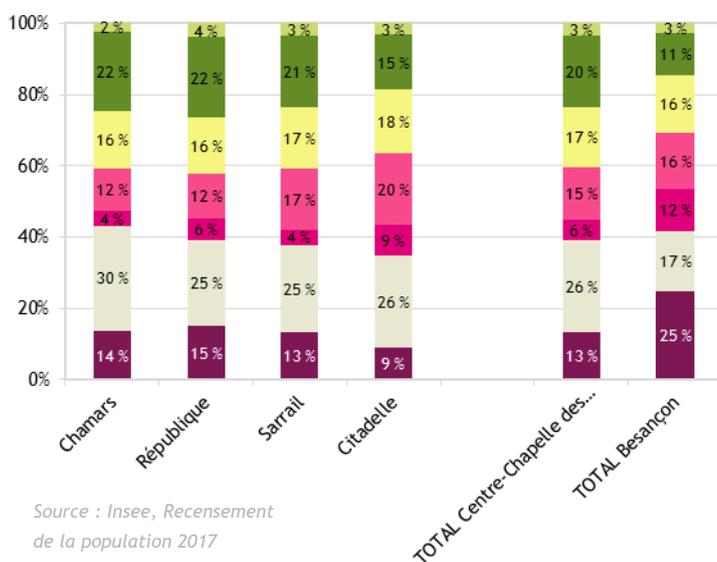
|                                       | Nombre de ménages |
|---------------------------------------|-------------------|
| Chamars                               | 1 766             |
| République                            | 1 878             |
| Sarrail                               | 1 277             |
| Citadelle                             | 1 577             |
| Chapelle des Buis                     | 110               |
| <b>TOTAL Centre-Chapelle des Buis</b> | <b>6 607</b>      |
| <b>TOTAL Besançon</b>                 | <b>61 386</b>     |



Source : Insee, Recensement de la population 2017

**Ménage** : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

## Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



Source : Insee, Recensement de la population 2017

- Artisans, Comm., Chefs entr.
- Cadres, Prof. intel. Sup.
- Prof. Intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Sans activité professionnelle
- Retraités

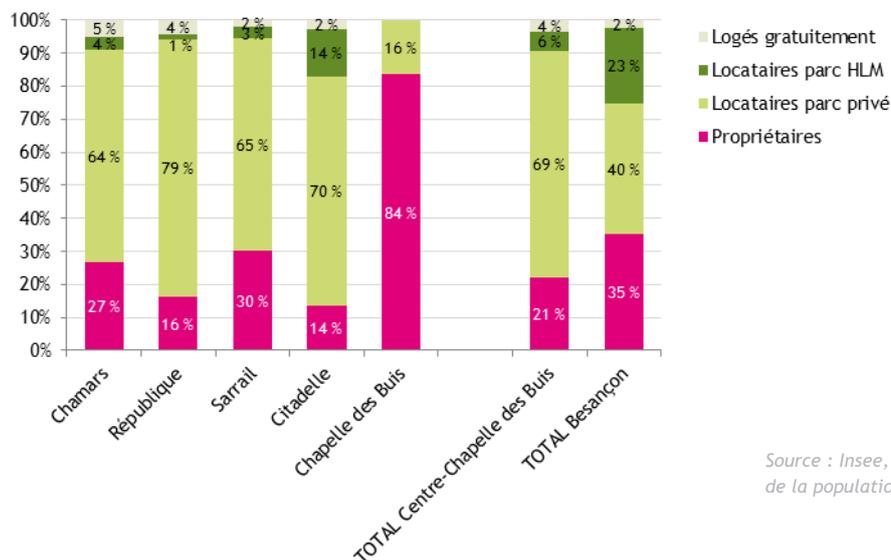
**Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)** : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

**Profession intermédiaire** : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

**Sans activité professionnelle** : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

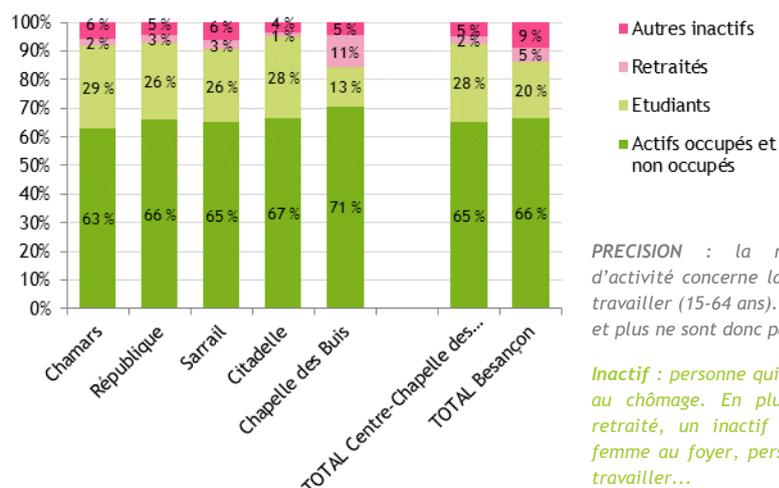
## Habitat et cadre de vie

### Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

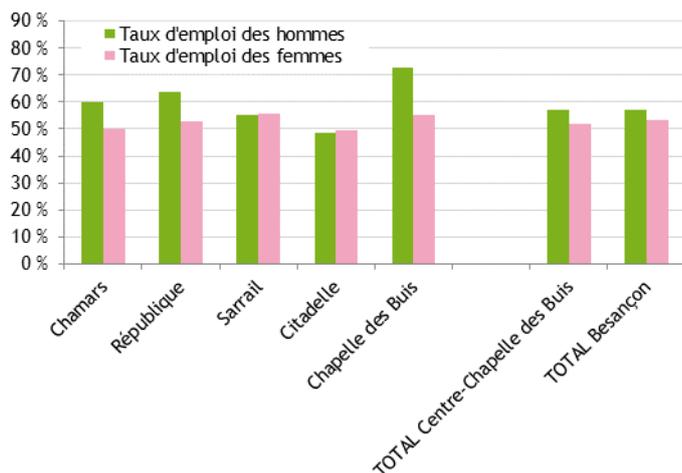


*PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.*

*Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...*

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Source : Recensement de la population 2017

## Demandeurs d'emploi en fin de mois

|  | Nombre de DEFM (cat A,B,C) | Nombre de DEFM (cat A) | Poids dans la ville |                    |
|--|----------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
|  |                            |                        | en nombre de DEFM   | en nombre d'actifs |
| Chamars                                | ND                         | ND                     | ND                  | 2,7 %              |
| République                             | 242                        | 138                    | 1,8 %               | 2,9 %              |
| Sarraill                               | 175                        | 98                     | 1,3 %               | 2,1 %              |
| Citadelle                              | 272                        | 161                    | 2,1 %               | 2,6 %              |
| Chapelle des Buis                      | 0                          | 0                      | 0,0 %               | 0,2 %              |
| <b>TOTAL Centre-Chapelle des Buis*</b> | <b>914</b>                 | <b>532</b>             | <b>7,1 %</b>        | <b>10,4 %</b>      |
| <b>TOTAL Besançon</b>                  | <b>11 624</b>              | <b>7 513</b>           | <b>///</b>          | <b>///</b>         |

\* total du quartier sans l'IRIS Chamars

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2019

*Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.*

- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*

- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

## Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

|                                       | RSA                  |                                | Bas revenus                        |                                | Revenus disponibles |                  |
|---------------------------------------|----------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---------------------|------------------|
|                                       | Ménages allocataires | Part estimée parmi les ménages | Ménages allocataires à bas revenus | Part estimée parmi les ménages | Médiane             | Taux de pauvreté |
| Chamars                               | 76                   | 4,3 %                          | 259                                | 14,7 %                         | 23 520              | 12,9 %           |
| République                            | 64                   | 3,4 %                          | 265                                | 14,1 %                         | 23 310              | 15,4 %           |
| Sarrail                               | 65                   | 5,1 %                          | 186                                | 14,6 %                         | 21 510              | 17,4 %           |
| Citadelle                             | 87                   | 5,5 %                          | 288                                | 18,3 %                         | 20 200              | 18,0 %           |
| Chapelle des Buis                     | Inf 100              | ND                             | ND                                 | ND                             | ND                  | ND               |
| <b>TOTAL Centre-Chapelle des Buis</b> | <b>292</b>           | <b>4,4 %</b>                   | <b>998</b>                         | <b>15,1 %</b>                  | <b>ND</b>           | <b>ND</b>        |
| <b>TOTAL Besançon</b>                 | <b>4 839</b>         | <b>7,9 %</b>                   | <b>11512</b>                       | <b>18,8 %</b>                  | <b>19110</b>        | <b>22,0 %</b>    |

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 096 € en 2019.

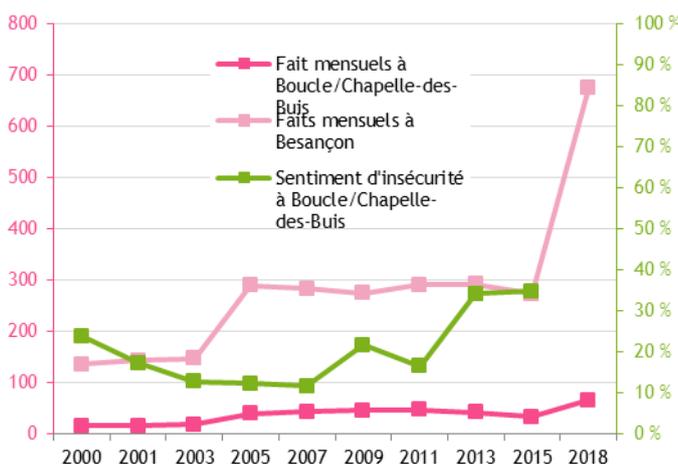
PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

\* total du quartier sans l'IRIS Chapelle des Buis

Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017, FILOSOFI 2017

## Tranquillité publique

### Faits et sentiments d'insécurité



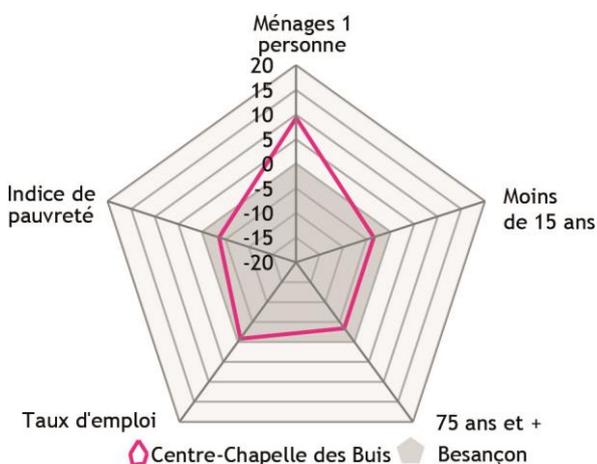
Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »  
Ces éléments ne sont plus suivis depuis 2016.

PRECISION : à partir de 2017 d'autres types de faits sont enregistrés : Rassemblement nocturne >22h, Tapage diurne, Tapage nocturne, Trafic de stupéfiant, Trouble de voisinage.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

## Synthèse

### Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

### En résumé

Le quartier continue de voir sa population décroître, soit -555 habitants entre 2012 et 2017.

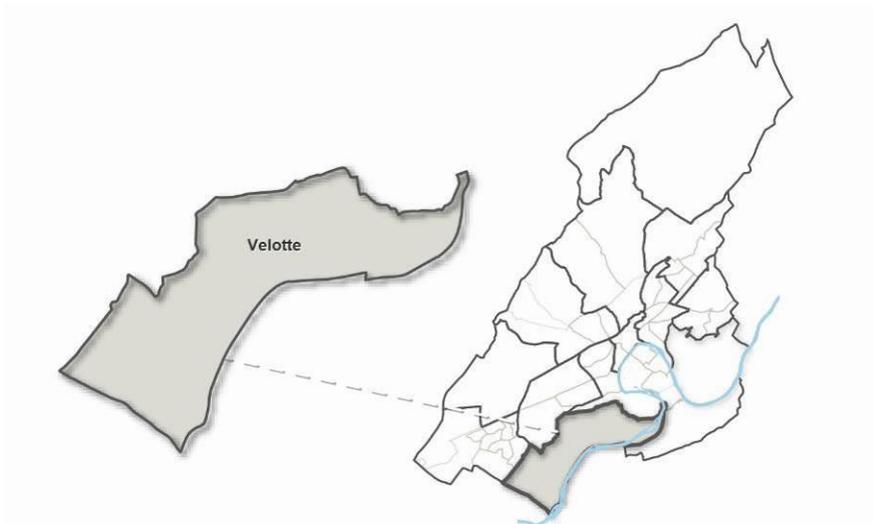
Le quartier accueille une proportion importante de jeunes (42% de 15-29 ans) dont 2 307 étudiants. Ce groupe d'âge est en baisse parmi la population de l'IRIS République qui vieillit (+ 1 point des plus de 75 ans par rapport à 2016).

La majorité des individus vit seule, le nombre de ménages composés d'une seule personne a progressé, passant de 62 à 64% (54% pour Besançon). Les ménages avec enfants sont peu nombreux (16%) sauf dans l'IRIS Chapelle des Buis (34%). Leur part augmente à Chamars et Citadelle par rapport à 2016.

Le parc immobilier est composé majoritairement de logements en locations privés (69%), excepté à Chapelle des Buis où les propriétaires sont nombreux (84%). Les professions qualifiées sont surreprésentées (37% contre 27% à Besançon).

Les indicateurs de fragilité sociale sont en-dessous de la moyenne bisontine malgré une hausse des ménages à bas revenus dans tous les IRIS du quartier (+3 points). Seul l'IRIS Citadelle atteint le niveau de la ville de Besançon (18,3% contre 18,8%).

# Quartier Velotte



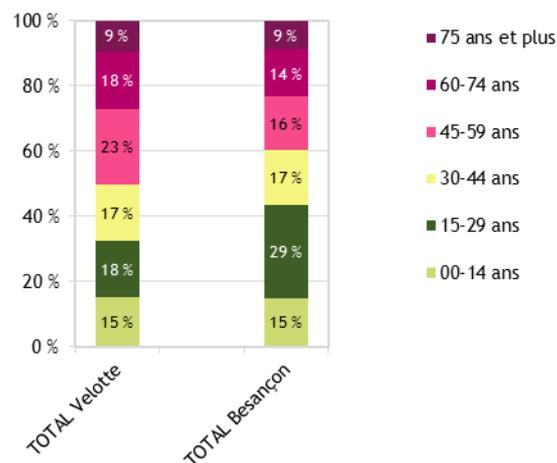
## Démographie

### Nombre d'habitants et évolution

|                | Nombre d'habitants en 1999 | Nombre d'habitants en 2012 | Nombre d'habitants en 2017 | Evolution 2012-2017 |
|----------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------|
| TOTAL Velotte  | 2 201                      | 2 274                      | 2 386                      | 5,0 %               |
| TOTAL Besançon | 117 691                    | 116 353                    | 115 934                    | -0,4 %              |

Source : Insee, Recensements de la population

### Population par classes d'âges



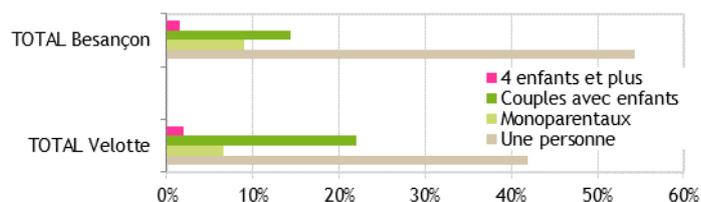
Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Nombre et composition familiale des ménages

|                | Nombre de ménages |
|----------------|-------------------|
| TOTAL Velotte  | 1 145             |
| TOTAL Besançon | 61 386            |

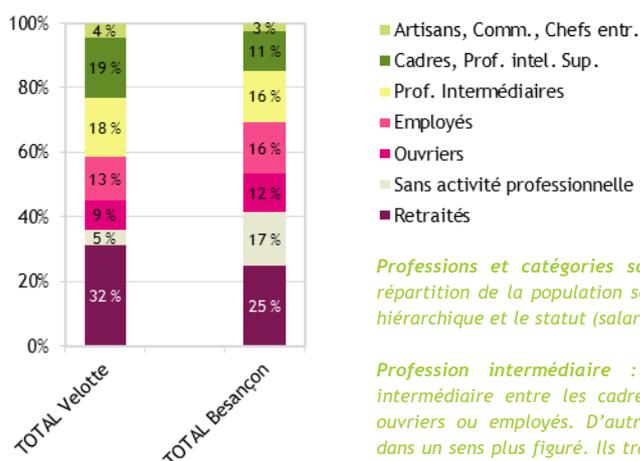
Source : Insee, Recensement de la population 2017

**Ménage** : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



**Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)** : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

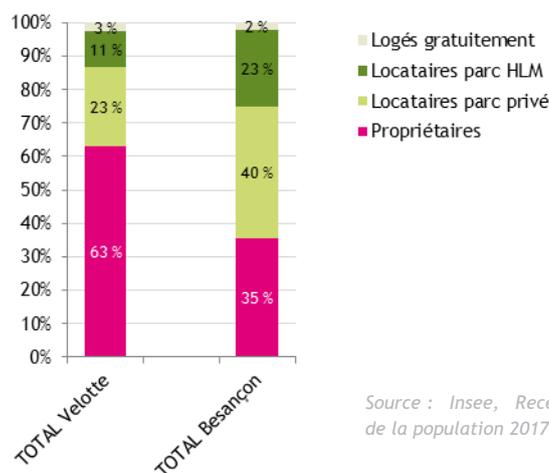
**Profession intermédiaire** : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

**Sans activité professionnelle** : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

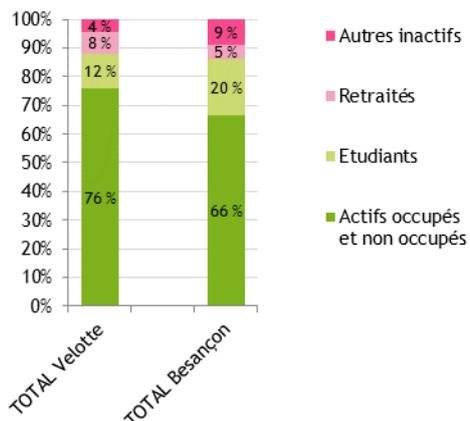
## Habitat et cadre de vie

### Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

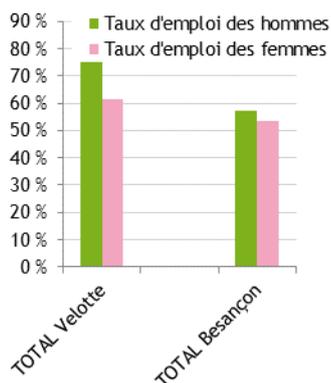


*Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...*

*PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.*

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



*Taux d'emploi : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.*

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Demandeurs d'emploi en fin de mois

|                | Nombre de DEFM (cat A,B,C) | Nombre de DEFM (cat A) | Poids dans la ville |                    |
|----------------|----------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
|                |                            |                        | en nombre de DEFM   | en nombre d'actifs |
| TOTAL Velotte  | 209                        | 113                    | 1,5 %               | 2,3 %              |
| TOTAL Besançon | 11 624                     | 7 513                  | ///                 | ///                |

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2019

**Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) :** les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- **Catégorie A :** demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.
- **Catégorie B :** personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.
- **Catégorie C :** personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

## Niveau de vie et pauvreté

### Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

|                | RSA                  |                                | Bas revenus                        |                                | Revenus disponibles |                  |
|----------------|----------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---------------------|------------------|
|                | Ménages allocataires | Part estimée parmi les ménages | Ménages allocataires à bas revenus | Part estimée parmi les ménages | Médiane             | Taux de pauvreté |
| TOTAL Velotte  | 36                   | 3,1 %                          | 124                                | 10,8 %                         | 23 050              | 11,8 %           |
| TOTAL Besançon | 4 839                | 7,9 %                          | 11 512                             | 18,8 %                         | 19 110              | 22,0 %           |

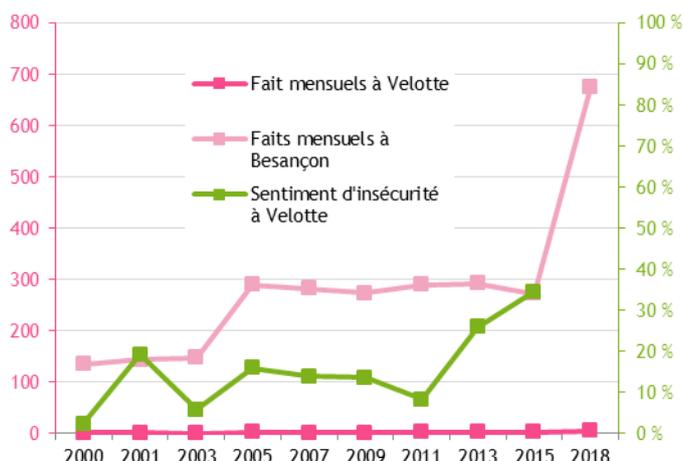
*PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.*

Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017, FILOSOFI 2017

*Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 096 € en 2019.*

## Tranquillité publique

### Faits et sentiments d'insécurité



*Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »*

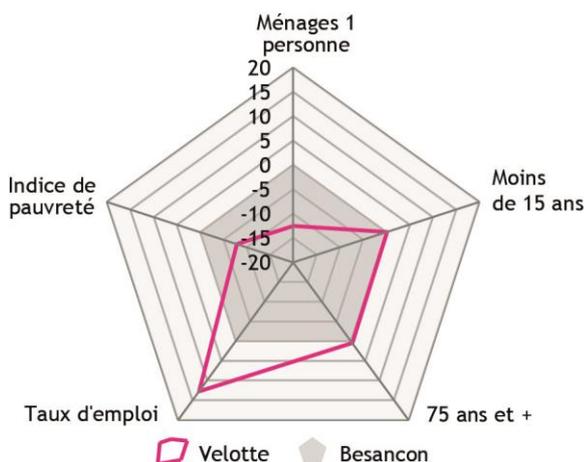
*Ces éléments ne sont plus suivis depuis 2016.*

*PRECISION : à partir de 2017 d'autres types de faits sont enregistrés : Rassemblement nocturne >22h, Tapage diurne, Tapage nocturne, Trafic de stupéfiant, Trouble de voisinage.*

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

## Synthèse

### Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017

*PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.*

### En résumé

La population du quartier de Velotte progresse pour atteindre 2 386 habitants aujourd'hui. Soit +5% entre 2012 et 2017 (112 habitants en plus). Il reste le quartier le moins peuplé de Besançon.

Velotte est très familial et compte 31% de ménages avec enfants (25% à Besançon). Leur part a baissé de 1% depuis 2016.

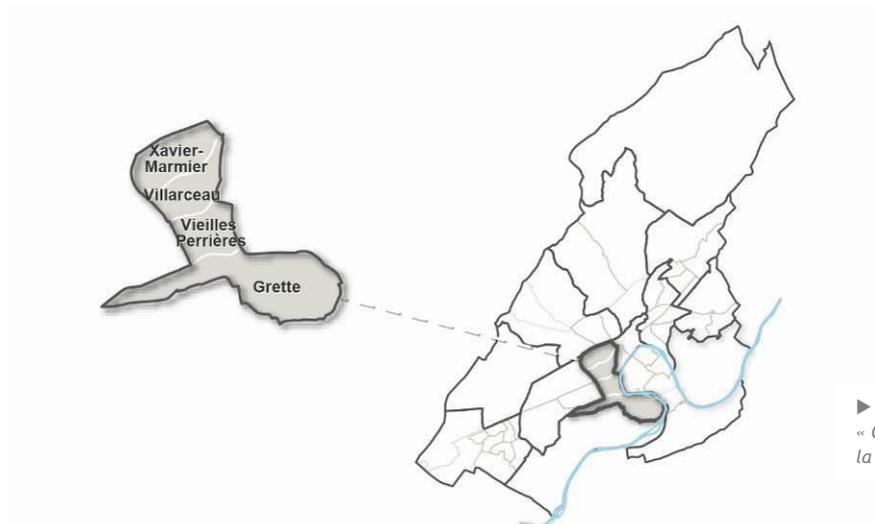
Les cadres et les retraités sont très présents (+7 points chacun comparé à la moyenne bisontine).

Le taux d'activité des 15-64 ans est important (72%) tout comme le taux d'emploi qui est en augmentation. Ils traduisent un retour à l'emploi de populations présentes et l'arrivée de nouveaux actifs. 18% des ménages sont de professions intermédiaires dans le quartier contre 16% à Besançon.

La majorité des habitants de Velotte sont propriétaires (63%). Le parc social poursuit lentement son accroissement (+1 point en 2015) après une hausse de 7 points entre 2014 et 2015.

Les indicateurs de précarité du quartier restent inférieurs à la moyenne bisontine. Le taux de pauvreté est de 11,8% contre 22% pour Besançon. Le revenu médian est de 23 050 euros (19 110 euros pour la ville).

# Quartier Butte-Grette



► L'Iris Grette contient le quartier prioritaire « Grette », défini par la géographie de la politique de la ville.

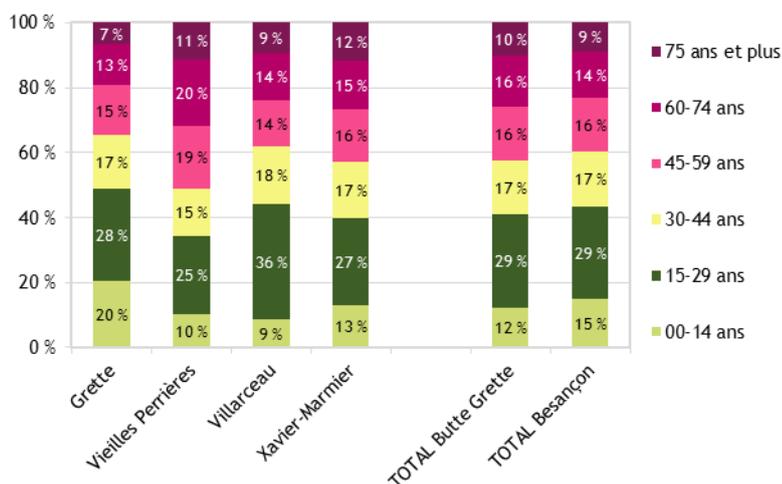
## Démographie

### Nombre d'habitants et évolution

|                             | Nombre d'habitants en 1999 | Nombre d'habitants en 2012 | Nombre d'habitants en 2017 | Evolution 2012-2017 |
|-----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------|
| Grette                      | 2 039                      | 1 645                      | 1 320                      | -19,8 %             |
| Vieilles Perrières          | 2 278                      | 2 127                      | 2 166                      | 1,8 %               |
| Villarceau                  | 2 453                      | 2 333                      | 2 315                      | -0,7 %              |
| Xavier-Marmier              | 2 629                      | 2 557                      | 2 569                      | 0,5 %               |
| <b>TOTAL Butte Grette</b>   | <b>9 399</b>               | <b>8 662</b>               | <b>8 370</b>               | <b>-3,4 %</b>       |
| Quartier prioritaire Grette | ND                         | 1 260                      | 1 137                      | -9,8 %              |
| <b>TOTAL Besançon</b>       | <b>117 691</b>             | <b>116 353</b>             | <b>115 934</b>             | <b>-0,4 %</b>       |

Source : Insee, Recensements de la population

### Population par classes d'âges



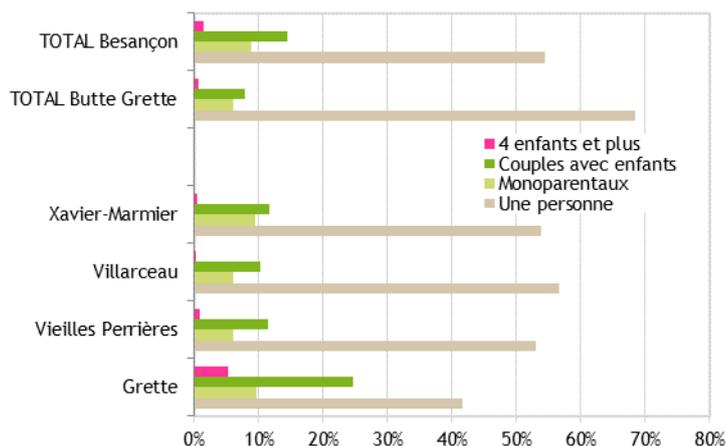
Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Nombre et composition familiale des ménages

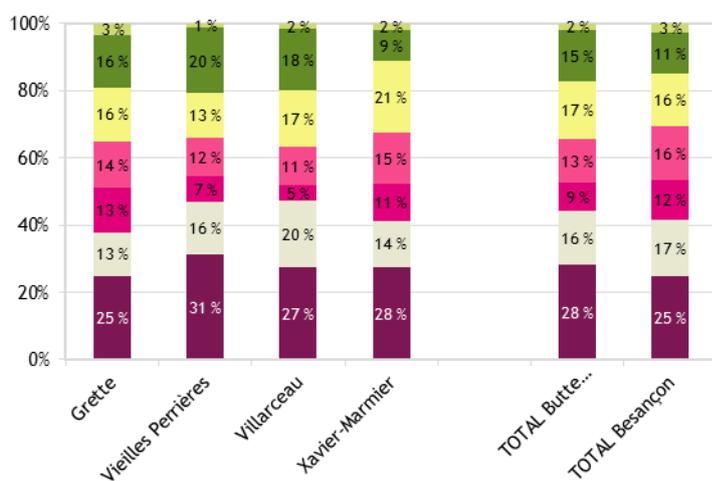
|                           | Nombre de ménages |
|---------------------------|-------------------|
| Grette                    | 568               |
| Vieilles Perrières        | 1 266             |
| Villarceau                | 1 164             |
| Xavier-Marmier            | 1 495             |
| <b>TOTAL Butte-Grette</b> | <b>4 493</b>      |
| <b>TOTAL Besançon</b>     | <b>61 386</b>     |

Source : Insee, Recensement de la population 2017

*Ménage* : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



## Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



Source : Insee, Recensement de la population 2017

- Artisans, Comm., Chefs entr.
- Cadres, Prof. intel. Sup.
- Prof. Intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Sans activité professionnelle
- Retraités

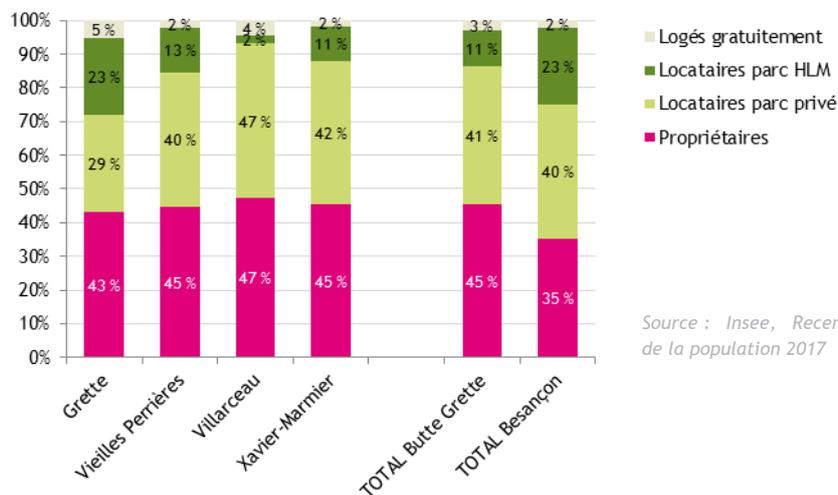
*Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)* : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

*Profession intermédiaire* : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

*Sans activité professionnelle* : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

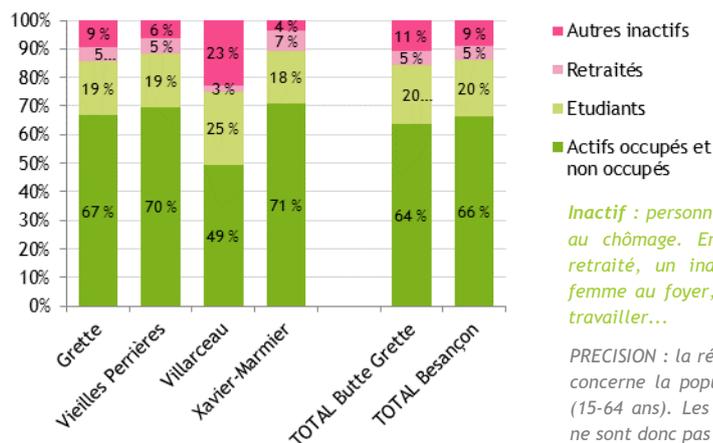
## Habitat et cadre de vie

### Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

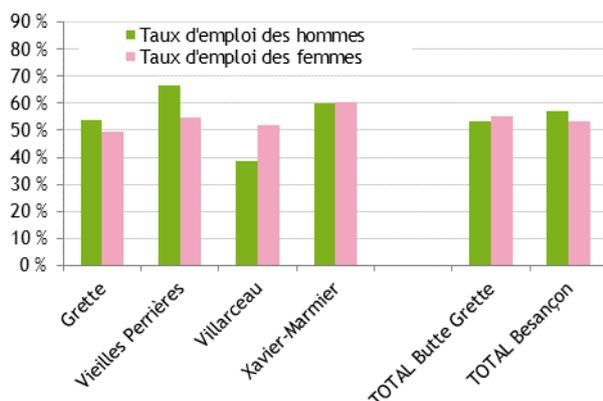


*Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...*

*PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.*

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



*Taux d'emploi : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.*

*PRECISION : la présence de la maison d'arrêt fait diminuer le taux d'emploi des hommes pour l'IRIS Villarceau.*

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Demandeurs d'emploi en fin de mois

|                             | Nombre de DEFM (cat A,B,C) | Nombre de DEFM (cat A) | Poids dans la ville |                    |
|-----------------------------|----------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
|                             |                            |                        | en nombre de DEFM   | en nombre d'actifs |
| Grette                      | ND                         | ND                     | ND                  | ND                 |
| Vieilles Perrières          | 125                        | 66                     | 0,9 %               | 1,9 %              |
| Villarceau                  | 133                        | 86                     | 1,1 %               | 1,6 %              |
| Xavier-Marmier              | 149                        | 98                     | 1,3 %               | 2,4 %              |
| TOTAL Butte Grette          | 407                        | 250                    | 3,3 %               | 6,9 %              |
| Quartier prioritaire Grette | ND                         | ND                     | ND                  | ND                 |
| TOTAL Besançon              | 11 624                     | 7 513                  | ///                 | ///                |

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2019

*Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.*

- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

## Niveau de vie et pauvreté

### Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

|                                    | RSA                  |                                | Bas revenus                        |                                | Revenus disponibles |                  |
|------------------------------------|----------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---------------------|------------------|
|                                    | Ménages allocataires | Part estimée parmi les ménages | Ménages allocataires à bas revenus | Part estimée parmi les ménages | Médiane             | Taux de pauvreté |
| Grette                             | 11                   | 1,9 %                          | 31                                 | 5,5 %                          | ND                  | ND               |
| Vieilles Perrières                 | 28                   | 2,2 %                          | 121                                | 9,6 %                          | 23 780              | ND               |
| Villarceau                         | 39                   | 3,4 %                          | 115                                | 9,9 %                          | 23 350              | 11,9 %           |
| Xavier-Marmier                     | 46                   | 3,1 %                          | 163                                | 10,9 %                         | 21 340              | 9,8 %            |
| <b>TOTAL Butte Grette</b>          | <b>124</b>           | <b>2,8 %</b>                   | <b>430</b>                         | <b>9,6 %</b>                   | <b>ND</b>           | <b>ND</b>        |
| <b>Quartier prioritaire Grette</b> | <b>36</b>            | <b>3,2 %</b>                   | <b>ND</b>                          | <b>ND</b>                      | <b>10 415</b>       | <b>68,8 %</b>    |
| <b>TOTAL Besançon</b>              | <b>4 839</b>         | <b>7,9 %</b>                   | <b>11 512</b>                      | <b>18,8 %</b>                  | <b>19 110</b>       | <b>22,0 %</b>    |

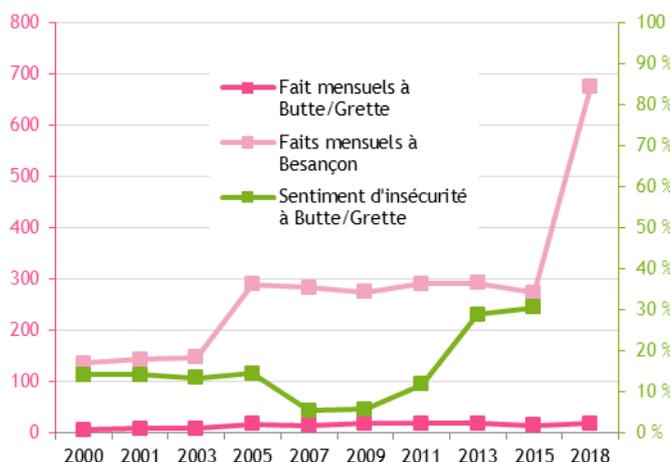
*Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 096 € en 2019.*

*PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.*

Source : CAF 2019 et Insee, Recensements de la population 2017, FILOSOFI 2017

## Tranquillité publique

### Faits et sentiments d'insécurité



*Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »*

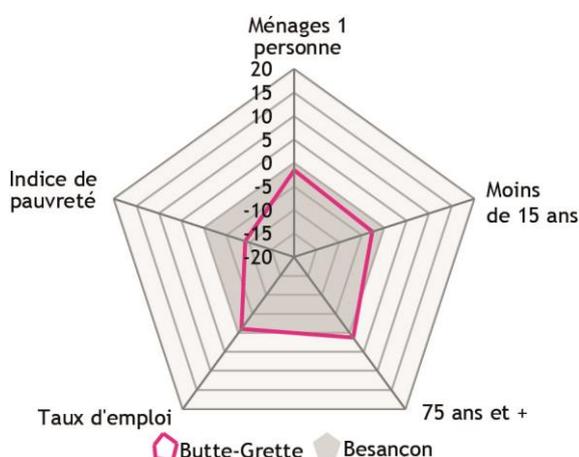
*Ces éléments ne sont plus suivis depuis 2016.*

*PRECISION : à partir de 2017 d'autres types de faits sont enregistrés : Rassemblement nocturne >22h, Tapage diurne, Tapage nocturne, Trafic de stupéfiants, Trouble de voisinage.*

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

## Synthèse

### Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2018 et Insee, Recensement de la population 2016

*PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.*

### En résumé

Le quartier Butte-Grette voit sa population décroître de façon assez significative, soit -3,4% (-292 habitants entre 2012 et 2017). Cette baisse démographique se concentre principalement dans l'IRIS Grette (-19,8%) suite aux démolitions en cours dans le cadre du NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain).

Les IRIS Villarceau et Xavier-Marmier voient leurs populations se stabiliser et connaissent un renforcement du vieillissement de leurs populations. Les personnes de 60 ans et plus sont plus nombreuses, soit respectivement +3 et +5 points entre 2012 et 2017.

En revanche, l'IRIS Vieilles Perrières connaît une légère progression démographique, soit +1,8% entre 2012 et 2017. Cette évolution s'explique par la composition du parc immobilier qui offre pour moitié des logements en location permettant un turn-over.

Le quartier Butte-Grette se caractérise par des signaux de fragilité les plus faibles des quartiers de la ville de Besançon. L'IRIS Vieilles Perrières détient la médiane du revenu disponible le plus élevé de la ville de Besançon avec 23 780 euros contre 19 110 euros pour Besançon.

# Quartier Battant



► L'ensemble des espaces habités du quartier Battant est inclus dans les quartiers en veille active du contrat de ville du Grand Besançon 2015-2020.

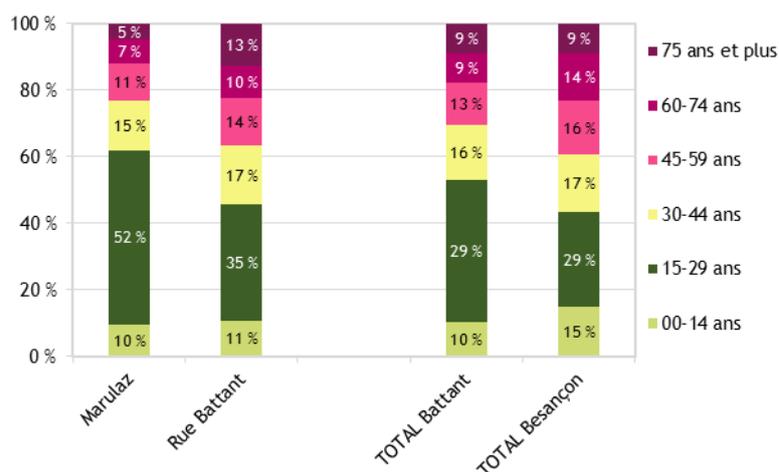
## Démographie

### Nombre d'habitants et évolution

|                       | Nombre d'habitants en 1999 | Nombre d'habitants en 2012 | Nombre d'habitants en 2017 | Evolution 2012-2017 |
|-----------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------|
| Marulaz               | 1 963                      | 1 960                      | 1 829                      | -6,7 %              |
| Rue Battant           | 2 225                      | 2 148                      | 2 208                      | 2,8 %               |
| <b>TOTAL Battant</b>  | <b>4 188</b>               | <b>4 109</b>               | <b>4 037</b>               | <b>-1,7 %</b>       |
| <b>TOTAL Besançon</b> | <b>117 691</b>             | <b>116 353</b>             | <b>115 934</b>             | <b>-0,4 %</b>       |

Source : Insee, Recensements de la population

### Population par classes d'âges



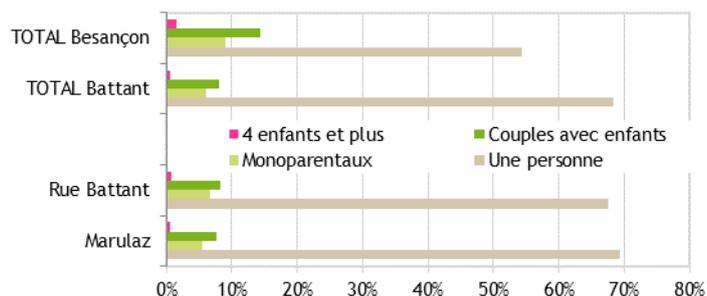
Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Nombre et composition familiale des ménages

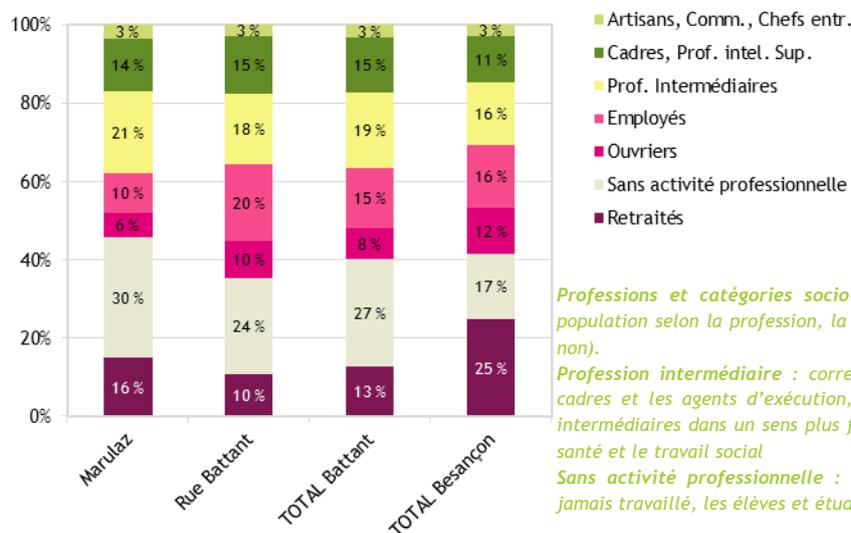
|                | Nombre de ménages |
|----------------|-------------------|
| Marulaz        | 1 111             |
| Rue Battant    | 1 269             |
| TOTAL Battant  | 2 380             |
| TOTAL Besançon | 61 386            |

Source : Insee, Recensement de la population 2017

*Ménage* : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



## Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



*Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)* : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

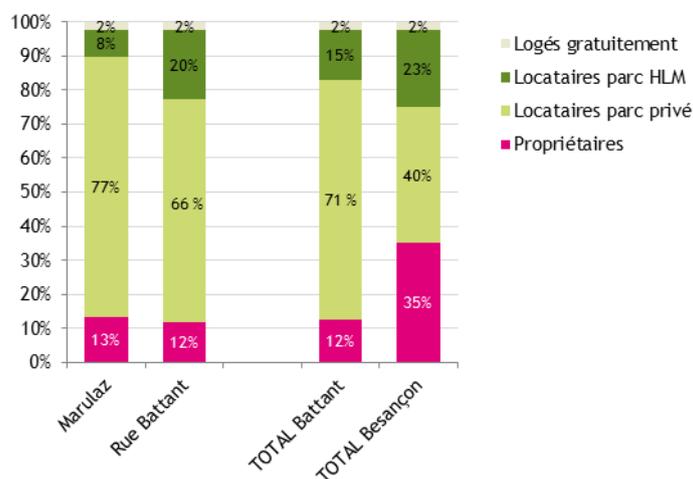
*Profession intermédiaire* : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social

*Sans activité professionnelle* : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

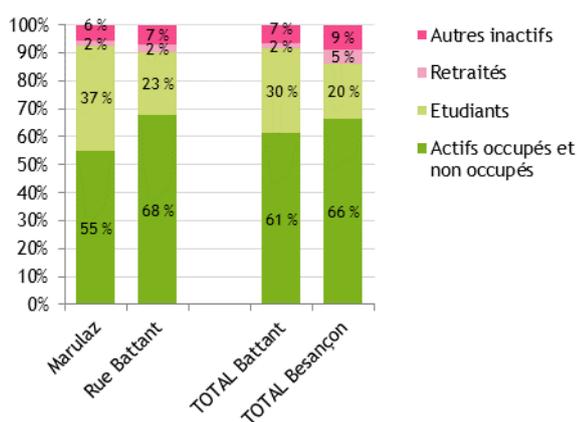
## Habitat et cadre de vie

### Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

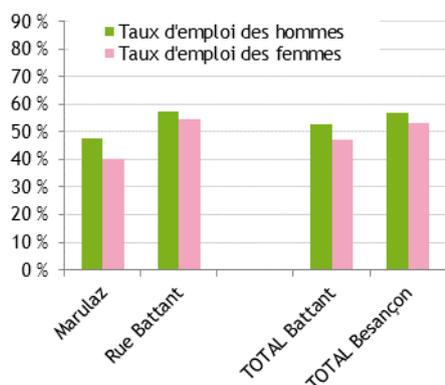


*Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...*

*PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.*

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



*Taux d'emploi : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.*

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Demandeurs d'emploi en fin de mois

|                | Nombre de DEFM (cat A,B,C) | Nombre de DEFM (cat A) | Poids dans la ville |                    |
|----------------|----------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
|                |                            |                        | en nombre de DEFM   | en nombre d'actifs |
| Marulaz        | ND                         | ND                     | ND                  | 1,6 %              |
| Rue Battant    | 427                        | 279                    | 3,7 %               | 2,1 %              |
| TOTAL Battant  | ND                         | ND                     | ND                  | 3,6 %              |
| TOTAL Besançon | 11 624                     | 7 513                  | ///                 | ///                |

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2019

**Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) :** les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- **Catégorie A :** demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.
- **Catégorie B :** personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.
- **Catégorie C :** personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

## Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

|                | RSA                  |                                | Bas revenus                        |                                | Revenus disponibles |                  |
|----------------|----------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---------------------|------------------|
|                | Ménages allocataires | Part estimée parmi les ménages | Ménages allocataires à bas revenus | Part estimée parmi les ménages | Médiane             | Taux de pauvreté |
| Marulaz        | 87                   | 7,8 %                          | 257                                | 23,1 %                         | 17 850              | 26,7 %           |
| Rue Battant    | 127                  | 10,0 %                         | 322                                | 25,4 %                         | 16 710              | 30,2 %           |
| TOTAL Battant  | 214                  | 2,8 %                          | 579                                | 24,3 %                         | ND                  | ND               |
| TOTAL Besançon | 4 839                | 7,9 %                          | 11 512                             | 18,8 %                         | 19 110              | 22,0 %           |

Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017, FILOSOFI 2017

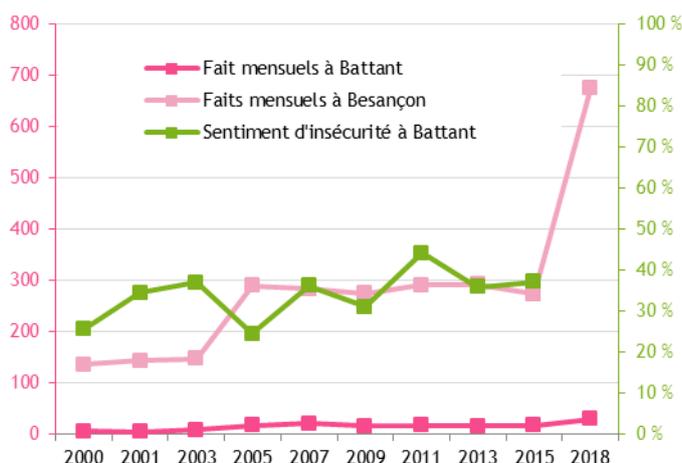
Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 096 € en 2019.

**PRECISION :** La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

**PRECISION :** Les domiciliations, telles que celles du Service d'Accueil et d'Accompagnement Social (rue Champrond) ne sont plus prises en compte dans les chiffres de la CAF.

## Tranquillité publique

### Faits et sentiments d'insécurité



**Sentiment d'insécurité :** dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »  
Ces éléments ne sont plus suivis depuis 2016.

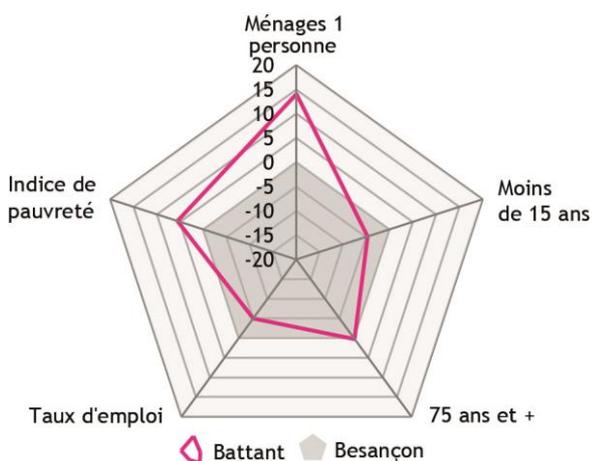
**PRECISION :** à partir de 2017 d'autres types de faits sont enregistrés : Rassemblement nocturne >22h, Tapage diurne, Tapage nocturne, Trafic de stupéfiant, Trouble de voisinage.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

## Synthèse

### Le quartier comparé à Besançon

### En résumé



Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017

**PRECISION :** Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

Les IRIS Marulaz (-6,7%) et Rue Battant (+2,8%) suivent des trajectoires différentes. La population du quartier de Battant connaît une légère baisse (-1,7% entre 2012 et 2017). Elle s'établit à 4 037 habitants aujourd'hui.

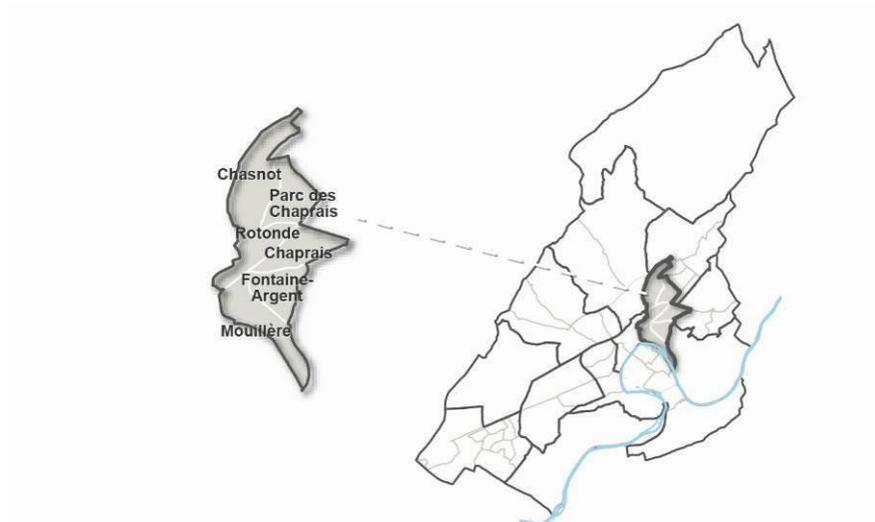
29% des individus du quartier ont entre 15 et 29 ans. Cette classe d'âge dépasse 50% dans l'IRIS Marulaz mais n'est que de 35% dans l'IRIS Rue Battant où il y a une surreprésentation des plus de 75 ans par rapport à la moyenne communale (+5 points). Plus de 2 personnes sur 3 vivent seules (68%). Les ménages familiaux sont ainsi peu représentés : 15% dans l'IRIS Rue Battant, 14% des ménages de l'IRIS Marulaz.

Les cadres (15%) et professions intermédiaires (19%) sont nombreux tout comme les personnes sans activité (dont 947 étudiants). Les 2/3 des étudiants logent dans l'IRIS Marulaz alors que l'IRIS Rue Battant est plus populaire : 30% d'employés et d'ouvriers contre 16% à Marulaz.

Le parc immobilier du quartier se diversifie par une offre plus grande de logements locatifs publics (passage de 11% à 15% entre 2012-2017).

La situation économique du quartier est stable. Le nombre de ménages allocataires à bas revenus et au RSA sont identiques depuis 2016. Toutefois, les chiffres restent à des niveaux au-dessus de la moyenne bisontine, soit 24,3% de ménages à bas revenus contre 18,8% dans la ville.

# Quartier Chaprais-Cras



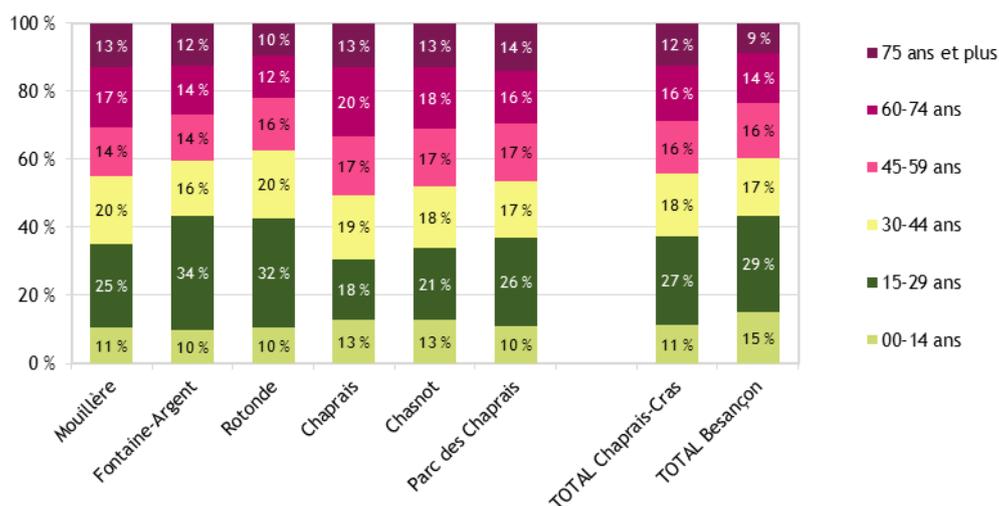
## Démographie

### Nombre d'habitants et évolution

|                            | Nombre d'habitants en 1999 | Nombre d'habitants en 2012 | Nombre d'habitants en 2017 | Evolution 2012-2017 |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------|
| Mouillère                  | 2 171                      | 2 780                      | 2 878                      | 3,5 %               |
| Fontaine-Argent            | 3 505                      | 3 120                      | 3 333                      | 6,8 %               |
| Rotonde                    | 2 201                      | 2 361                      | 2 382                      | 0,9 %               |
| Chaprais                   | 2 262                      | 2 036                      | 2 032                      | -0,2 %              |
| Chasnot                    | 3 272                      | 3 276                      | 3 152                      | -3,8 %              |
| Parc des Chaprais          | 2 028                      | 1 856                      | 1 819                      | -2,0 %              |
| <b>TOTAL Chaprais-Cras</b> | <b>15 439</b>              | <b>15 431</b>              | <b>15 596</b>              | <b>1,1 %</b>        |
| <b>TOTAL Besançon</b>      | <b>117 691</b>             | <b>116 353</b>             | <b>115 934</b>             | <b>-0,4 %</b>       |

Source : Insee, Recensements de la population

### Population par classes d'âges



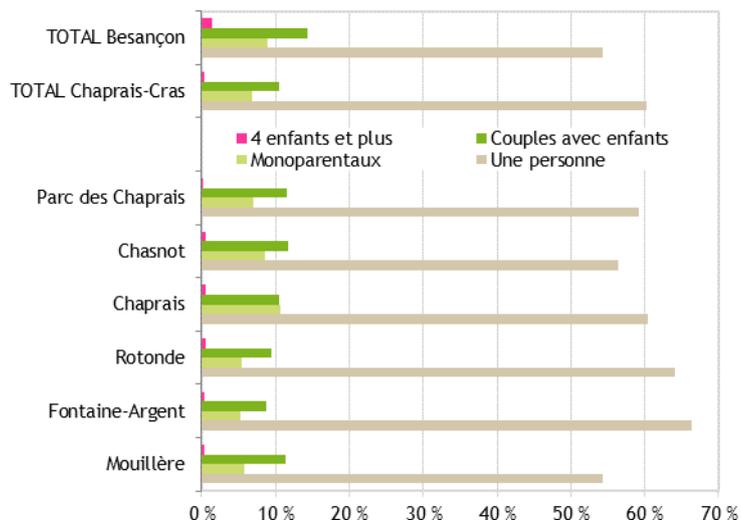
Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Nombre et composition familiale des ménages

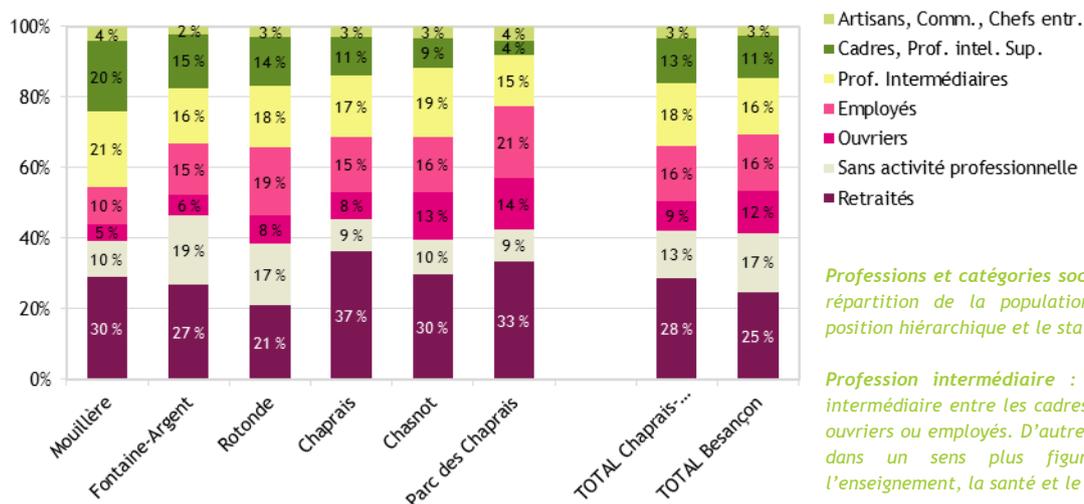
|                            | Nombre de ménages |
|----------------------------|-------------------|
| Mouillère                  | 1 723             |
| Fontaine-Argent            | 2 122             |
| Rotonde                    | 1 538             |
| Chaprais                   | 1 262             |
| Chasnot                    | 1 831             |
| Parc des Chaprais          | 1 034             |
| <b>TOTAL Chaprais-Cras</b> | <b>9 511</b>      |
| <b>TOTAL Besançon</b>      | <b>61 386</b>     |

Source : Insee, Recensement de la population 2017

*Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.*



## Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



*Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).*

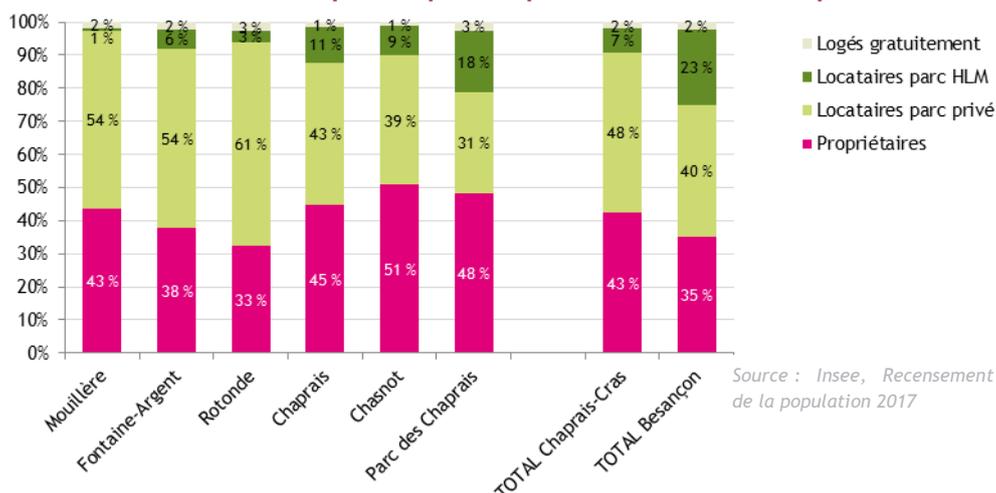
*Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.*

*Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.*

Source : Insee, Recensement de la population 2017

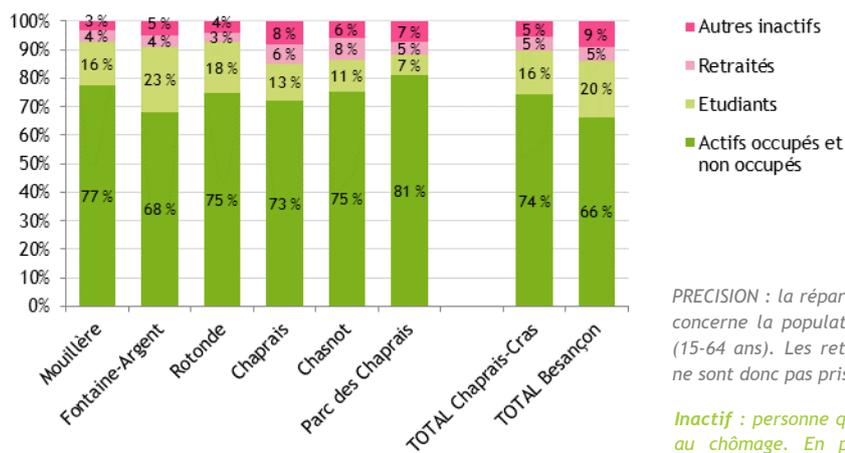
## Habitat et cadre de vie

### Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

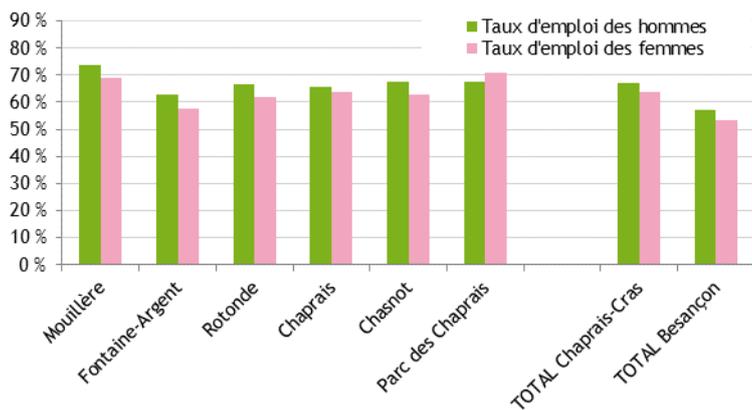


PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Demandeurs d'emploi en fin de mois

|                            | Nombre de DEFM (cat A,B,C) | Nombre de DEFM (cat A) | Poids dans la ville |                    |
|----------------------------|----------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
|                            |                            |                        | en nombre de DEFM   | en nombre d'actifs |
| Mouillère                  | 186                        | 111                    | 1,5 %               | 2,8 %              |
| Fontaine-Argent            | 325                        | 210                    | 2,8 %               | 3,0 %              |
| Rotonde                    | 251                        | 155                    | 2,1 %               | 2,5 %              |
| Chaprais                   | 205                        | 124                    | 1,7 %               | 1,7 %              |
| Chasnot                    | 265                        | 154                    | 2,0 %               | 2,9 %              |
| Parc des Chaprais          | 202                        | 127                    | 1,7 %               | 1,8 %              |
| <b>TOTAL Chaprais-Cras</b> | <b>1 434</b>               | <b>881</b>             | <b>11,7 %</b>       | <b>14,6 %</b>      |
| <b>TOTAL Besançon</b>      | <b>11 624</b>              | <b>7 513</b>           | <b>///</b>          | <b>///</b>         |

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2019

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.
- Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.
- Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

## Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

|                            | RSA                  |                                | Bas revenus                        |                                | Revenus disponibles |                  |
|----------------------------|----------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---------------------|------------------|
|                            | Ménages allocataires | Part estimée parmi les ménages | Ménages allocataires à bas revenus | Part estimée parmi les ménages | Médiane             | Taux de pauvreté |
| Mouillère                  | 35                   | 2,0 %                          | 153                                | 8,9 %                          | 25 320              | 8,5 %            |
| Fontaine-Argent            | 109                  | 5,1 %                          | 376                                | 17,7 %                         | 20 760              | 15,0 %           |
| Rotonde                    | 94                   | 6,1 %                          | 247                                | 16,1 %                         | 20 730              | 14,7 %           |
| Chaprais                   | 77                   | 6,1 %                          | 166                                | 13,2 %                         | 20 190              | 15,2 %           |
| Chasnot                    | 79                   | 4,3 %                          | 196                                | 10,7 %                         | 21 150              | 12,1 %           |
| Parc des Chaprais          | 67                   | 6,5 %                          | 211                                | 20,4 %                         | 19 310              | 17,0 %           |
| <b>TOTAL Chaprais-Cras</b> | <b>461</b>           | <b>4,8 %</b>                   | <b>1 349</b>                       | <b>14,2 %</b>                  | <b>ND</b>           | <b>ND</b>        |
| <b>TOTAL Besançon</b>      | <b>4 839</b>         | <b>7,9 %</b>                   | <b>11 512</b>                      | <b>18,8 %</b>                  | <b>19 110</b>       | <b>22,0 %</b>    |

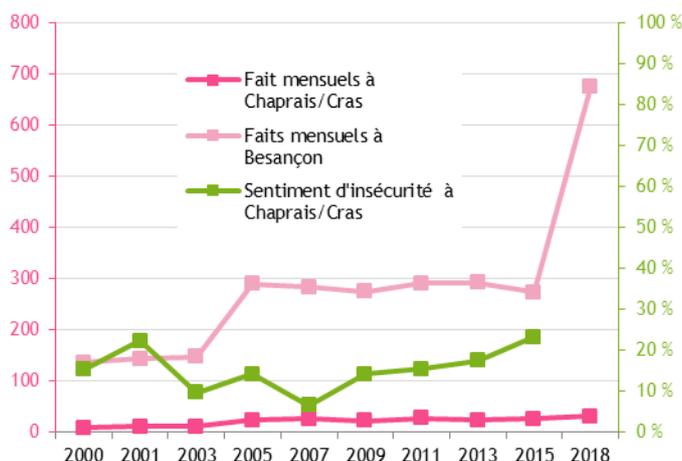
Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 096 € en 2019.

PRECISION : Les domiciliations, telles que celles du Service d'Accueil et d'Accompagnement Social (rue Champrond) ne sont plus prises en compte dans les chiffres de la CAF.

Source : CAF 2019 et Insee, Recensements de la population 2017, FILOSOFI 2017

## Tranquillité publique

### Faits et sentiments d'insécurité



Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

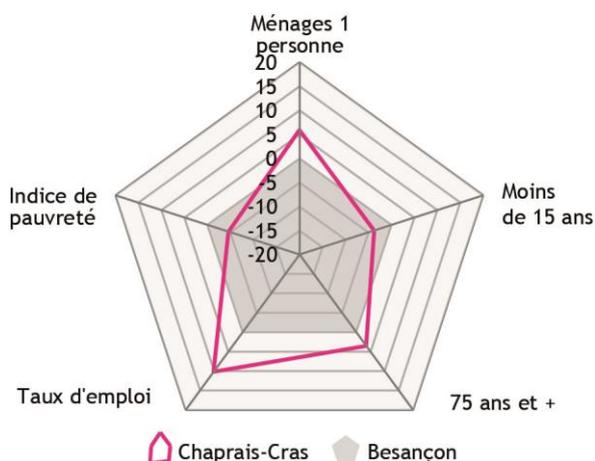
Ces éléments ne sont plus suivis depuis 2016.

PRECISION : à partir de 2017 d'autres types de faits sont enregistrés : Rassemblement nocturne >22h, Tapage diurne, Tapage nocturne, Trafic de stupéfiant, Trouble de voisinage.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

## Synthèse

### Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

### En résumé

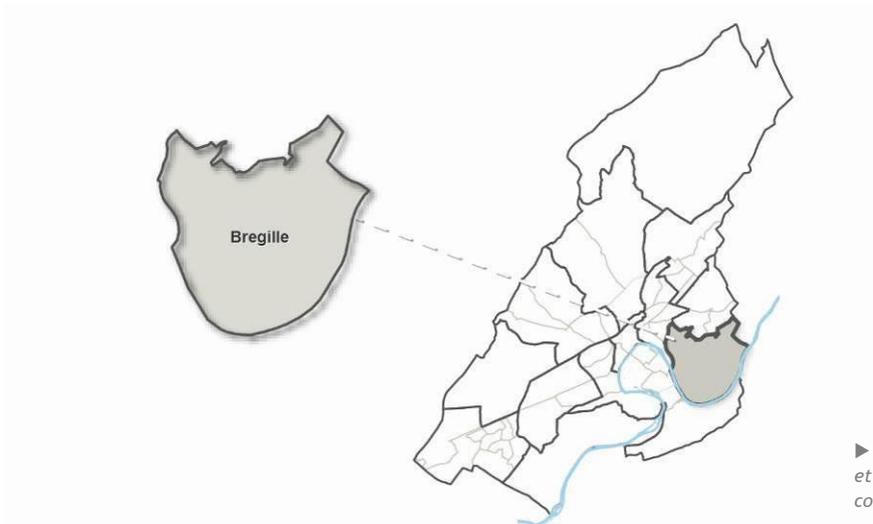
Chaprais-Cras est le quartier le plus peuplé de Besançon après Planoise-Châteaufarine, avec 15 596 habitants, il enregistre une progression de +1,1% entre 2012 et 2017. L'IRIS Fontaine Argent se démarque du reste du quartier par sa forte croissance (+6,8%). A l'inverse, les IRIS Chasnot et Parc des Chaprais continuent de perdre des habitants, soit respectivement (-3,8% et -2%).

60% des habitants du quartier vivent seuls. Le quartier se caractérise par une forte proportion de personnes âgées (6 points de plus qu'à Besançon pour les 60 ans et plus). Le vieillissement du quartier se poursuit dans tout le quartier excepté dans les IRIS Chasnot et Parc des Chaprais. Les professions qualifiées sont bien présentes (31%) mais le quartier reste hétérogène. A titre d'exemple, il y a 20% de cadres à Mouillère contre 4% dans l'IRIS Parc des Chaprais.

Le quartier se caractérise par un parc immobilier qui offre le plus grand nombre de logements locatifs privés de la ville, représentant 48% des logements occupés contre 40% pour Besançon.

Globalement, le quartier des Chaprais-Cras est faiblement concerné par les questions de fragilités sociales. 14,2% des ménages sont allocataires à bas revenus contre 18,8% en moyenne à Besançon.

# Quartier Bregille



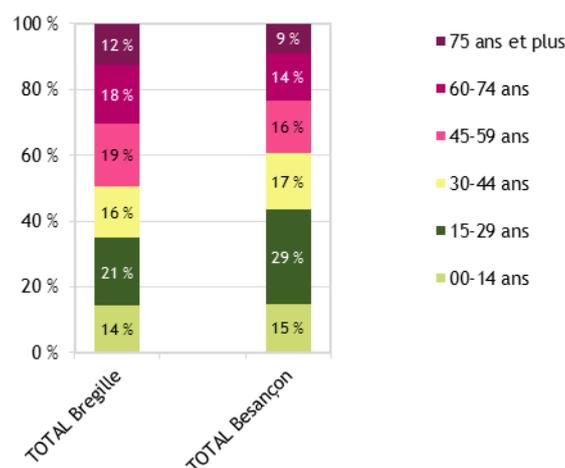
## Démographie

### Nombre d'habitants et évolution

|                | Nombre d'habitants en 1999 | Nombre d'habitants en 2012 | Nombre d'habitants en 2017 | Evolution 2012-2017 |
|----------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------|
| TOTAL Bregille | 3 093                      | 3 562                      | 3 282                      | -7,9 %              |
| TOTAL Besançon | 117 691                    | 116 353                    | 115 934                    | -0,4 %              |

Source : Insee, Recensements de la population

### Population par classes d'âges



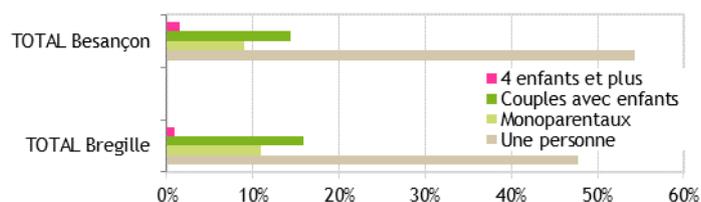
Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Nombre et composition familiale des ménages

|                | Nombre de ménages |
|----------------|-------------------|
| TOTAL Bregille | 1 726             |
| TOTAL Besançon | 61 386            |

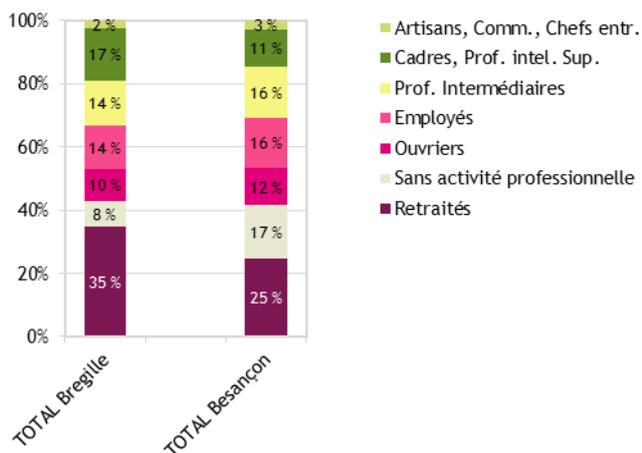
Source : Insee, Recensement de la population 2017

*Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.*



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



*Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).*

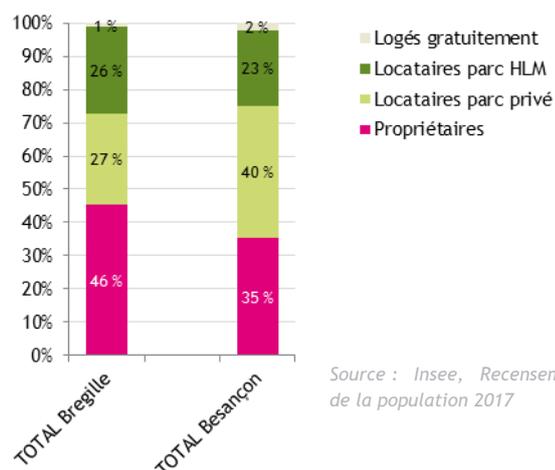
*Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.*

*Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.*

Source : Insee, Recensement de la population 2017

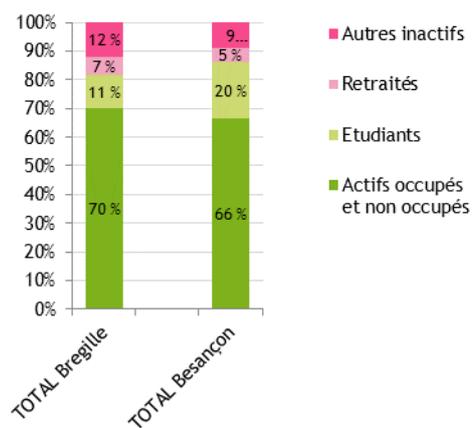
## Habitat et cadre de vie

### Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

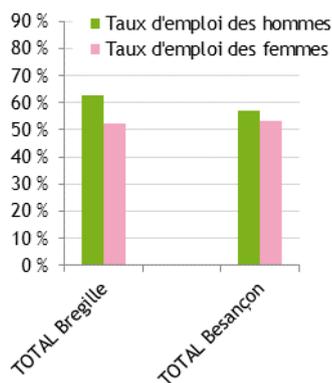


*PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.*

*Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...*

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



*Taux d'emploi : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.*

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Demandeurs d'emploi en fin de mois

|                | Nombre de DEFM (cat A,B,C) | Nombre de DEFM (cat A) | Poids dans la ville |                    |
|----------------|----------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
|                |                            |                        | en nombre de DEFM   | en nombre d'actifs |
| TOTAL Bregille | 321                        | 200                    | 2,7 %               | 2,8 %              |
| TOTAL Besançon | 11 624                     | 7 513                  | ///                 | ///                |

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2019

*Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.*

- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

## Niveau de vie et pauvreté

### Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

|                | RSA                  |                                | Bas revenus                        |                                | Revenus disponibles |                  |
|----------------|----------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---------------------|------------------|
|                | Ménages allocataires | Part estimée parmi les ménages | Ménages allocataires à bas revenus | Part estimée parmi les ménages | Médiane             | Taux de pauvreté |
| TOTAL Bregille | 112                  | 6,5 %                          | 245                                | 14,2%                          | 22 710              | 11,9 %           |
| TOTAL Besançon | 4 839                | 7,9 %                          | 11 552                             | 18,9%                          | 19 110              | 22,0 %           |

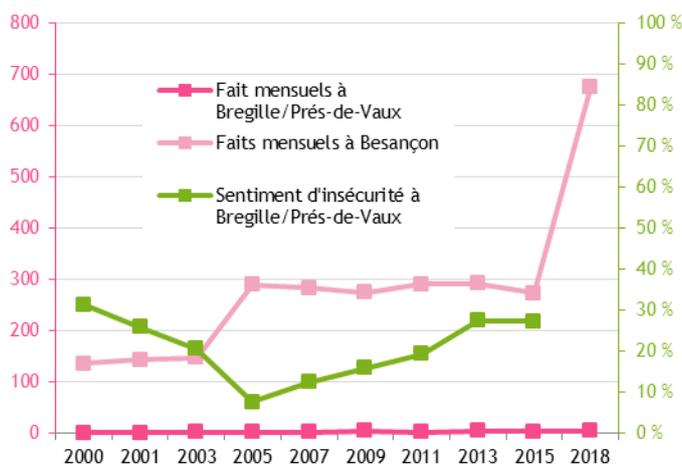
**PRECISION :** La part estimée des ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017, FILOSOFI 2017

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 096 € en 2019.

## Tranquillité publique

### Faits et sentiments d'insécurité



**Sentiment d'insécurité :** dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

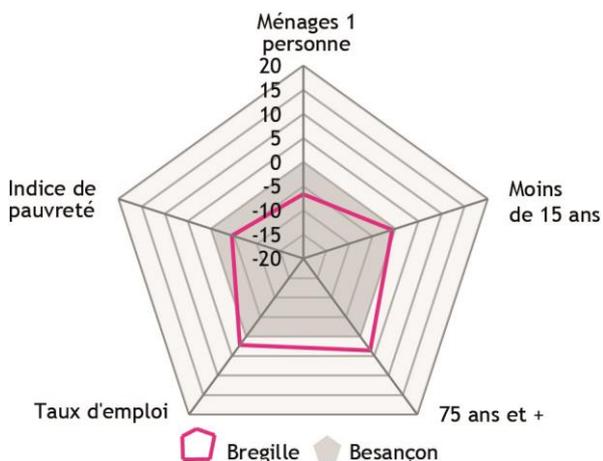
Ces éléments ne sont plus suivis depuis 2016.

**PRECISION :** à partir de 2017 d'autres types de faits sont enregistrés : Rassemblement nocturne >22h, Tapage diurne, Tapage nocturne, Trafic de stupéfiant, Trouble de voisinage.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

## Synthèse

### Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017

**PRECISION :** Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

### En résumé

Le quartier de Bregille, faiblement peuplé, a connu une forte décroissance de sa population après une longue période de hausse. Entre 2012 et 2017, Bregille enregistre la plus forte baisse démographique avec -7,9%, soit 280 habitants en moins.

Le quartier connaît aussi un vieillissement démographique continu : les plus de 75 ans dépassent la moyenne bisontine de 3 points.

Les propriétaires sont très présents (46% soit 10 points de plus qu'à Besançon) mais la part des locataires du parc privé baisse de 4 points entre 2016 et 2017. La part du parc social augmente de 4 points.

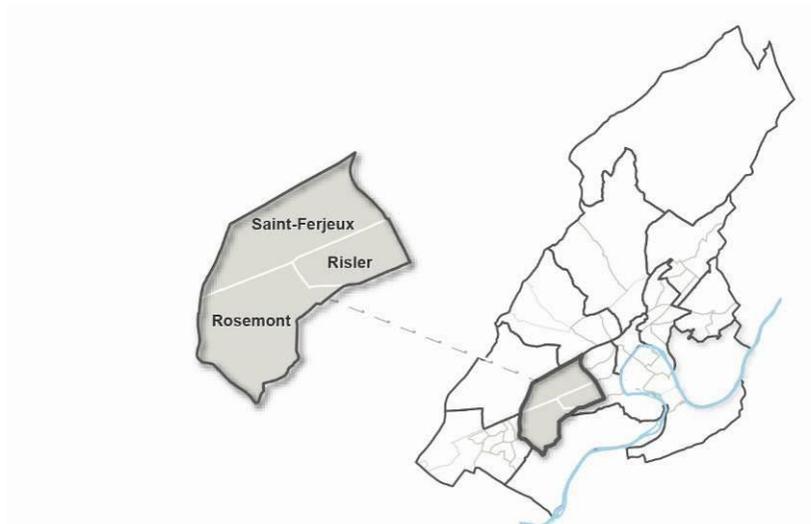
Après une diminution constante de la part des ménages avec enfants entre 2014 à 2015, selon le dernier recensement, cette part a progressé de 2 points et dépasse le niveau de la moyenne bisontine (28% contre 25% des ménages).

Les cadres et les retraités continuent d'être très présents dans le quartier, soit respectivement 17% et 35% contre 11% et 25%.

Les signaux de fragilité sociale du quartier sont stables et restent inférieurs à la moyenne bisontine.

Le taux de pauvreté est de 11,9% contre 22% pour la ville de Besançon.

# Quartier Saint-Ferjeux-Rosemont



► La cité Amitié, incluse dans l'Iris Saint-Ferjeux, est placée en veille active dans le contrat de ville du Grand Besançon 2015-2020. Les secteurs Pesty, Schlumberger et Pelouse, constituant de petits quartiers au sein de Saint-Ferjeux-Rosemont, sont, quant à eux, placés en observation.

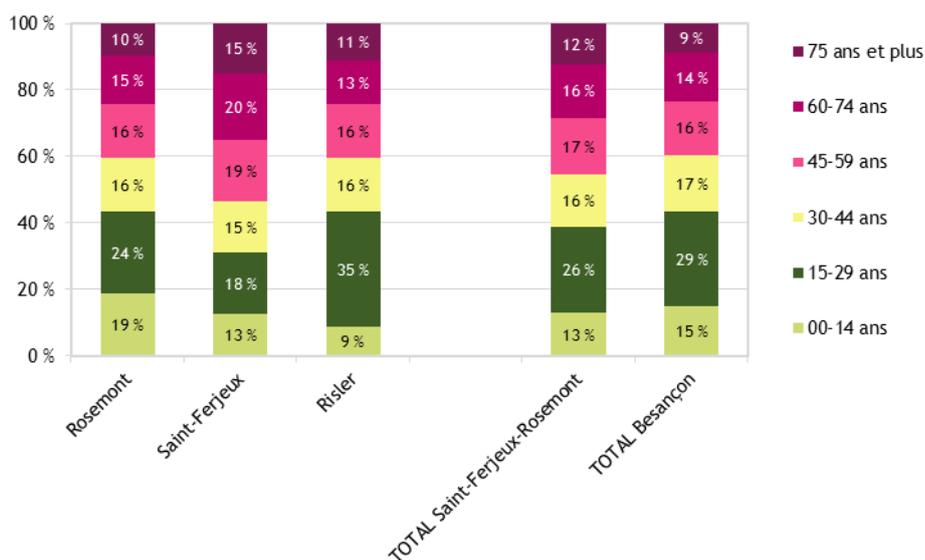
## Démographie

### Nombre d'habitants et évolution

|                                     | Nombre d'habitants en 1999 | Nombre d'habitants en 2012 | Nombre d'habitants en 2017 | Evolution 2012-2017 |
|-------------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------|
| Rosemont                            | 1 749                      | 1 778                      | 1 789                      | 0,6 %               |
| Saint-Ferjeux                       | 2 487                      | 2 437                      | 2 415                      | -0,9 %              |
| Risler                              | 1 940                      | 2 281                      | 2 262                      | -0,8 %              |
| <b>TOTAL Saint-Ferjeux-Rosemont</b> | <b>6 176</b>               | <b>6 497</b>               | <b>6 467</b>               | <b>-0,5 %</b>       |
| <b>TOTAL Besançon</b>               | <b>117 691</b>             | <b>116 353</b>             | <b>115 934</b>             | <b>-0,4 %</b>       |

Source : Insee, Recensements de la population

### Population par classes d'âges



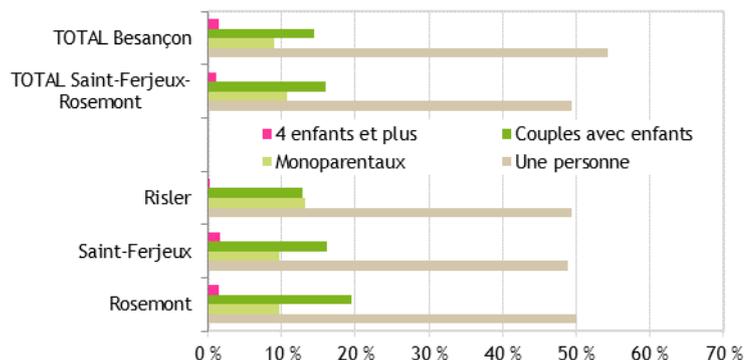
Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Nombre et composition familiale des ménages

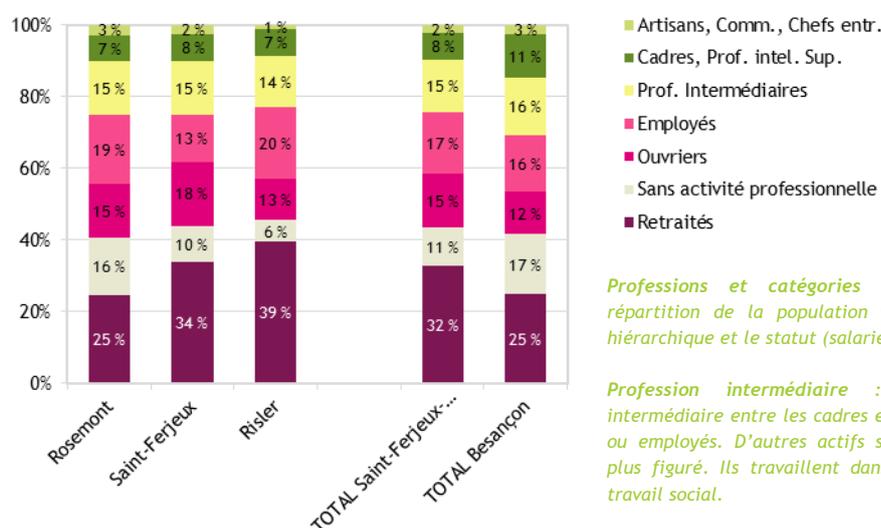
|                                     | Nombre de ménages |
|-------------------------------------|-------------------|
| Rosemont                            | 878               |
| Saint-Ferjeux                       | 1 190             |
| Risler                              | 915               |
| <b>TOTAL Saint-Ferjeux-Rosemont</b> | <b>2 982</b>      |
| <b>TOTAL Besançon</b>               | <b>61 386</b>     |

Source : Insee, Recensement de la population 2017

*Ménage* : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



## Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



Source : Insee, Recensement de la population 2017

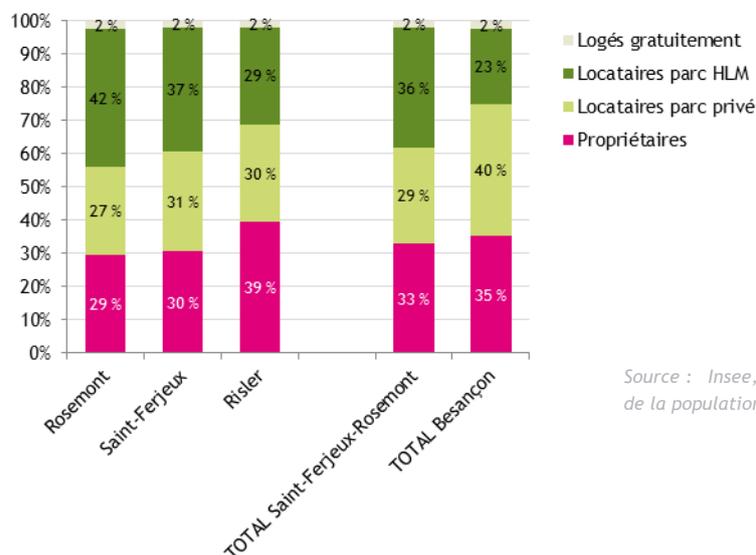
*Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)* : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

*Profession intermédiaire* : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

*Sans activité professionnelle* : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

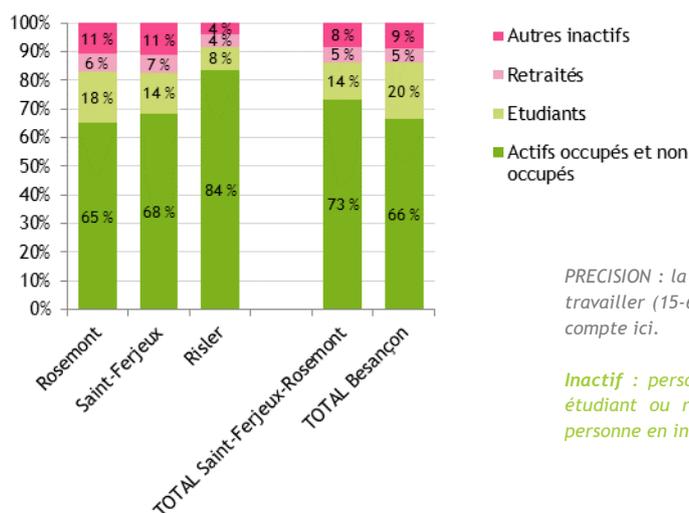
## Habitat et cadre de vie

### Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

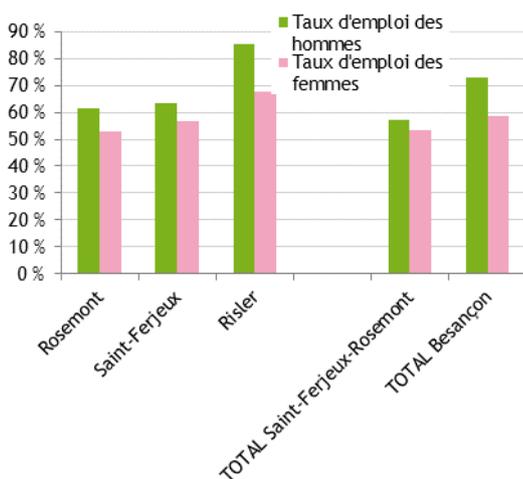


PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.

PRECISION : la présence de la caserne militaire fait augmenter le taux d'emploi des hommes pour l'IRIS Risler.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Demandeurs d'emploi en fin de mois

|                                     | Nombre de DEFM (cat A,B,C) | Nombre de DEFM (cat A) | Poids dans la ville |                    |
|-------------------------------------|----------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
|                                     |                            |                        | en nombre de DEFM   | en nombre d'actifs |
| Rosemont                            | 185                        | 114                    | 1,5 %               | 1,4 %              |
| Saint-Ferjeux                       | 271                        | 186                    | 2,5 %               | 1,9 %              |
| Risler                              | 144                        | 91                     | 1,2 %               | 2,6 %              |
| <b>TOTAL Saint-Ferjeux-Rosemont</b> | <b>600</b>                 | <b>391</b>             | <b>5,2 %</b>        | <b>5,9 %</b>       |
| <b>TOTAL Besançon</b>               | <b>11 624</b>              | <b>7 513</b>           | <b>///</b>          | <b>///</b>         |

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2019

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.
- Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.
- Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

## Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

|                                     | RSA                  |                                | Bas revenus                        |                                | Revenus disponibles |                  |
|-------------------------------------|----------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---------------------|------------------|
|                                     | Ménages allocataires | Part estimée parmi les ménages | Ménages allocataires à bas revenus | Part estimée parmi les ménages | Médiane             | Taux de pauvreté |
| Rosemont                            | 77                   | 8,8 %                          | 173                                | 19,7 %                         | 18 280              | 22,8 %           |
| Saint-Ferjeux                       | 127                  | 10,7 %                         | 254                                | 21,3 %                         | 18 070              | 26,2 %           |
| Risler                              | 50                   | 5,5 %                          | 112                                | 12,2 %                         | 18 500              | 15,5 %           |
| <b>TOTAL Saint-Ferjeux-Rosemont</b> | <b>254</b>           | <b>8,5 %</b>                   | <b>539</b>                         | <b>18,1 %</b>                  | <b>ND</b>           | <b>ND</b>        |
| <b>TOTAL Besançon</b>               | <b>4 839</b>         | <b>7,9 %</b>                   | <b>11 512</b>                      | <b>18,8 %</b>                  | <b>19 110</b>       | <b>22,0 %</b>    |

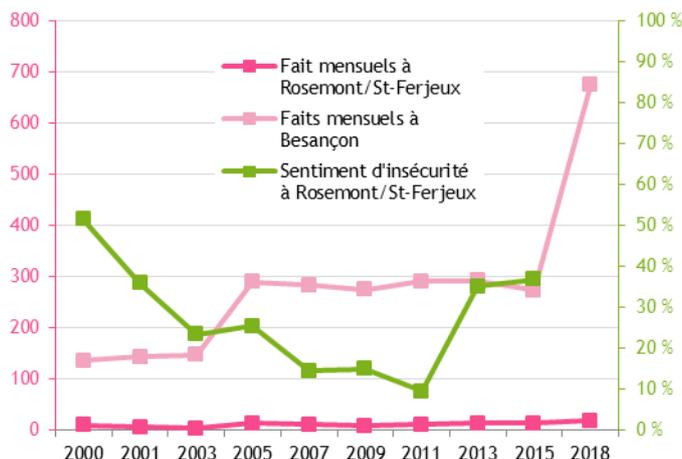
**PRECISION :** La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017, FILOSOFI 2017

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 096 € en 2019.

## Tranquillité publique

### Faits et sentiment d'insécurité



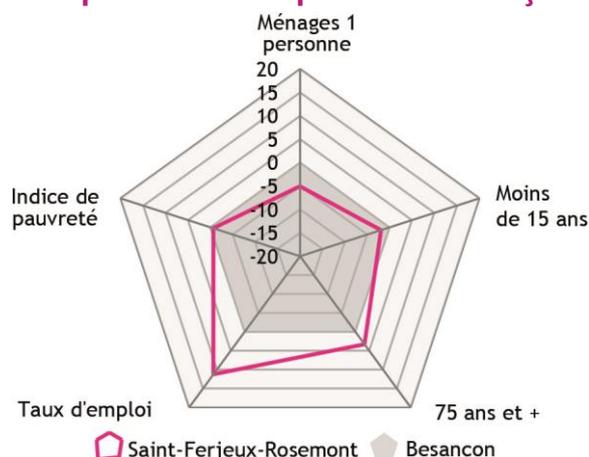
**Sentiment d'insécurité :** dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »  
Ces éléments ne sont plus suivis depuis 2016.

**PRECISION :** à partir de 2017 d'autres types de faits sont enregistrés : Rassemblement nocturne >22h, Tapage diurne, Tapage nocturne, Trafic de stupéfiant, Trouble de voisinage.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

## Synthèse

### Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017

**PRECISION :** Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

### En résumé

Saint-Ferjeux-Rosemont a connu entre 2012 et 2017, une légère diminution de sa population, soit -0,5%.

Le quartier est relativement âgé. La part des plus de 75 ans est de 3 points supérieure à la moyenne bisontine excepté dans L'IRIS Risler où les 15 et 29 ans sont 35%. Ce groupe d'âge y perd toutefois 3 points par rapport au dernier recensement.

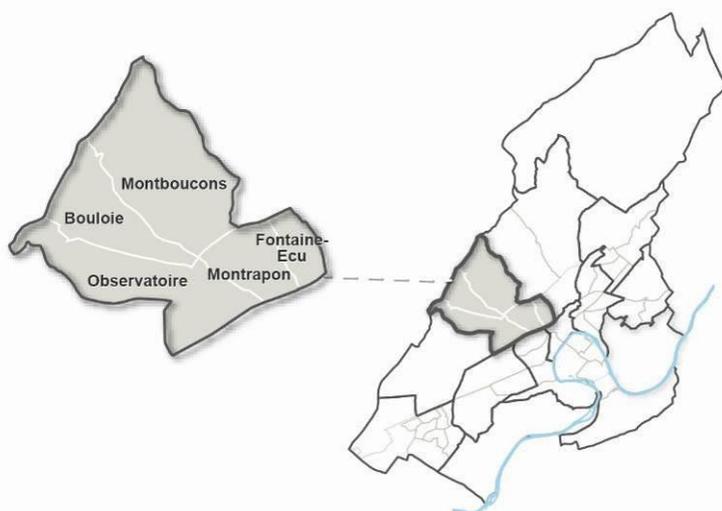
Saint-Ferjeux-Rosemont compte 28% de ménages familiaux avec une forte proportion de monoparentaux : 13% à Risler, 10% à Saint-Ferjeux (contre 9% à Besançon).

Le quartier est populaire. Les employés et ouvriers représentent 4 points de plus qu'à l'échelle communale. Les retraités sont aussi surreprésentés. Ces observations s'atténuent toutefois par rapport à 2016 (-3 points sur les retraités et ouvriers).

36% des habitants du quartier sont locataires du parc social (23% à Besançon). Ce parc progresse de 4 points à Rosemont et atteint 42%. Il est de 29% à Risler qui compte 39% des propriétaires. Le parc locatif privé - faible- perd 4 à 6 points à Risler et Rosemont.

Les signaux de fragilité sociale du quartier se renforcent : le taux de pauvreté augmente de 4,5 points à Saint-Ferjeux, de 2,9 points à Risler et de 2,2 points à Rosemont. Le taux de pauvreté dépasse désormais la moyenne communale à Saint-Ferjeux et à Rosemont.

# Quartier Montrapon-Montboucons



► Le périmètre du quartier prioritaire « Montrapon », défini par la géographie de la politique de la ville, est essentiellement présent sur les Iris Montrapon, Montboucons et Bouloie, scindés par le Boulevard Churchill. A l'ouest, il recouvre aussi une infime partie de l'Iris Observatoire.

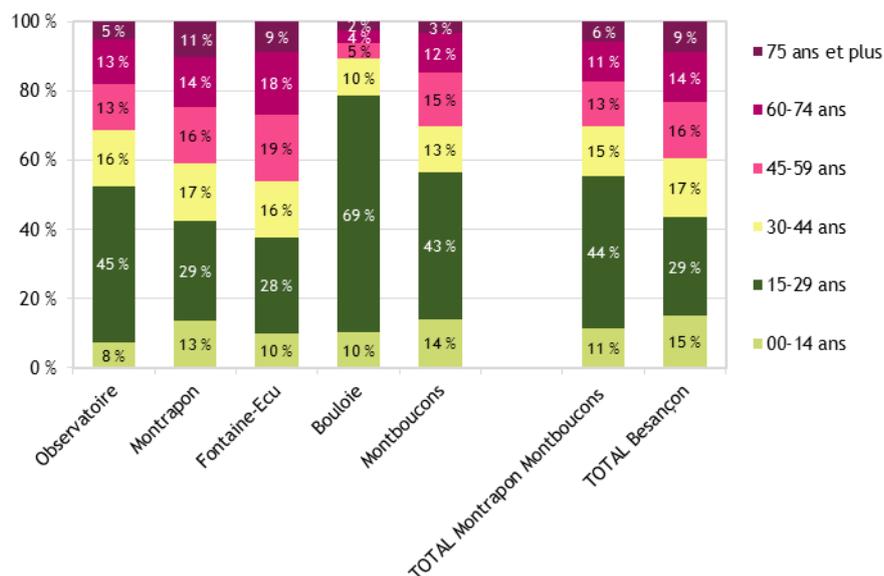
## Démographie

### Nombre d'habitants et évolution

|                                    | Nombre d'habitants en 1999 | Nombre d'habitants en 2012 | Nombre d'habitants en 2017 | Evolution 2012-2017 |
|------------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------|
| Observatoire                       | 2 384                      | 2 674                      | 2 528                      | -5,5 %              |
| Montrapon                          | 3 485                      | 3 165                      | 3 410                      | 7,7 %               |
| Fontaine-Ecu                       | 2 315                      | 1 764                      | 1 445                      | -18,1 %             |
| Bouloie                            | 2 915                      | 2 847                      | 3 243                      | 13,9 %              |
| Montboucons                        | 2 270                      | 2 728                      | 2 687                      | -1,5 %              |
| <b>TOTAL Montrapon Montboucons</b> | <b>13 369</b>              | <b>13 178</b>              | <b>13 312</b>              | <b>1,0 %</b>        |
| Quartier prioritaire Montrapon     | ND                         | 1 910                      | 1 919                      | 0,5 %               |
| <b>TOTAL Besançon</b>              | <b>117 691</b>             | <b>116 353</b>             | <b>115 934</b>             | <b>-0,4 %</b>       |

Source : Insee, Recensements de la population

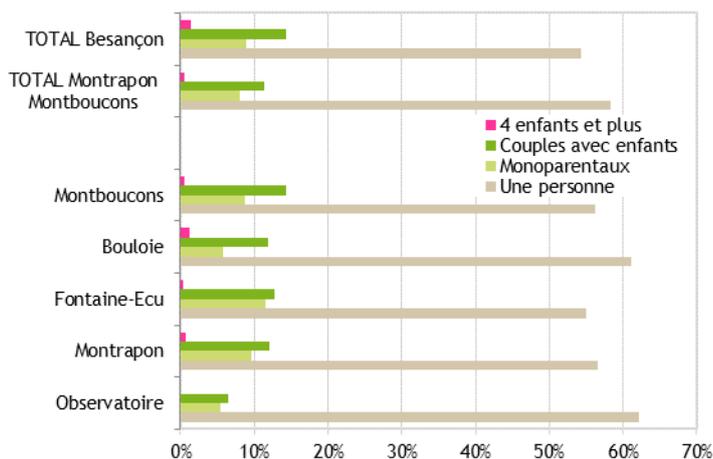
### Population par classes d'âges



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Nombre et composition familiale des ménages

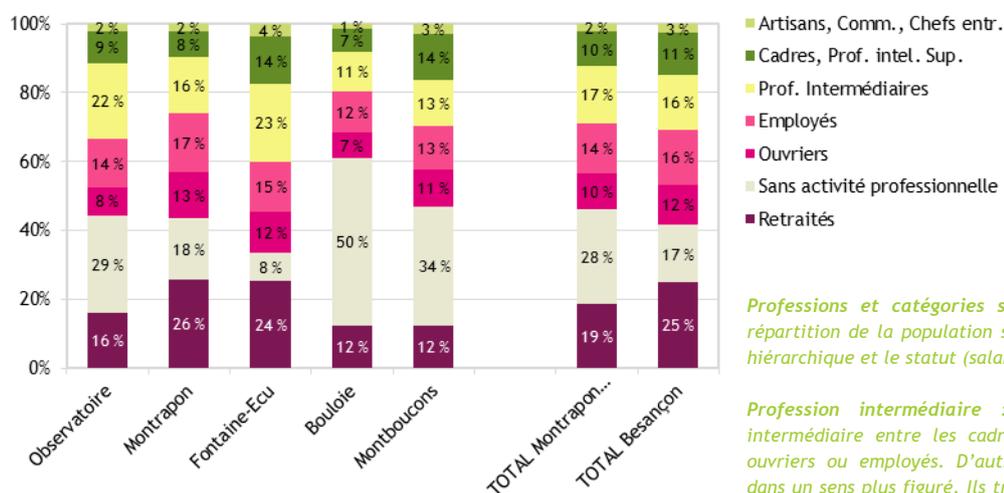
|                                    | Nombre de ménages |
|------------------------------------|-------------------|
| Observatoire                       | 1 526             |
| Montrapon                          | 1 976             |
| Fontaine-Ecu                       | 859               |
| Bouloie                            | 1 163             |
| Montboucons                        | 1 467             |
| <b>TOTAL Montrapon-Montboucons</b> | <b>6 991</b>      |
| <b>TOTAL Besançon</b>              | <b>61 386</b>     |



Source : Insee, Recensement de la population 2017

*Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.*

## Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



*Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).*

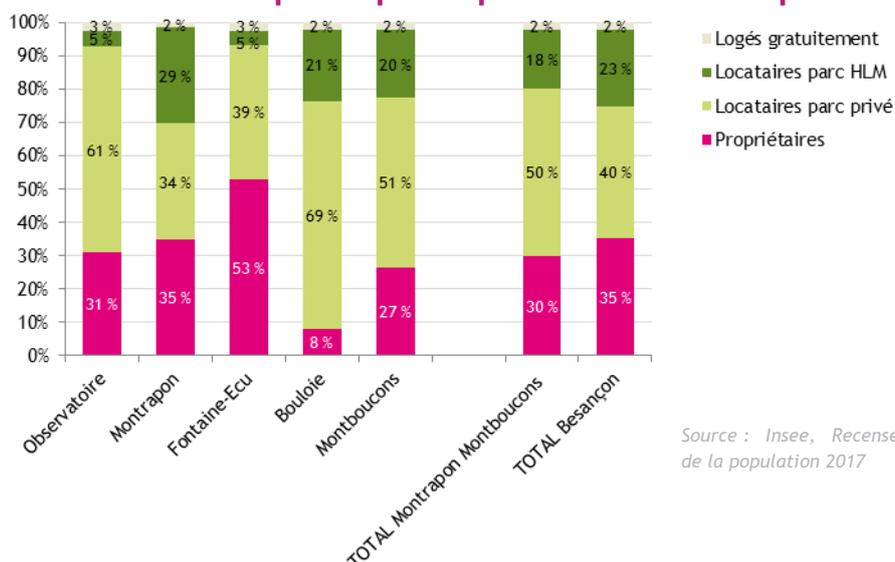
*Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.*

*Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.*

Source : Insee, Recensement de la population 2017

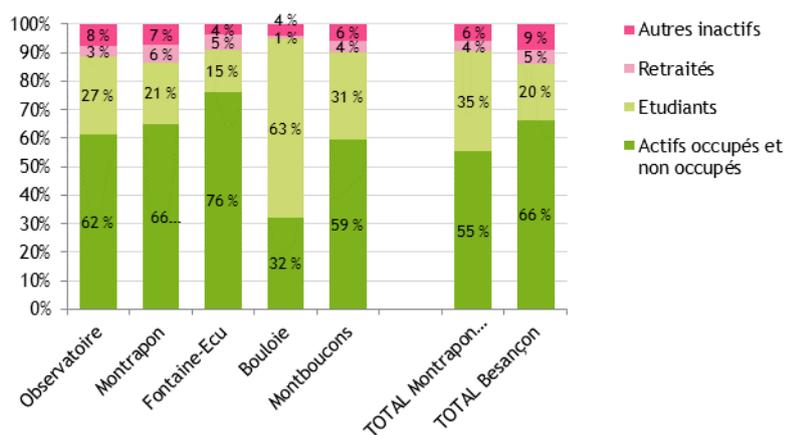
## Habitat et cadre de vie

### Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

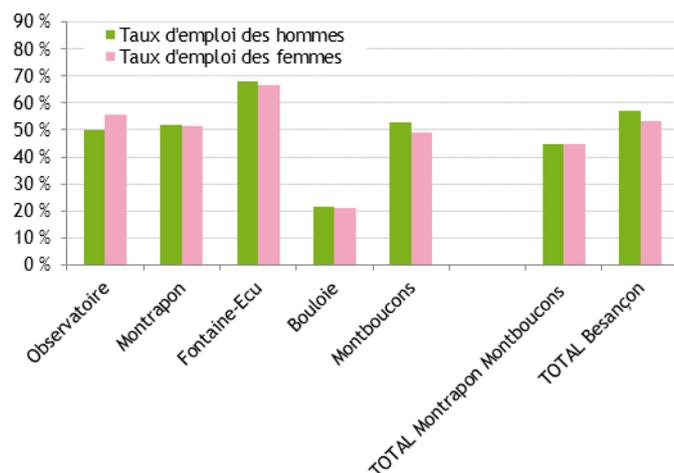


**PRECISION :** la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

**Inactif :** personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



**Taux d'emploi :** le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Demandeurs d'emploi en fin de mois

|                                      | Nombre de DEFM (cat A,B,C) | Nombre de DEFM (cat A) | Poids dans la ville |                    |
|--------------------------------------|----------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
|                                      |                            |                        | en nombre de DEFM   | en nombre d'actifs |
| Observatoire                         | 183                        | 115                    | 1,5 %               | 2,4 %              |
| Montrapon                            | 370                        | 242                    | 3,2 %               | 2,9 %              |
| Fontaine-Ecu                         | ND                         | ND                     | ND                  | 1,5 %              |
| Bouloie                              | 119                        | 66                     | 0,9 %               | 1,7 %              |
| Montboucons                          | 263                        | 166                    | 2,2 %               | 2,4 %              |
| <b>TOTAL Montrapon Montboucons *</b> | <b>935</b>                 | <b>589</b>             | <b>8,6 %</b>        | <b>10,8 %</b>      |
| Quartier prioritaire Montrapon       | 269                        | 161                    | ///                 | ///                |
| <b>TOTAL Besançon</b>                | <b>11 624</b>              | <b>7 513</b>           | ///                 | ///                |

\* total du quartier sans l'IRIS Fontaine-Ecu

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2019

**Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) :** les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- **Catégorie A :** demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.
- **Catégorie B :** personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.
- **Catégorie C :** personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

## Niveau de vie et pauvreté

### Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

|                                       | RSA                  |                                | Bas revenus                        |                                | Revenus disponibles |                  |
|---------------------------------------|----------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---------------------|------------------|
|                                       | Ménages allocataires | Part estimée parmi les ménages | Ménages allocataires à bas revenus | Part estimée parmi les ménages | Médiane             | Taux de pauvreté |
| Observatoire                          | 79                   | 5,2 %                          | 198                                | 13,0 %                         | 20 240              | 17,7 %           |
| Montrapon                             | 129                  | 6,5 %                          | 356                                | 18,0 %                         | 18 260              | 20,1 %           |
| Fontaine-Ecu                          | 27                   | 3,1 %                          | 99                                 | 11,5 %                         | 22 690              | ND               |
| Bouloie                               | 27                   | 2,3 %                          | 255                                | 21,9 %                         | ND                  | ND               |
| Montboucons                           | 119                  | 8,1 %                          | 281                                | 19,2 %                         | 19 980              | 19,0 %           |
| <b>TOTAL Montrapon-Montboucons</b>    | <b>381</b>           | <b>5,4 %</b>                   | <b>1 189</b>                       | <b>17,0 %</b>                  | <b>ND</b>           | <b>ND</b>        |
| <b>Quartier prioritaire Montrapon</b> | <b>151</b>           | <b>7,9 %</b>                   | <b>ND</b>                          | <b>ND</b>                      | <b>13 250</b>       | <b>41,5 %</b>    |
| <b>TOTAL Besançon</b>                 | <b>4 839</b>         | <b>7,9 %</b>                   | <b>11 512</b>                      | <b>18,8 %</b>                  | <b>19 110</b>       | <b>22,0 %</b>    |

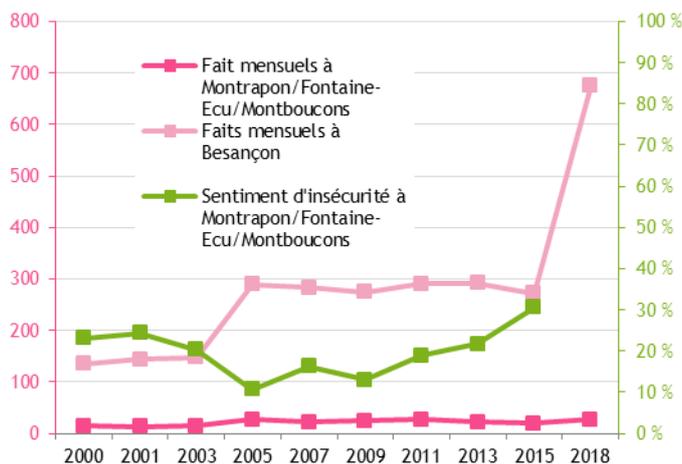
Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 096 € en 2019.

PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017, FILOSOFI 2017

## Tranquillité publique

### Faits et sentiment d'insécurité



Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

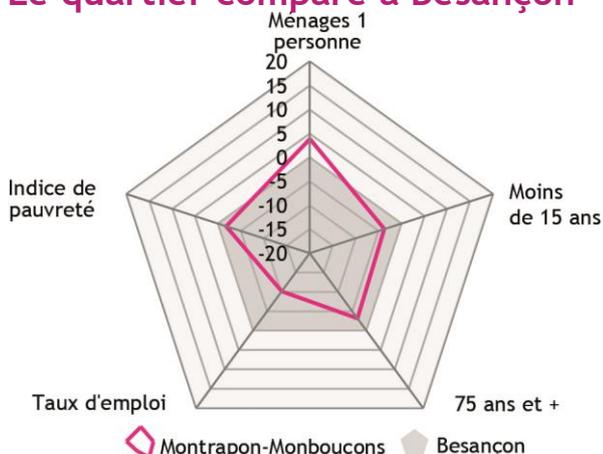
Ces éléments ne sont plus suivis depuis 2016.

PRECISION : à partir de 2017 d'autres types de faits sont enregistrés : Rassemblement nocturne >22h, Tapage diurne, Tapage nocturne, Trafic de stupéfiant, Trouble de voisinage.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

## Synthèse

### Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2018 et Insee, Recensement de la population 2016

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

### En résumé

La population du quartier est stable depuis 2012. Les IRIS Fontaine Ecu (-18,1%) et Observatoire (-5,5%) connaissent une perte démographique qui est compensée par la croissance des IRIS Bouloie (+13,9%) et Montrapon (+7,7%).

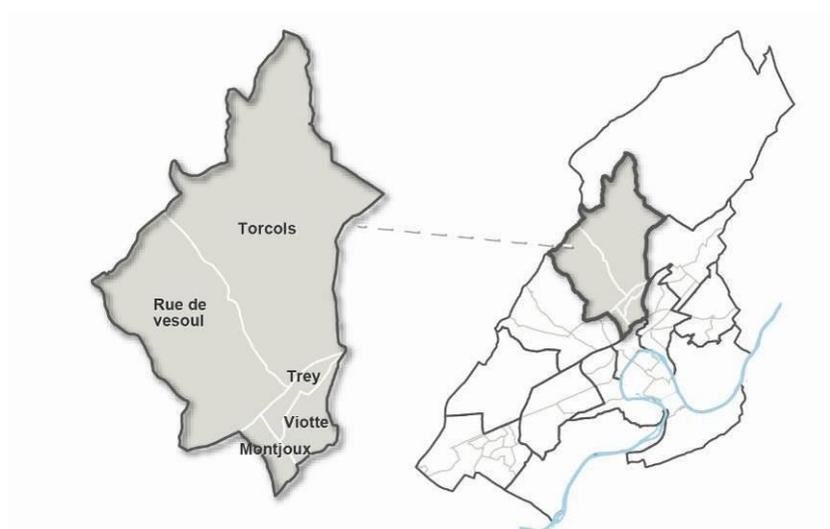
Le quartier est très étudiant expliquant une forte proportion de personnes seules et de jeunes de 15 à 29 ans.

Les IRIS Montboucons, Bouloie et Observatoire se caractérisent par la prédominance du parc locatif privé (50% des logements). En revanche, Fontaine-Ecu compte 53% de propriétaires. Seuls les IRIS Montrapon et Bouloie ont une proportion de locataires HLM plus importante qu'à l'échelle de la ville. Ce parc perd 2 points dans le quartier de 2015 à 2017. A Montrapon, le parc HLM accueille des ménages de classes populaires : 24% de ménages sont ouvriers et employés dans le quartier.

Les signaux de précarité sont forts à Montrapon et aux Montboucons qui dénombre 19,2% d'allocataires bas revenus (18,8% à Besançon). A Montrapon, le taux de pauvreté progresse de 1,8 points entre 2015 et 2017. Certains indicateurs évoluent aussi dans les autres IRIS : 21,9% d'allocataires bas revenus à Bouloie et une hausse de la part des allocataires CAF à Fontaine-Ecu.

QUARTIER MONTRAPON-MONTBOUCONS

# Quartier Saint-Claude-Torcolds



► La cité Viotte (incluse dans l'Iris Viotte) et les Hauts de Saint-Claude (partagés entre les IRIS Rue de Vesoul et Torcols), sont placés en observation dans le contrat de ville du Grand Besançon 2015-2020.

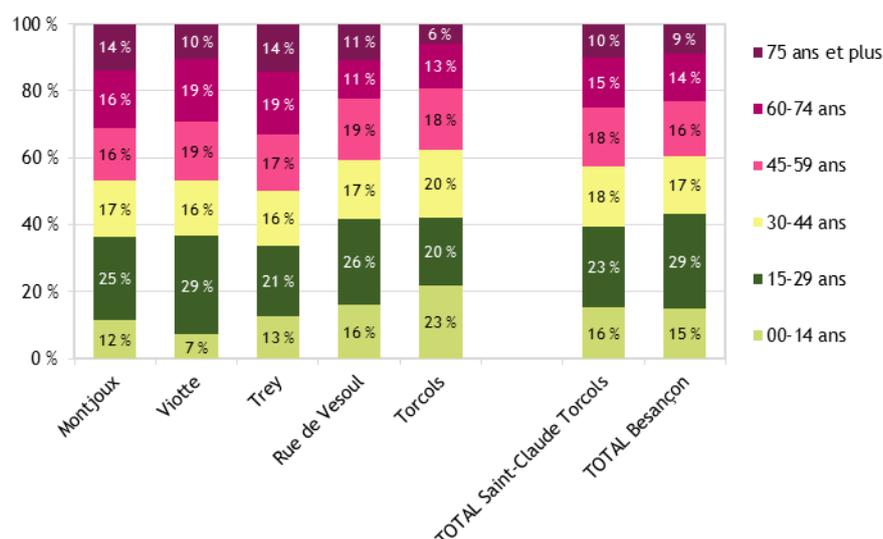
## Démographie

### Nombre d'habitants et évolution

|                                   | Nombre d'habitants en 1999 | Nombre d'habitants en 2012 | Nombre d'habitants en 2017 | Evolution 2012-2017 |
|-----------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------|
| Montjoux                          | 1 827                      | 2 024                      | 1 905                      | -5,9 %              |
| Viotte                            | 3 112                      | 2 749                      | 2 465                      | -10,3 %             |
| Trey                              | 2 054                      | 1 941                      | 1 863                      | -4,0 %              |
| Rue de Vesoul                     | 3 710                      | 4 170                      | 4 082                      | -2,1 %              |
| Torcolds                          | 3 272                      | 4 663                      | 4 962                      | 6,4 %               |
| <b>TOTAL Saint-Claude Torcols</b> | <b>13 975</b>              | <b>15 546</b>              | <b>15 276</b>              | <b>-1,7 %</b>       |
| <b>TOTAL Besançon</b>             | <b>117 691</b>             | <b>116 353</b>             | <b>115 934</b>             | <b>-0,4 %</b>       |

Source : Insee, Recensements de la population

### Population par classes d'âges



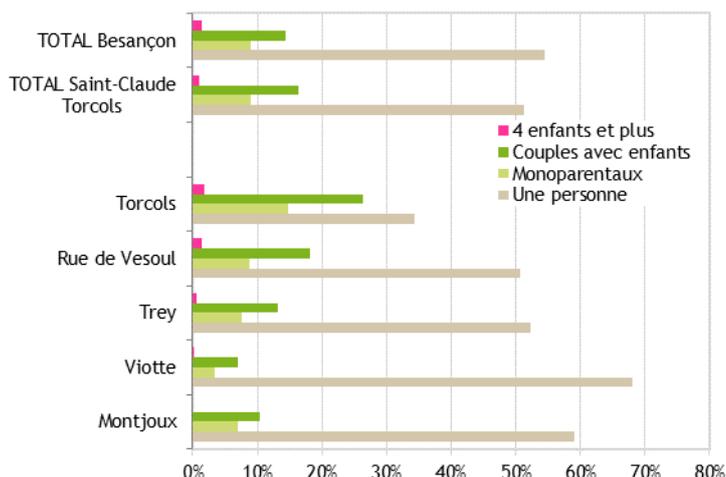
Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Nombre et composition familiale des ménages

|                                   | Nombre de ménages |
|-----------------------------------|-------------------|
| Montjoux                          | 1 171             |
| Viotte                            | 1 678             |
| Trey                              | 1 064             |
| Rue de Vesoul                     | 2 101             |
| Torcols                           | 2 173             |
| <b>TOTAL Saint-Claude-Torcols</b> | <b>8 187</b>      |
| <b>TOTAL Besançon</b>             | <b>61 386</b>     |

Source : Insee, Recensement de la population 2017

*Ménage* : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



## Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



*Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)* : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

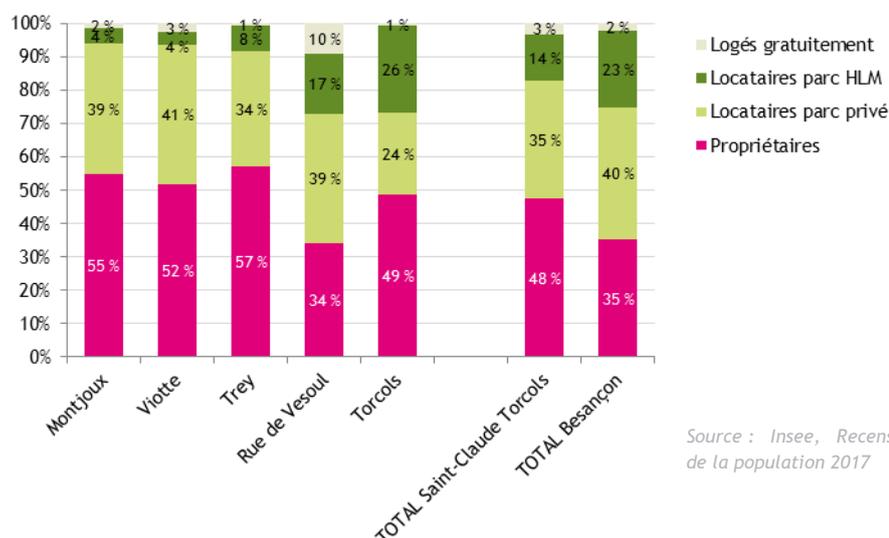
*Profession intermédiaire* : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

*Sans activité professionnelle* : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants et les militaire.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Habitat et cadre de vie

### Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

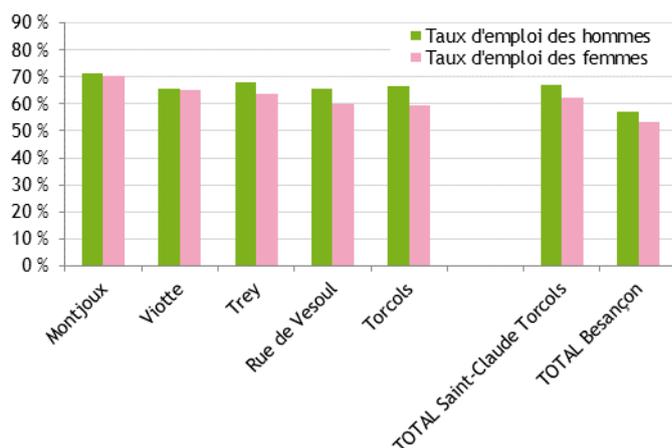


PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Demandeurs d'emploi en fin de mois

|                             | Nombre de DEFM (cat A,B,C) | Nombre de DEFM (cat A) | Poids dans la ville |                    |
|-----------------------------|----------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
|                             |                            |                        | en nombre de DEFM   | en nombre d'actifs |
| Montjoux                    | 134                        | 86                     | 1,1 %               | 1,8 %              |
| Viotte                      | 255                        | 167                    | 2,2 %               | 2,5 %              |
| Trey                        | 175                        | 107                    | 1,4 %               | 1,6 %              |
| Rue de Vesoul               | 396                        | 237                    | 3,2 %               | 3,7 %              |
| Torcolds                    | 435                        | 251                    | 3,3 %               | 4,6 %              |
| TOTAL Saint-Claude Torcolds | 1 395                      | 848                    | 11,3 %              | 14,1 %             |
| TOTAL Besançon              | 11 624                     | 7 513                  | ///                 | ///                |

**Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) :** les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- **Catégorie A :** demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.

- **Catégorie B :** personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

- **Catégorie C :** personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

\*Total du quartier sans l'IRIS Montjoux

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2019

## Niveau de vie et pauvreté

### Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

|                                    | RSA                  |                                | Bas revenus                        |                                | Revenus disponibles |                  |
|------------------------------------|----------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---------------------|------------------|
|                                    | Ménages allocataires | Part estimée parmi les ménages | Ménages allocataires à bas revenus | Part estimée parmi les ménages | Médiane             | Taux de pauvreté |
| Montjoux                           | 40                   | 3,4 %                          | 122                                | 10,4 %                         | 22 140              | 12,7 %           |
| Viotte                             | 96                   | 5,7 %                          | 231                                | 13,8 %                         | 20 660              | 17,3 %           |
| Trey                               | 57                   | 5,4 %                          | 138                                | 13,0 %                         | 19 100              | 12,5 %           |
| Rue de Vesoul                      | 125                  | 6,0 %                          | 300                                | 14,3 %                         | 20 470              | 14,5 %           |
| Torcolds                           | 124                  | 5,7 %                          | 313                                | 14,4 %                         | 20 160              | 15,9 %           |
| <b>TOTAL Saint-Claude-Torcolds</b> | <b>442</b>           | <b>5 %</b>                     | <b>1 104</b>                       | <b>13 %</b>                    | <b>ND</b>           | <b>ND</b>        |
| <b>TOTAL Besançon</b>              | <b>4 839</b>         | <b>7,9 %</b>                   | <b>11 512</b>                      | <b>18,8 %</b>                  | <b>19 110</b>       | <b>22,0 %</b>    |

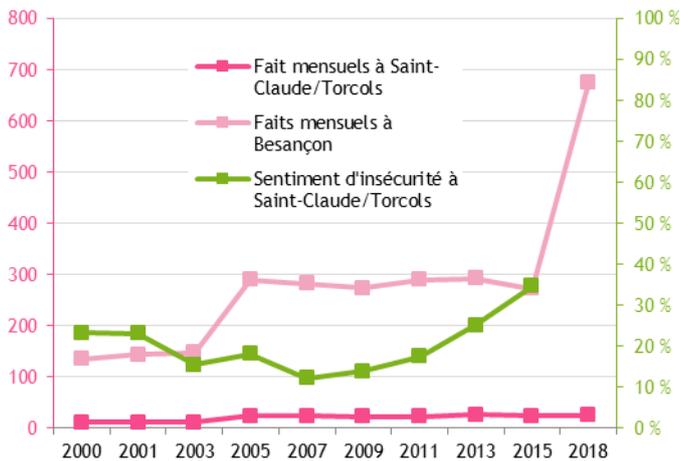
Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 096 € en 2019.

PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017, FILOSOFI 2017

## Tranquillité publique

### Faits et sentiment d'insécurité



Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »  
Ces éléments ne sont plus suivis depuis 2016.

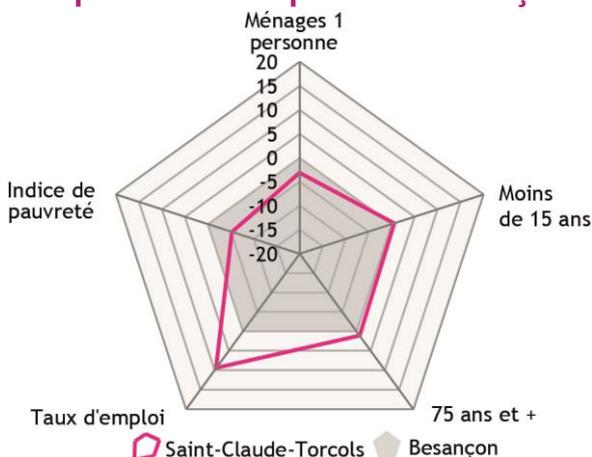
PRECISION : à partir de 2017 d'autres types de faits sont enregistrés : Rassemblement nocturne >22h, Tapage diurne, Tapage nocturne, Trafic de stupéfiant, Trouble de voisinage.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

## Synthèse

### Le quartier comparé à Besançon

### En résumé



Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

Saint-Claude-Torcolds perd 270 habitants entre 2012 et 2017 (1,7%). Les IRIS Viotte et Trey perdent une centaine d'habitants alors que l'IRIS Torcolds croît de 299 habitants (soit +6,4% par rapport à 2012).

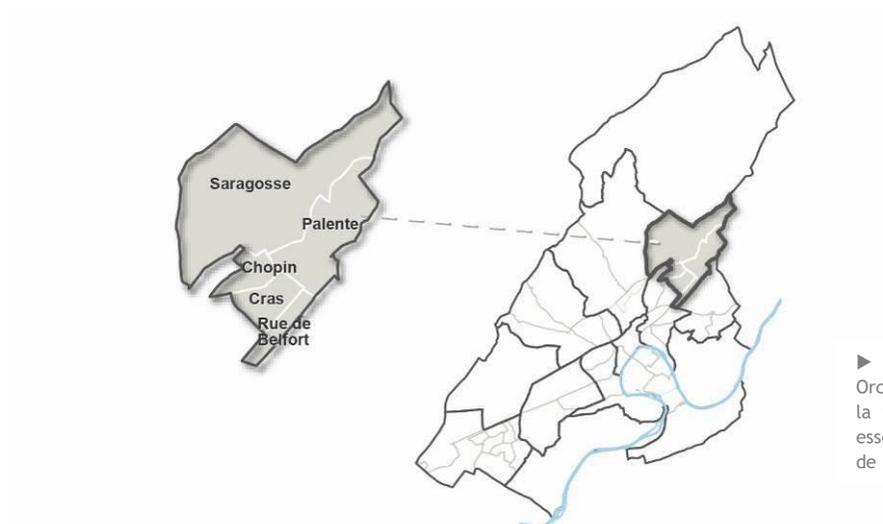
Les IRIS Viotte et Rue de Vesoul concentrent une plus grande part de 15-29 Rue de Vesoul alors que l'IRIS Torcolds est plus familial (7 points de plus pour les 30-44 ans et les moins de 15 ans). La population des IRIS Trey et Montjoux est plus âgée : les plus de 60 ans sont 6 à 7 points plus nombreux qu'à l'échelle bisontine.

Les professions intermédiaires, les employés, et les retraités sont surreprésentés de 2 à 3 points. Comme à l'échelle communale, la part des employés progresse. Les IRIS Montjoux et Rue de Vesoul enregistrent une augmentation de la part des ouvriers. Cette part baisse dans l'IRIS Torcolds.

Beaucoup de propriétaires vivent dans le quartier (13 points de plus qu'à l'échelle communale). Les locataires du parc social ne sont que 14% contre 23% à Besançon (mais 26% à Torcolds).

Les indicateurs de précarité sont stables. Les taux de pauvreté dans les IRIS du quartier restent inférieurs à ceux de la moyenne bisontine.

# Quartier Palente-Orchamps-Saragosse



► Le périmètre du quartier prioritaire « Palente-Orchamps », défini par géographie de la politique de la ville, couvre la partie centrale du quartier soit essentiellement l'Iris Chopin, et partiellement les Iris de Palente et Saragosse.

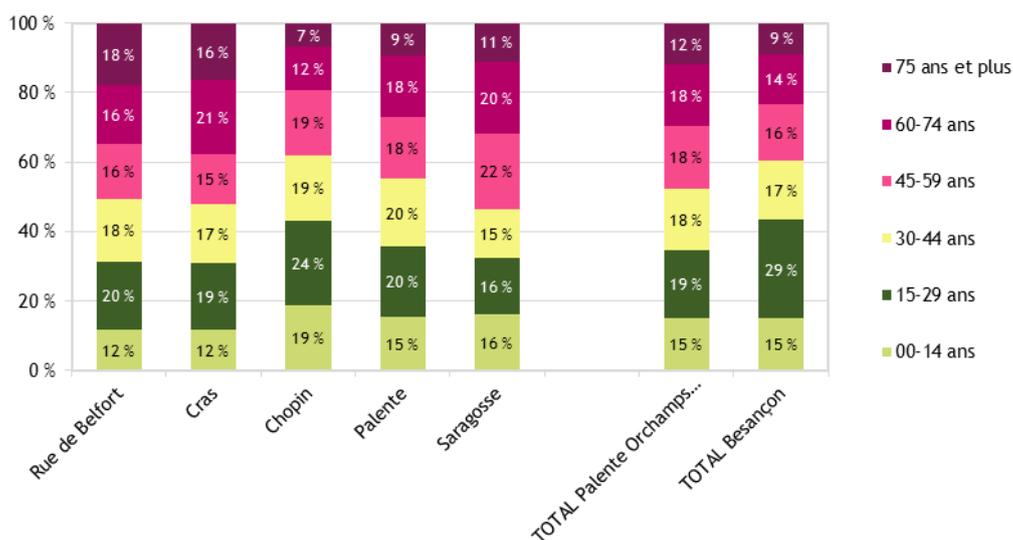
## Démographie

### Nombre d'habitants et évolution

|   | Nombre d'habitants en 1999 | Nombre d'habitants en 2012 | Nombre d'habitants en 2017 | Evolution 2012-2017 |
|---|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------|
| Rue de Belfort                          | 2 167                      | 1 927                      | 2 047                      | 6,3 %               |
| Cras                                    | 1 741                      | 1 569                      | 1 518                      | -3,3 %              |
| Chopin                                  | 2 518                      | 1 766                      | 2 090                      | 18,4 %              |
| Palente                                 | 2 959                      | 2 626                      | 2 591                      | -1,4 %              |
| Saragosse                               | 2 725                      | 2 459                      | 2 630                      | 7,0 %               |
| <b>TOTAL Palente Orchamps Saragosse</b> | <b>12 110</b>              | <b>10 347</b>              | <b>10 876</b>              | <b>5,1 %</b>        |
| Quartier prioritaire Orchamps-Palente   | ND                         | 2 820                      | 2 938                      | 4,2 %               |
| <b>TOTAL Besançon</b>                   | <b>117 691</b>             | <b>116 353</b>             | <b>115 934</b>             | <b>-0,4 %</b>       |

Source : Insee, Recensements de la population

### Population par classes d'âges



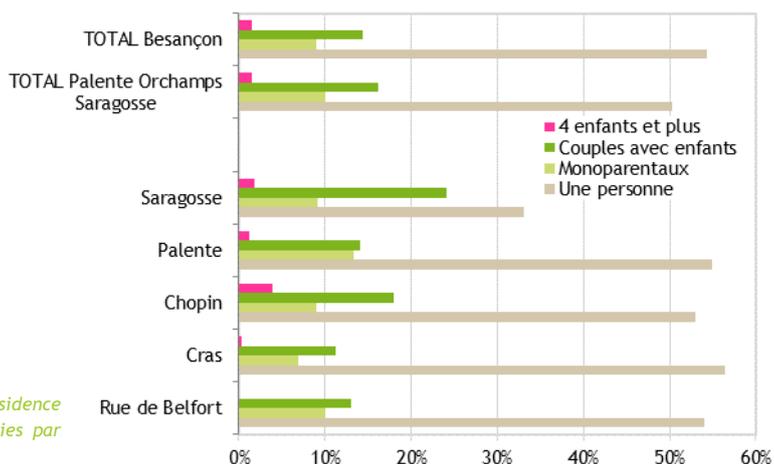
Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Nombre et composition familiale des ménages

|   | Nombre de ménages |
|---|-------------------|
| Rue de Belfort                          | 1 138             |
| Cras                                    | 908               |
| Chopin                                  | 1 061             |
| Palente                                 | 1 451             |
| Saragosse                               | 1 142             |
| <b>TOTAL Palente-Orchamps-Saragosse</b> | <b>5 700</b>      |
| <b>TOTAL Besançon</b>                   | <b>61 386</b>     |

Source : Insee, Recensement de la population 2017

*Ménage* : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



## Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



Source : Insee, Recensement de la population 2017

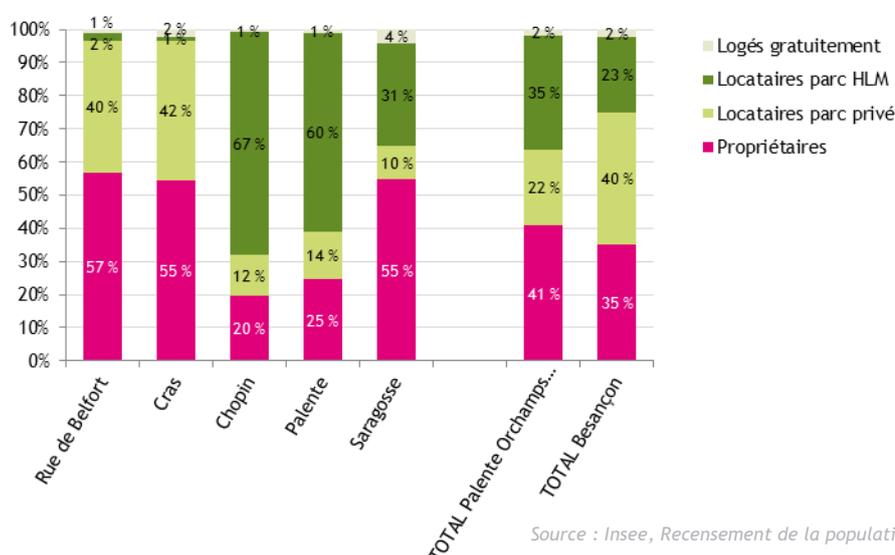
*Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)* : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

*Profession intermédiaire* : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

*Sans activité professionnelle* : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

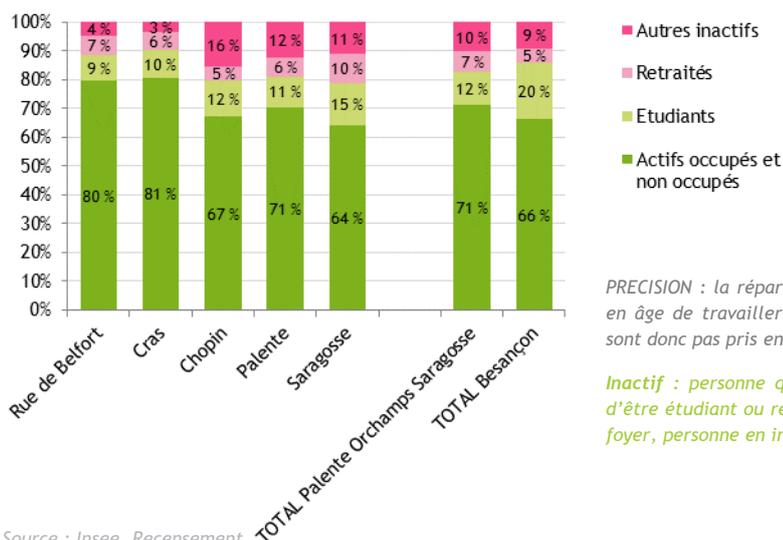
## Habitat et cadre de vie

### Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

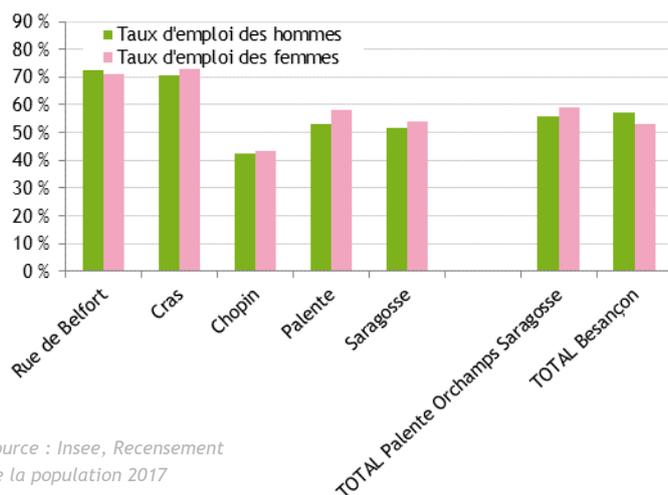


PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Demandeurs d'emploi en fin de mois

|   | Nombre de DEFM (cat A,B,C) | Nombre de DEFM (cat A) | Poids dans la ville |                    |
|---|----------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
|   |                            |                        | en nombre de DEFM   | en nombre d'actifs |
| Rue de Belfort                          | 139                        | 82                     | 1,1 %               | 1,9 %              |
| Cras                                    | 100                        | 56                     | 0,7 %               | 1,3 %              |
| Chopin                                  | 344                        | 234                    | 3,1 %               | 1,8 %              |
| Palente                                 | 345                        | 241                    | 3,2 %               | 2,2 %              |
| Saragosse                               | 199                        | 133                    | 1,8 %               | 2,0 %              |
| <b>TOTAL Palente Orchamps Saragosse</b> | <b>1 127</b>               | <b>746</b>             | <b>9,9 %</b>        | <b>9,2 %</b>       |
| Quartier prioritaire Orchamps-Palente   | 622                        | 436                    | ///                 | ///                |
| <b>TOTAL Besançon</b>                   | <b>11 624</b>              | <b>7 513</b>           | <b>///</b>          | <b>///</b>         |

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2019

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.
- Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.
- Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

## Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

|  | RSA                  |                                | Bas revenus                        |                                | Revenus disponibles |                  |
|--|----------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---------------------|------------------|
|  | Ménages allocataires | Part estimée parmi les ménages | Ménages allocataires à bas revenus | Part estimée parmi les ménages | Médiane             | Taux de pauvreté |
| Rue de Belfort                               | 41                   | 3,6 %                          | 114                                | 10,0 %                         | 20 060              | ND               |
| Cras   | 17                   | 1,9 %                          | 71                                 | 7,8 %                          | 21 500              | ND               |
| Chopin                                       | 187                  | 17,6 %                         | 343                                | 32,3 %                         | 13 510              | 43,7 %           |
| Palente                                      | 178                  | 12,3 %                         | 343                                | 23,6 %                         | 16 830              | 27,9 %           |
| Saragosse                                    | 70                   | 6,1 %                          | 181                                | 15,8 %                         | 21 600              | 16,2 %           |
| <b>TOTAL Palente-Orchamps-Saragosse</b>      | <b>493</b>           | <b>8,6 %</b>                   | <b>1 052</b>                       | <b>18,5 %</b>                  | <b>ND</b>           | <b>ND</b>        |
| <b>Quartier prioritaire Palente-Orchamps</b> | <b>350</b>           | <b>14,4 %</b>                  | <b>ND</b>                          | <b>ND</b>                      | <b>12 857</b>       | <b>45,0 %</b>    |
| <b>TOTAL Besançon</b>                        | <b>4 839</b>         | <b>7,9 %</b>                   | <b>11 512</b>                      | <b>18,8 %</b>                  | <b>19 110</b>       | <b>22,0 %</b>    |

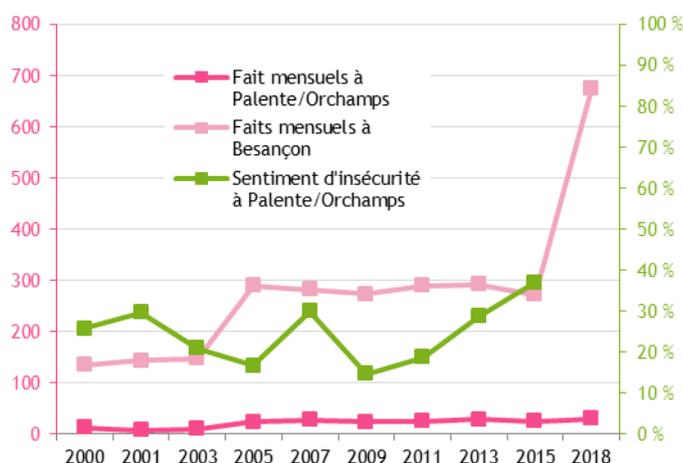
Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 096 € en 2019.

PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Source : CAF 2019 et Insee, Recensements de la population 2017, FILOSOFI 2017

## Tranquillité publique

### Faits et sentiment d'insécurité



Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

Ces éléments ne sont plus suivis depuis 2016.

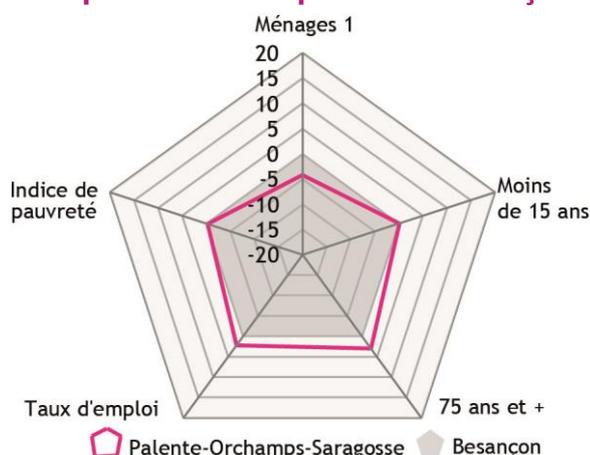
PRECISION : à partir de 2017 d'autres types de faits sont enregistrés : Rassemblement nocturne >22h, Tapage diurne, Tapage nocturne, Trafic de stupéfiant, Trouble de voisinage.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

## Synthèse

### Le quartier comparé à Besançon

### En résumé



Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

Palente-Orchamps-Saragosse gagne 529 habitants de 2012 à 2017 (+5,2%). L'IRIS Chopin enregistre la plus forte croissance du quartier (+18,4%). Seul l'IRIS des Cras décroît (-3,3%).

Le quartier est vieillissant y compris dans l'IRIS Chopin, plus jeune, où les plus de 60 ans gagnent 3 points en deux ans.

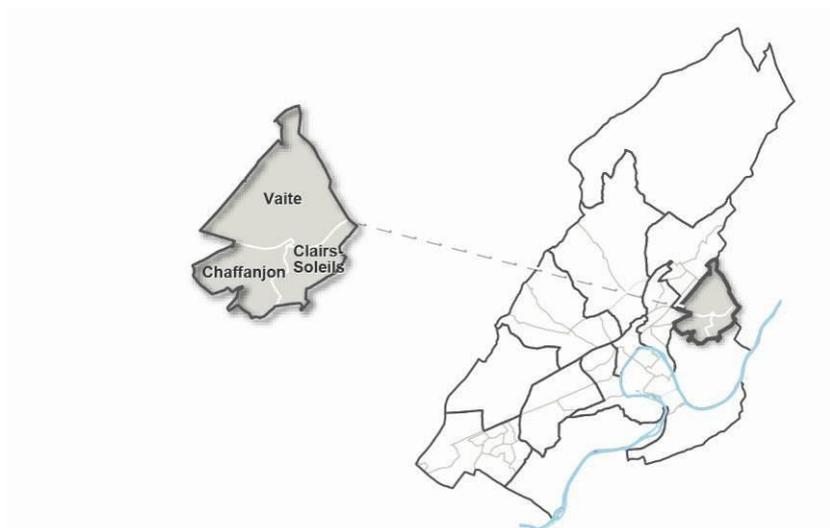
Les retraités et les classes populaires sont très présents (16% d'ouvriers, 17% d'employés, 32% de retraités). Les employés et les ouvriers représentent 47% de la population de l'IRIS Chopin, 40% à Palente. La part des retraités progresse dans les IRIS Rue de Belfort (+3 points), Chopin (+2 points). Les cadres dans le quartier, ne représentent toujours que 8% des ménages contre 12% à Besançon. Cette part est stable.

Le quartier est familial (28% des ménages ont des enfants, 31% dans l'IRIS Chopin) mais ces ménages sont moins nombreux aux Cras (18%) et Rue de Belfort (23%).

Les locataires du parc HLM sont nombreux (67% à Chopin et 60% à Palente) malgré une chute de 4 points à Chopin.

Le quartier connaît une fragilisation sociale : baisse du taux d'emploi, hausse d'allocataires du RSA aux Cras... Les IRIS Chopin et Palente apparaissent comme les plus précaires : taux d'emploi inférieur à 50% et part importante de DEFM et d'allocataires CAF.

# Quartier Vaîte-Clairs-soleils



► Le périmètre du quartier prioritaire « Clairs-Soleils », défini par la géographie de la politique de la ville, couvre une grande partie de l'Iris Clairs-Soleils et plus légèrement celui de Vaîte.

► Les Iris Clairs-Soleils et Vaîte ont fait l'objet d'une modification de leur périmètre en 2008 par l'Insee. Il convient donc d'interpréter les données et leurs évolutions avec précaution.

## Démographie

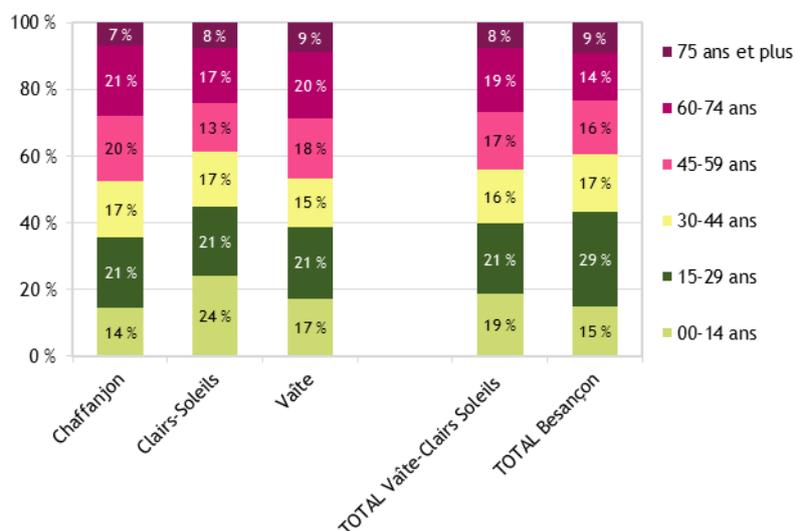
### Nombre d'habitants et évolution

|                                     | Nombre d'habitants en 1999 | Nombre d'habitants en 2012 | Nombre d'habitants en 2017 | Evolution 2012-2017 |
|-------------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------|
| Chaffanjon                          | 2 002                      | 2 065                      | 2 111                      | 2,2 %               |
| Clairs-Soleils                      | 2 116                      | 1 894                      | 1 971                      | 4,1 %               |
| Vaîte                               | 1 947                      | 1 268                      | 1 444                      | 13,9 %              |
| <b>TOTAL Vaîte-Clairs Soleils</b>   | <b>6 065</b>               | <b>5 226</b>               | <b>5 525</b>               | <b>5,7 %</b>        |
| Quartier prioritaire Clairs-Soleils | ND                         | 1 180                      | 1 600                      | 35,6 %              |
| <b>TOTAL Besançon</b>               | <b>117 691</b>             | <b>116 353</b>             | <b>115 934</b>             | <b>-0,4 %</b>       |

ATTENTION : Les taux d'évolution ne sont qu'estimés au vu des modifications des périmètres des Iris Clairs-Soleils et Vaîte en 2008.

Source : Insee, Recensements de la population

### Population par classes d'âges



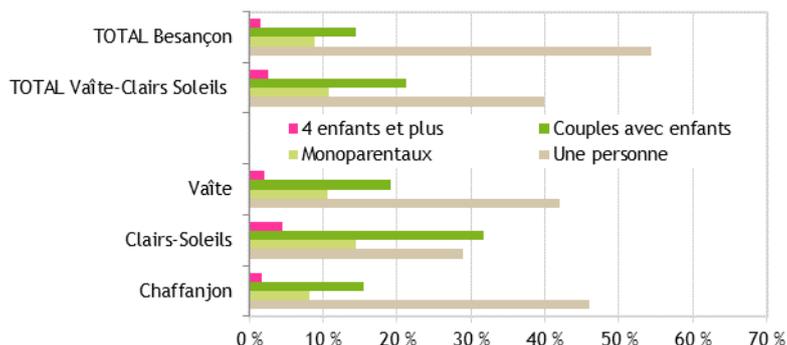
Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Nombre et composition familiale des ménages

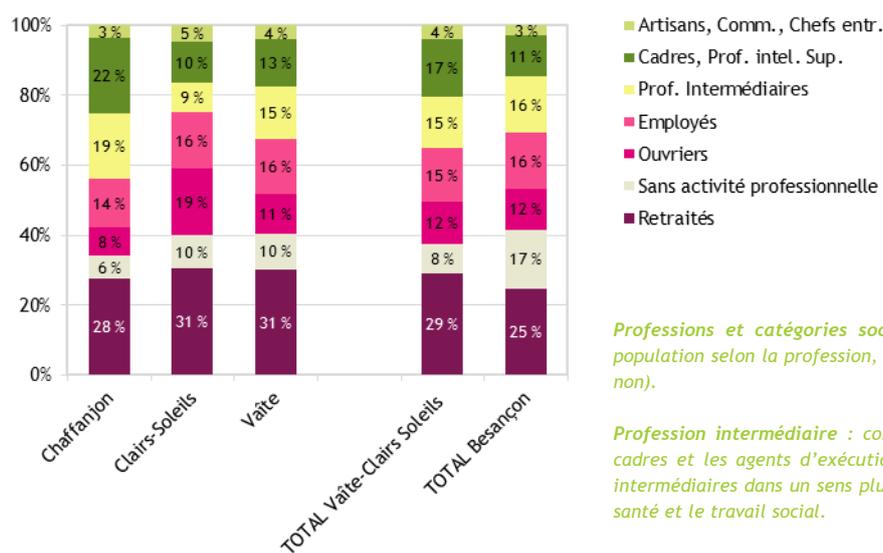
|                                   | Nombre de ménages |
|-----------------------------------|-------------------|
| Chaffanjon                        | 1 112             |
| Clairs-Soleils                    | 757               |
| Vaite                             | 698               |
| <b>TOTAL Vaite-Clairs-Soleils</b> | <b>2 568</b>      |
| <b>TOTAL Besançon</b>             | <b>61 386</b>     |

Source : Insee, Recensement de la population 2017

*Ménage* : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



## Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



*Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)* : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salié ou non).

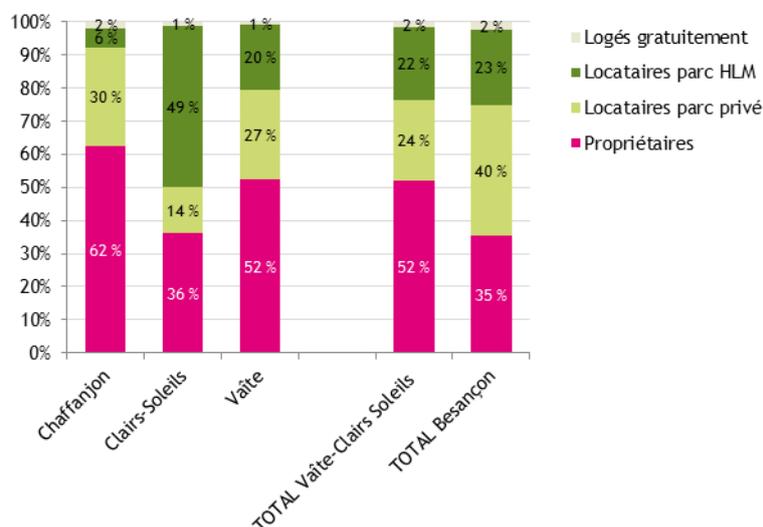
*Profession intermédiaire* : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

*Sans activité professionnelle* : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

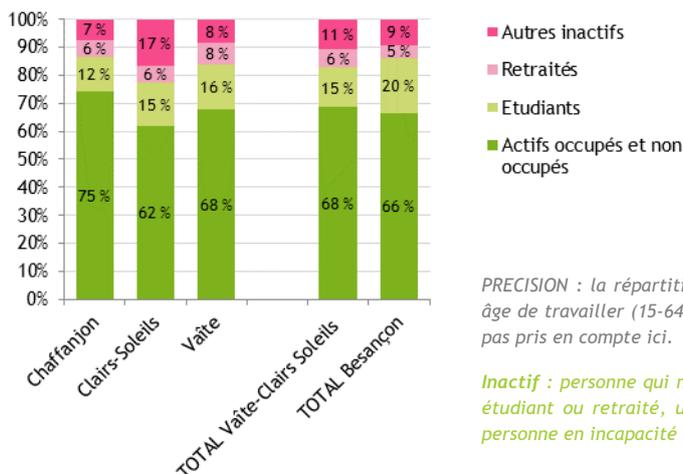
## Habitat et cadre de vie

### Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

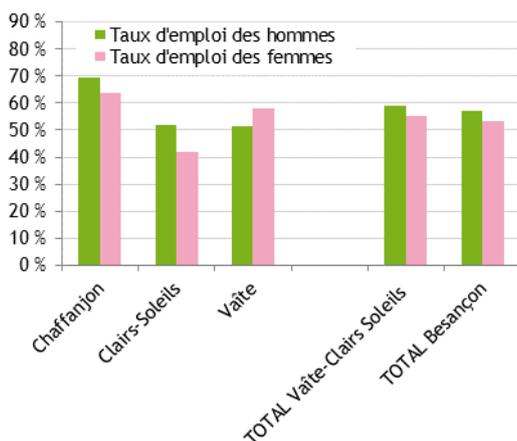


PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Demands d'emploi en fin de mois

|                                     | Nombre de DEFM (cat A,B,C) | Nombre de DEFM (cat A) | Poids dans la ville |                    |
|-------------------------------------|----------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
|                                     |                            |                        | en nombre de DEFM   | en nombre d'actifs |
| Chaffanjon                          | 178                        | 106                    | 1,4 %               | 2,0 %              |
| Clairs-Soleils                      | 221                        | 152                    | 2,0 %               | 1,4 %              |
| Vaite                               | 128                        | 82                     | 1,1 %               | 1,2 %              |
| TOTAL Vaite-Clairs Soleils          | 527                        | 340                    | 4,5 %               | 4,5 %              |
| Quartier prioritaire Clairs-Soleils | 216                        | 152                    | ///                 | ///                |
| TOTAL Besançon                      | 11 624                     | 7 513                  | ///                 | ///                |

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares. STMT au 31/12/2019

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.
- Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.
- Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

## Niveau de vie et pauvreté

### Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

|  | RSA                  |                                | Bas revenus                        |                                | Revenus disponibles |                  |
|--|----------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---------------------|------------------|
|  | Ménages allocataires | Part estimée parmi les ménages | Ménages allocataires à bas revenus | Part estimée parmi les ménages | Médiane             | Taux de pauvreté |
| Chaffanjon                                 | 54                   | 4,9 %                          | 128                                | 11,5 %                         | 22 510              | 10,8 %           |
| Clairs-Soleils                             | 118                  | 15,6 %                         | 225                                | 29,7 %                         | 16 280              | 33,3 %           |
| Vaïte                                      | 52                   | 7,5 %                          | 115                                | 16,5 %                         | 21 770              | ND               |
| <b>TOTAL Vaïte-Clairs-Soleils</b>          | <b>224</b>           | <b>8,7 %</b>                   | <b>468</b>                         | <b>18,2%</b>                   | <b>ND</b>           | <b>ND</b>        |
| <i>Quartier prioritaire Clairs-Soleils</i> | <i>108</i>           | <i>6,8 %</i>                   | <i>ND</i>                          | <i>ND</i>                      | <i>12 754</i>       | <i>47,2 %</i>    |
| <b>TOTAL Besançon</b>                      | <b>4 839</b>         | <b>7,9 %</b>                   | <b>11 512</b>                      | <b>18,8%</b>                   | <b>19 110</b>       | <b>22,0 %</b>    |

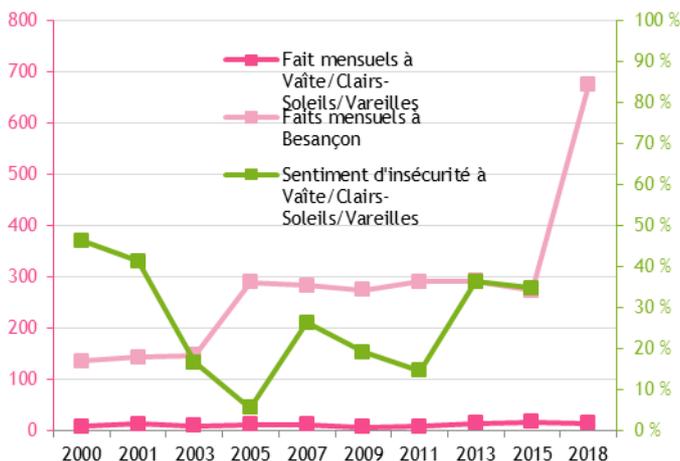
*PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.*

Source : CAF 2019 et Insee, Recensements de la population 2017, FILOSOFI 2017

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 096 € en 2019.

## Tranquillité publique

### Faits et sentiments d'insécurité



*Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »*

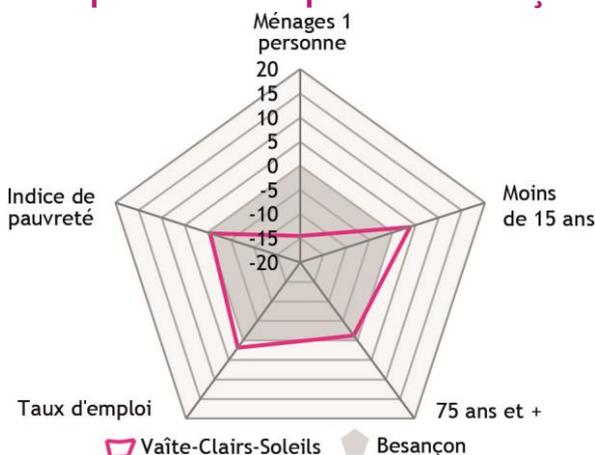
*Ces éléments ne sont plus suivis depuis 2016.*

*PRECISION : à partir de 2017 d'autres types de faits sont enregistrés : Rassemblement nocturne >22h, Tapage diurne, Tapage nocturne, Trafic de stupéfiant, Trouble de voisinage.*

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

## Synthèse

### Le quartier comparé à Besançon *En résumé*



Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017

*PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.*

Le quartier enregistre une croissance démographique significative entre 2012 à 2017(+5,7%). Le PRU aux Clairs-Soleils explique cette croissance, mais des dynamiques similaires se retrouvent aux Vaïtes (+13,9%) et à Chaffanjon (+2,2%).

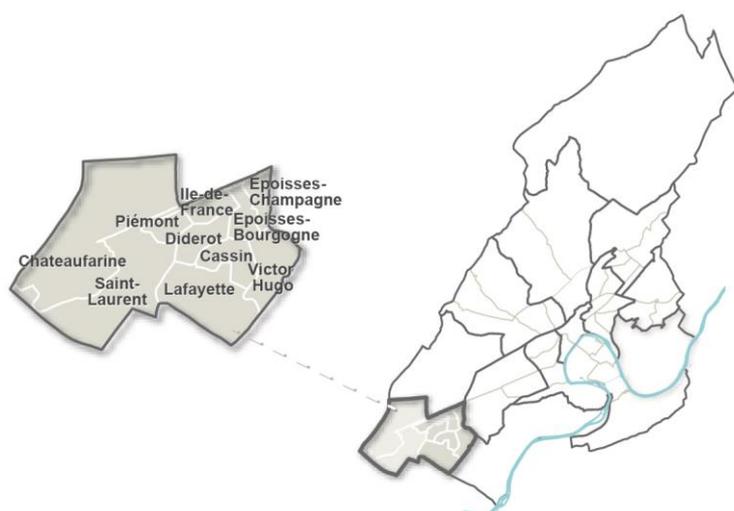
Le quartier est familial (35% de ménages avec enfants). Clairs-Soleils concentre 51% de ce type de ménages (dont 4% de 4 enfants et +). A Chaffanjon et aux Vaïtes, le nombre de personnes seules est plus élevé (en baisse dans l'IRIS Vaïte, soit respectivement 46% et 42%).

L'IRIS Clairs-Soleils ne compte que 19% de ménages de CSP qualifiées contre 41% à Chaffanjon et 28% aux Vaïtes.

Excepté à Clairs-Soleils où 49% des habitants sont locataires du parc social, la plupart des habitants du quartier sont propriétaires (52%). Aux Vaïtes, les opérations de diversification de l'habitat ont pour conséquence une hausse de la part du locatif (-3 points du parc privé).

Aux Clairs-Soleils, les signaux de précarité sont élevés : taux d'emploi inférieur à 50%, 15,6% d'allocataires au RSA, 29,7% d'allocataires bas revenus (contre 18,8% à Besançon), taux de pauvreté de 33,3%... Certains signaux évoluent également aux Vaïtes et Chaffanjon : baisse globale du taux d'emploi, hausse du nombre de DEFM à Chaffanjon...

# Quartier Planoise-Châteaufarine



► Le périmètre du quartier prioritaire « Planoise », défini par la nouvelle géographie de la politique de la ville, couvre la majorité du quartier à l'exception d'une partie de l'Iris Victor Hugo et de la totalité des Iris Saint Laurent, Lafayette et Châteaufarine.

► En raison d'effectifs réduits, les données pour les Iris Lafayette et Châteaufarine ne sont pas toujours disponibles ou exploitables.

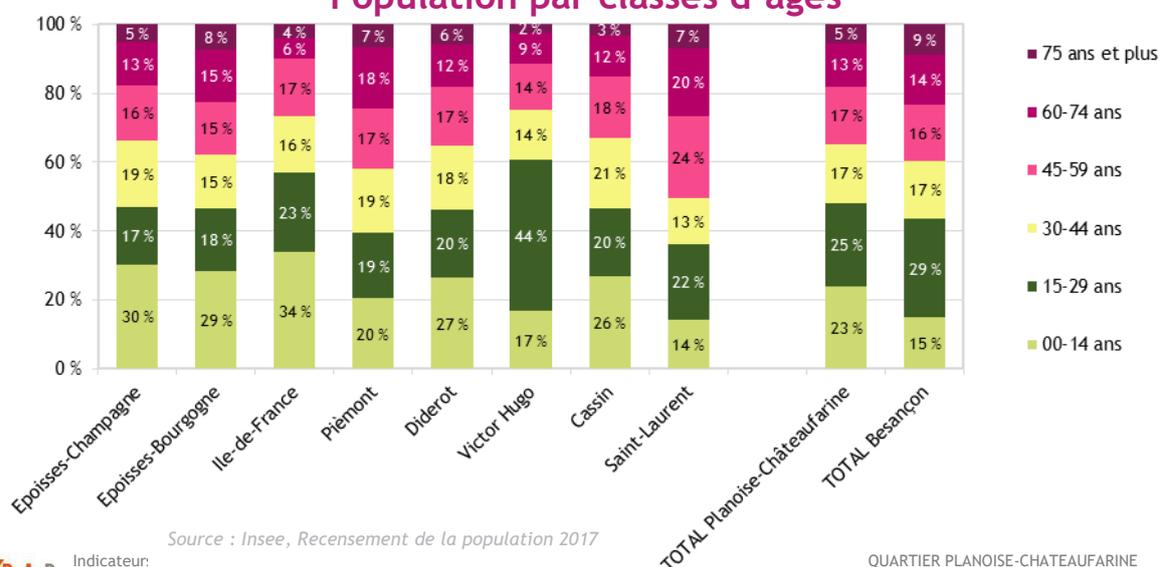
## Démographie

### Nombre d'habitants et évolution

|                                     | Nombre d'habitants en 1999 | Nombre d'habitants en 2012 | Nombre d'habitants en 2017 | Evolution 2012-2017 |
|-------------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------|
| Epoisses-Champagne                  | 1 868                      | 1 521                      | 1 523                      | 0,2 %               |
| Epoisses-Bourgogne                  | 2 418                      | 1 997                      | 1 722                      | -13,8 %             |
| Ile-de-France                       | 2 621                      | 2 616                      | 2 301                      | -12,0 %             |
| Piémont                             | 3 169                      | 2 894                      | 2 928                      | 1,2 %               |
| Diderot                             | 3 241                      | 2 275                      | 2 558                      | 12,5 %              |
| Victor Hugo                         | 1 782                      | 1 971                      | 1 965                      | -0,3 %              |
| Cassin                              | 2 588                      | 2 653                      | 2 204                      | -16,9 %             |
| Lafayette                           | 73                         | 0                          | 29                         | ND                  |
| Saint-Laurent                       | 1 672                      | 1 677                      | 1 595                      | -4,9 %              |
| Châteaufarine                       | 99                         | 573                        | 917                        | 60,2 %              |
| <b>TOTAL Planoise-Châteaufarine</b> | <b>19 531</b>              | <b>18 176</b>              | <b>17 742</b>              | <b>-2,4 %</b>       |
| Quartier prioritaire Planoise       | ND                         | 15 180                     | 15 286                     | 0,7 %               |
| <b>TOTAL Besançon</b>               | <b>117 691</b>             | <b>116 353</b>             | <b>115 934</b>             | <b>-0,4 %</b>       |

Source : Insee, Recensements de la population

### Population par classes d'âges



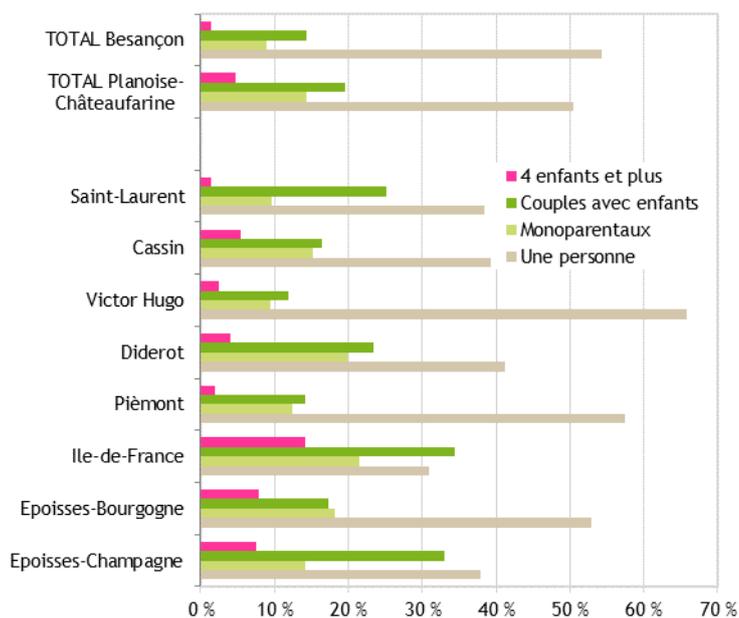
Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Nombre et composition familiale des ménages

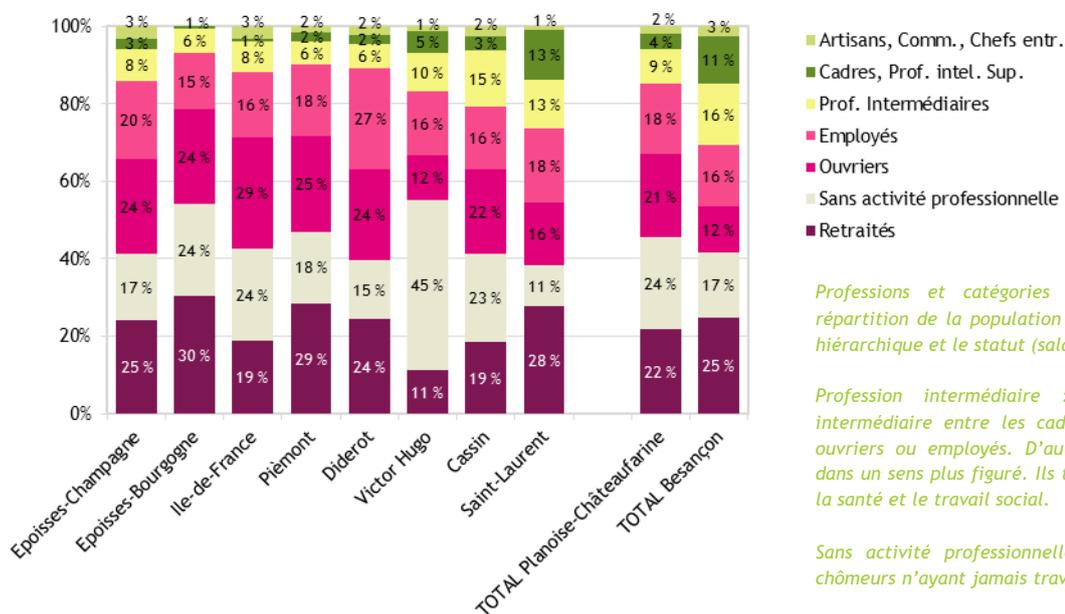
|                                     | Nombre de ménages |
|-------------------------------------|-------------------|
| Epoisses-Champagne                  | 580               |
| Epoisses-Bourgogne                  | 748               |
| Ile-de-France                       | 726               |
| Piémont                             | 1 593             |
| Diderot                             | 1 137             |
| Victor Hugo                         | 1 053             |
| Cassin                              | 1 082             |
| Lafayette                           | 27                |
| Saint-Laurent                       | 737               |
| Chateaufarine                       | 465               |
| <b>TOTAL Planoise Chateaufarine</b> | <b>8 148</b>      |
| <b>TOTAL Besançon</b>               | <b>61 386</b>     |

Source : Insee, Recensement de la population 2017

*Ménage* : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



## Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



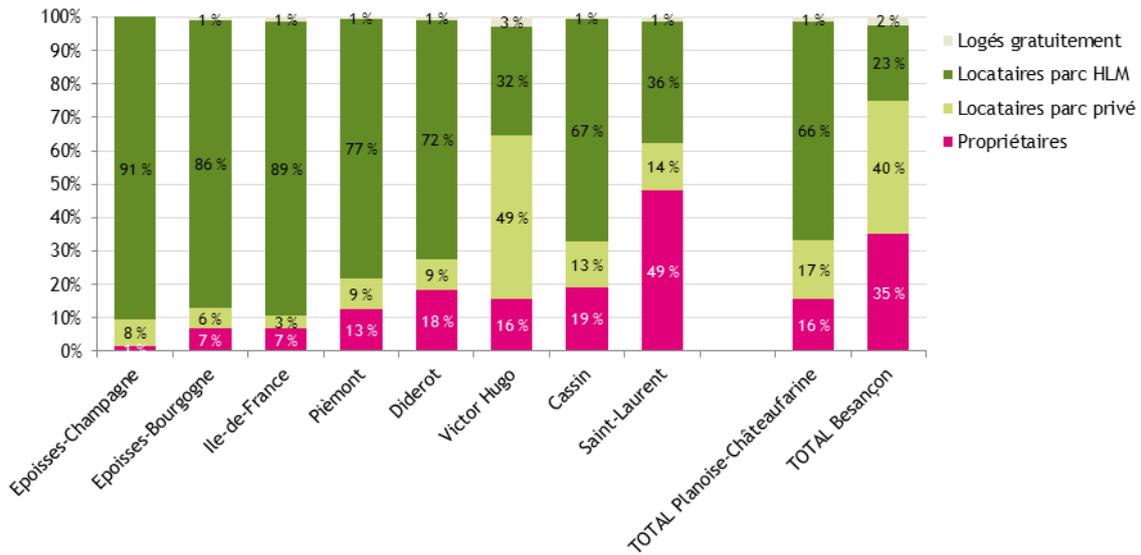
*Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)* : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

*Profession intermédiaire* : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

*Sans activité professionnelle* : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

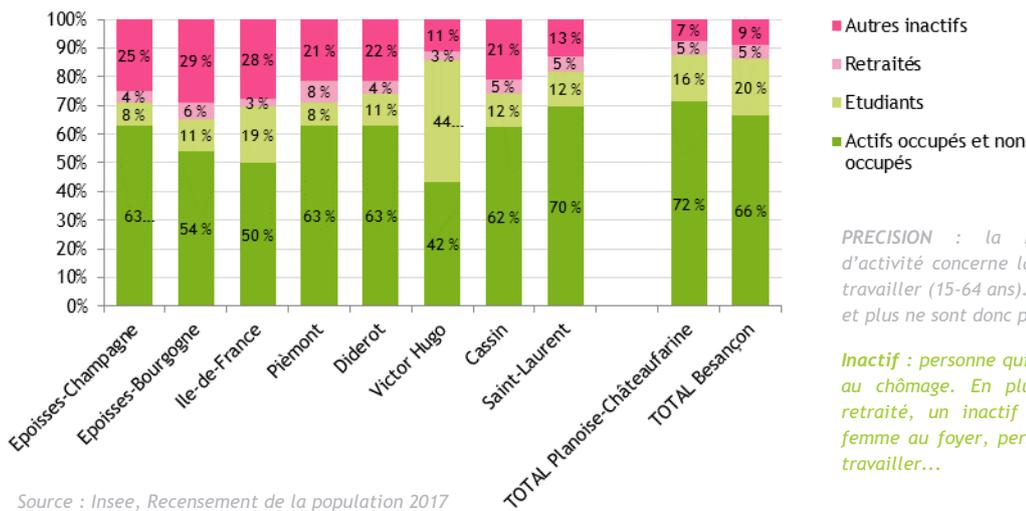
## Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Activité et accès à l'emploi

### Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

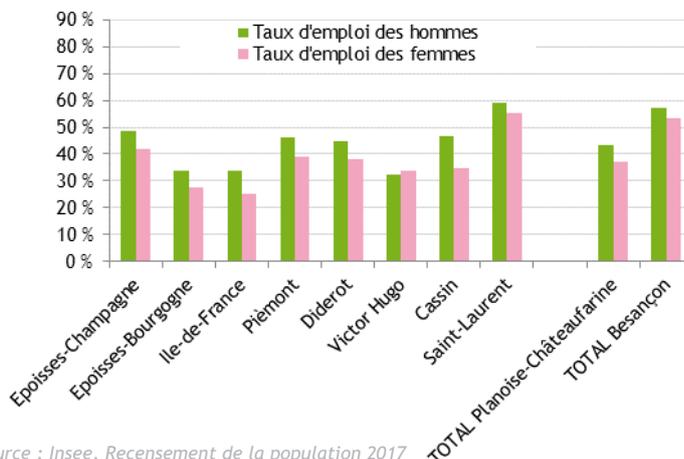


**PRECISION :** la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

**Inactif :** personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

Source : Insee, Recensement de la population 2017

### Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



**Taux d'emploi :** le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Demandeurs d'emploi en fin de mois

|                                      | Nombre de DEFM (cat A,B,C) | Nombre de DEFM (cat A) | Poids dans la ville |                    |
|--------------------------------------|----------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
|                                      |                            |                        | en nombre de DEFM   | en nombre d'actifs |
| Epoisses-Champagne                   | 240                        | 176                    | 2,3 %               | 1,1 %              |
| Epoisses-Bourgogne                   | 251                        | 176                    | 2,3 %               | 1,0 %              |
| Ile-de-France                        | 374                        | 280                    | 3,7 %               | 1,3 %              |
| Piémont                              | 554                        | 421                    | 5,6 %               | 2,3 %              |
| Diderot                              | 462                        | 337                    | 4,5 %               | 1,9 %              |
| Victor Hugo                          | 230                        | 144                    | 1,9 %               | 1,2 %              |
| Cassin                               | 429                        | 321                    | 4,3 %               | 1,7 %              |
| Saint-Laurent                        | 147                        | 93                     | 1,2 %               | 1,4 %              |
| <b>TOTAL Planoise-Chateaufarine</b>  | <b>2 778</b>               | <b>2 004</b>           | <b>26,7 %</b>       | <b>12,6 %</b>      |
| <i>Quartier prioritaire Planoise</i> | <i>2 541</i>               | <i>1 867</i>           | <i>///</i>          | <i>///</i>         |
| <b>TOTAL Besançon</b>                | <b>11 624</b>              | <b>7 513</b>           | <i>///</i>          | <i>///</i>         |

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2019

*Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.*

- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

## Niveau de vie et pauvreté

### Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

|                                      | RSA                  |                                | Bas revenus                        |                                | Revenus disponibles |                  |
|--------------------------------------|----------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---------------------|------------------|
|                                      | Ménages allocataires | Part estimée parmi les ménages | Ménages allocataires à bas revenus | Part estimée parmi les ménages | Médiane             | Taux de pauvreté |
| Epoisses-Champagne                   | 152                  | 26,2 %                         | 297                                | 51,2 %                         | 12 960              | 48,2 %           |
| Epoisses-Bourgogne                   | 157                  | 21,0 %                         | 276                                | 36,9 %                         | 12 590              | 51,0 %           |
| Ile-de-France                        | 279                  | 38,4 %                         | 466                                | 64,2 %                         | 11 230              | 62,7 %           |
| Piémont                              | 393                  | 24,7 %                         | 683                                | 42,9 %                         | 12 490              | 51,2 %           |
| Diderot                              | 303                  | 26,6 %                         | 520                                | 45,7 %                         | 11 940              | 56,9 %           |
| Victor Hugo                          | 104                  | 9,9 %                          | 238                                | 22,6 %                         | 14 930              | 32,5 %           |
| Cassin                               | 278                  | 25,7 %                         | 471                                | 43,5 %                         | 12 850              | 49,2 %           |
| Lafayette                            | ND                   | ND                             | ND                                 | ND                             | ND                  | ND               |
| Saint-Laurent                        | 42                   | 5,7 %                          | 113                                | 15,3 %                         | 20 580              | 15,5 %           |
| Chateaufarine                        | 31                   | 6,7 %                          | 149                                | 32,1 %                         | ND                  | ND               |
| <b>TOTAL Planoise-Chateaufarine</b>  | <b>1 739</b>         | <b>21,3 %</b>                  | <b>3 213</b>                       | <b>39,4 %</b>                  | <b>ND</b>           | <b>ND</b>        |
| <i>Quartier prioritaire Planoise</i> | <i>1 648</i>         | <i>10,8 %</i>                  | <i>ND</i>                          | <i>ND</i>                      | <i>12 306</i>       | <i>50,2 %</i>    |
| <b>TOTAL Besançon</b>                | <b>4 839</b>         | <b>7,9 %</b>                   | <b>11 512</b>                      | <b>18,8 %</b>                  | <b>19 110</b>       | <b>22,0 %</b>    |

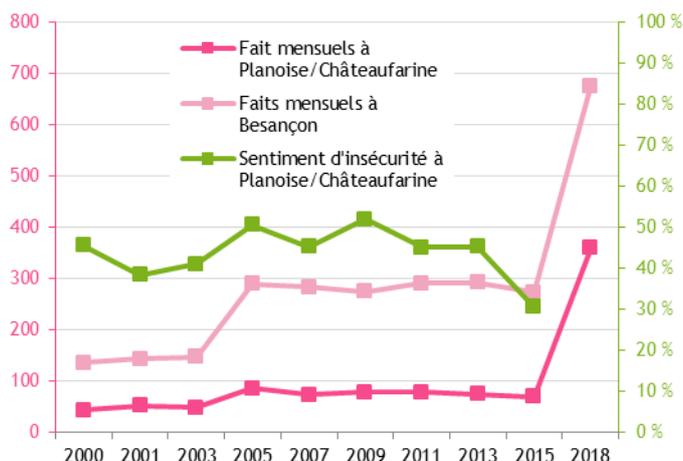
Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs 1 096 € en 2019.

*PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.*

Source : CAF 2019 et Insee, Recensements de la population 2017, FILOSOFI 2017

\* total du quartier sans l'IRIS Lafayette

## Faits et sentiment d'insécurité



*Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »*

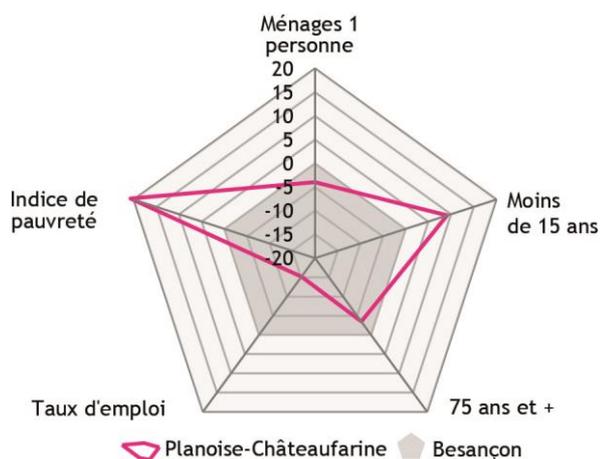
*Ces éléments ne sont plus suivis depuis 2016.*

*PRECISION : à partir de 2017 d'autres types de faits sont enregistrés : Rassemblement nocturne >22h, Tapage diurne, Tapage nocturne, Trafic de stupéfiant, Trouble de voisinage.*

*Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité*

## Synthèse

### Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017

*PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.*

### En résumé

Planoise-Châteaufarine est le quartier le plus peuplé de Besançon (17 742 habitants) mais il connaît une baisse démographique de 2012 à 2017 dû aux opérations de démolitions du PNRU (-2,4% soit - 434 habitants). Les déclinés les plus importants concernent les IRIS Cassin (-16,9%), Époisses-Bourgogne (-13,8%), Ile-de-France (-12%), et Saint Laurent (-4,9%). L'Iris Diderot gagne, quant à lui, des habitants (+ 12,5%).

Le quartier Planoise-Châteaufarine est un quartier « jeune » : la proportion d'enfants y est importante (23% de la population a moins de 15 ans contre 15% à Besançon). Cette tendance se renforce en 2017 excepter à Diderot et Saint-Laurent.

À Victor Hugo, les 15-29 ans représentent 44% des habitants alors que Saint-Laurent compte une surreprésentation des plus de 45 ans. La part des personnes âgées à Époisses-Bourgogne est importante et stable pour le quartier notamment du fait de l'implantation d'une résidence autonomie.

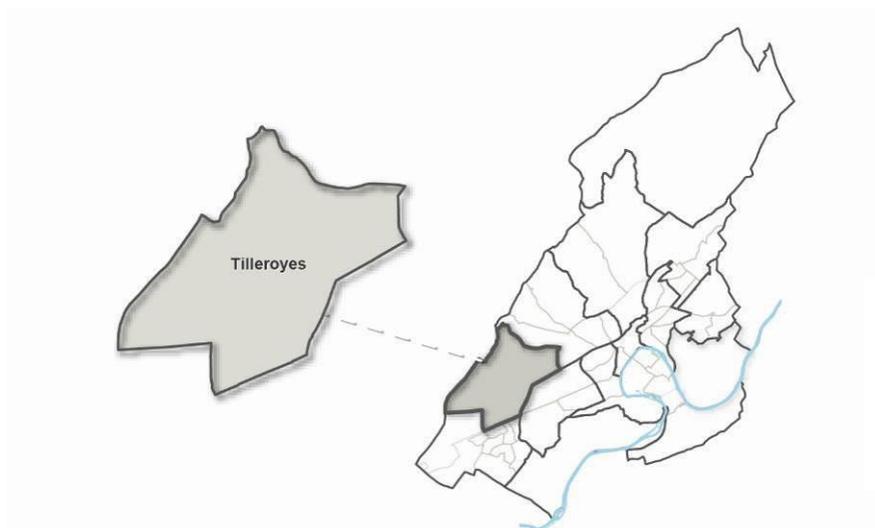
39% des ménages du quartier sont familiaux, 5% ont plus de 4 enfants. La présence de ménages familiaux s'explique par la structure du parc immobilier proposant historiquement des logements sociaux de grandes tailles. Les Iris Victor Hugo (66%), Piémont (58%), et Cassin (56%) comptent plus de personnes seules (plus de 50%) et proposent des places en logement-foyer, en résidence étudiante et en internat à différents segments de la population.

Excepté au sein des IRIS Victor Hugo et Saint-Laurent, 70% des habitants logent dans le parc HLM où se concentrent des ménages de classes populaires (les ouvriers pèsent 11 points de plus que dans la moyenne communale). L'IRIS Saint-Laurent fait exception et compte 26 % de professions qualifiées. Cette proportion baisse du fait de l'arrivée d'employés dans l'ensemble du quartier.

Les indicateurs de précarité sociale continuent de s'accroître. Le taux d'emploi -déjà bas- recule, y compris dans l'IRIS Saint-Laurent. 40% des ménages sont allocataires à bas revenus (soit plus du double de la moyenne bisontine). La part des allocataires du RSA a augmenté et atteint 21,3%.

La précarisation du quartier se poursuit ainsi et 3 IRIS affichent un taux de pauvreté supérieur à 50% (Époisses-Bourgogne, Ile de France, Diderot et Piémont).

# Quartier Tilleroyes



► Le label de qualité des données défini par l'Insee renseigne sur la nature des informations fournies concernant la précision des données. Trois niveaux sont calculés, soit 1 pour le plus fiable et 3 pour le moins fiable. Pour l'Iris Tilleroyes il correspond au niveau 3. Il convient donc de les interpréter avec précaution.

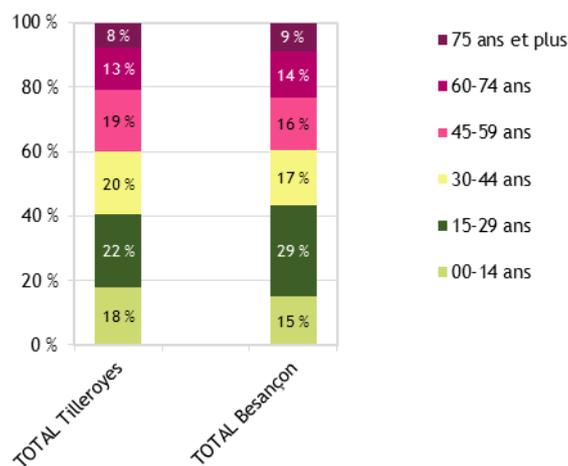
## Démographie

### Nombre d'habitants et évolution

|                  | Nombre d'habitants en 1999 | Nombre d'habitants en 2012 | Nombre d'habitants en 2017 | Evolution 2012-2017 |
|------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------|
| TOTAL Tilleroyes | 1 342                      | 2 052                      | 2 328                      | 13,4 %              |
| TOTAL Besançon   | 117 691                    | 116 353                    | 115 934                    | -0,4 %              |

Source : Insee, Recensements de la population

### Population par classes d'âges



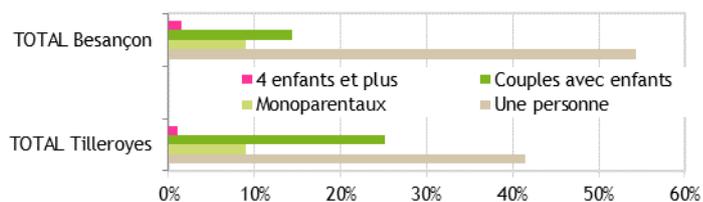
Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Nombre et composition familiale des ménages

|                  | Nombre de ménages |
|------------------|-------------------|
| TOTAL Tilleroyes | 948               |
| TOTAL Besançon   | 61 386            |

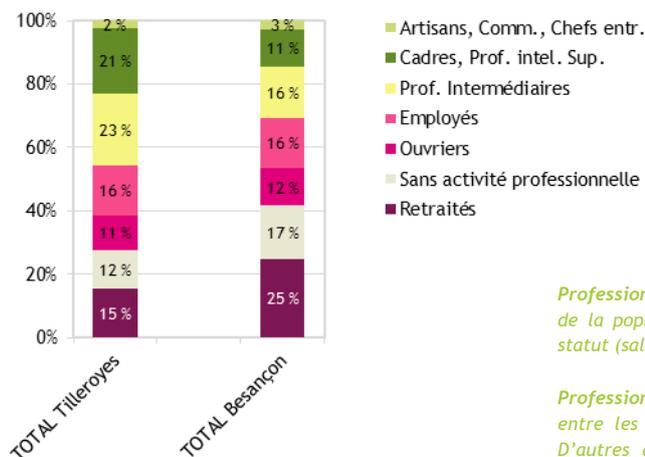
Source : Insee, Recensement de la population 2017

*Ménage* : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



*Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)* : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

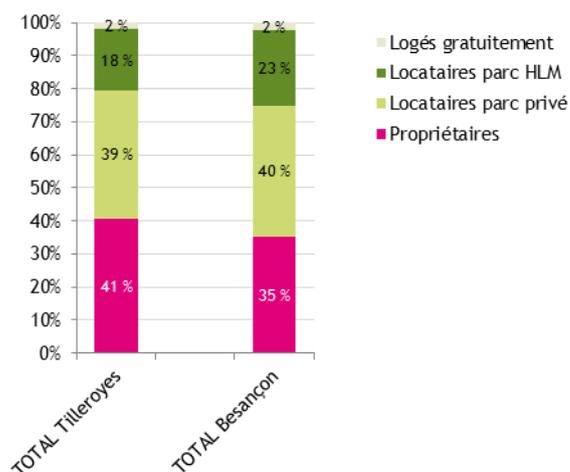
*Profession intermédiaire* : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

*Sans activité professionnelle* : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

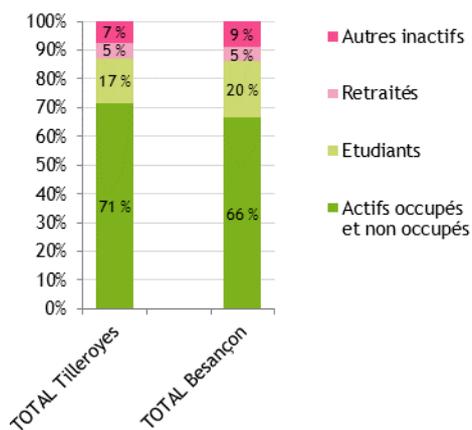
## Habitat et cadre de vie

### Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

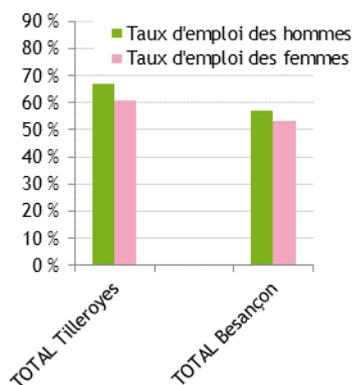


*Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...*

*PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.*

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



*Taux d'emploi : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.*

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Demandeurs d'emploi en fin de mois

|                  | Nombre de DEFM (cat A,B,C) | Nombre de DEFM (cat A) | Poids dans la ville |                    |
|------------------|----------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
|                  |                            |                        | en nombre de DEFM   | en nombre d'actifs |
| TOTAL Tilleroyes | 254                        | 164                    | 2,2 %               | 2,2 %              |
| TOTAL Besançon   | 11 624                     | 7 513                  | ///                 | ///                |

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2019

*Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.*

- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

## Niveau de vie et pauvreté

### Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

|                  | RSA                  |                                | Bas revenus                        |                                | Revenus disponibles |                  |
|------------------|----------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---------------------|------------------|
|                  | Ménages allocataires | Part estimée parmi les ménages | Ménages allocataires à bas revenus | Part estimée parmi les ménages | Médiane             | Taux de pauvreté |
| TOTAL Tilleroyes | 67                   | 7,1 %                          | 222                                | 23,4 %                         | 22 570              | 12,5 %           |
| TOTAL Besançon   | 4 839                | 7,9 %                          | 11 512                             | 18,8 %                         | 19 110              | 22,0 %           |

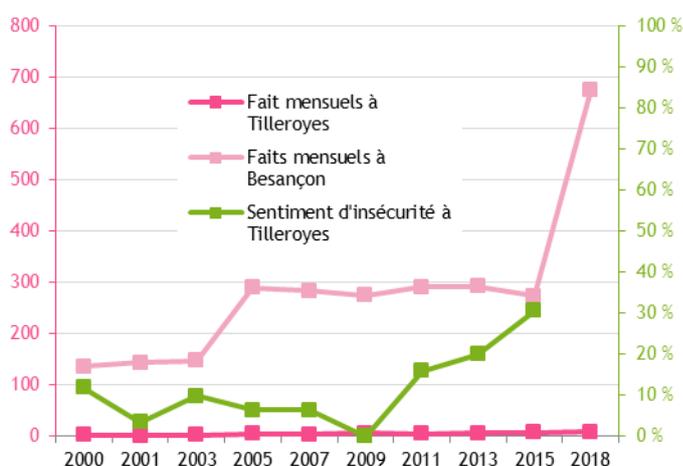
PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Source : CAF 2019 et Insee, Recensements de la population 2017, FILOSOFI 2017

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 096 € en 2019.

## Tranquillité publique

### Faits et sentiments d'insécurité



Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

Ces éléments ne sont plus suivis depuis 2016.

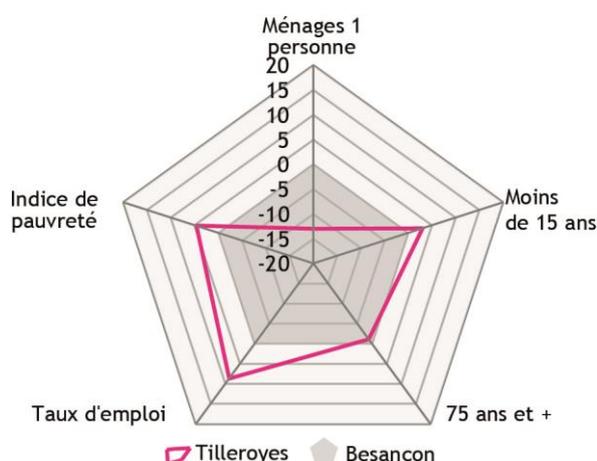
PRECISION : à partir de 2017 d'autres types de faits sont enregistrés : Rassemblement nocturne >22h, Tapage diurne, Tapage nocturne, Trafic de stupéfiant, Trouble de voisinage.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

## Synthèse

### Le quartier comparé à Besançon

### En résumé



Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2017

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

Le quartier des Tilleroyes poursuit sa forte croissance démographique (+13,4%) et gagne 276 habitants entre 2012 et 2017.

L'attractivité du quartier est due à la diversification du parc immobilier. De 2015 à 2017 la part des locataires du parc social chute de 17 points au profit du parc privé (+16 points). Cette offre privée permet un turnover important et une attractivité auprès de nouvelles populations.

La part des 15-29 ans -jusqu'ici faible- a augmenté de 6 points par rapport à 2015. Cette dynamique s'explique par l'arrivée d'étudiants (+9points) induite par l'implantation de résidences dédiées en proximité des campus des Hauts-de-Chazal et de la Bouloie.

Tilleroyes accueille aussi une proportion importante de ménages familiaux (35% sont avec enfants). Ces ménages sont à 44% de CSP qualifiées (contre 27% de cadres et professions intermédiaires à Besançon).

Le nombre de DEFM est stable mais la part des allocataires à bas revenus dans le quartier croît (23,4%). Leur proportion dépasse désormais la moyenne bisontine (18,8%). La ville ne compte que 3 autres quartiers dans cette situation : Planoise-Chateaufarine, Palente-Orchamps-Saragosse, et Battant.

## DEFINITIONS

---

### **Allocataires CAF sous le seuil de bas revenus (source : Fichiers CAF)**

Il s'agit des allocataires de la population de référence dont le revenu par unité de consommation est inférieur au seuil de bas revenus. Ce dernier est égal à 60 % de la médiane. En 2016, il était de 1 045 € mensuels par unité de consommation.

La population de référence RUC comprend les allocataires CAF, hors étudiants, personnes de plus de 65 ans, allocataires des régimes particuliers et bénéficiaires d'AAH en maison d'accueil spécialisée. Le revenu par unité de consommation (RUC) rapporte le revenu disponible (revenu + prestations) des allocataires au nombre d'unités de consommation selon le décompte suivant :

- 1 pour l'allocataire,
- 0,5 par adulte et enfant de 14 ans ou plus,
- 0,3 par enfant de moins de 14 ans,
- On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales.

### **Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) concerne toute personne âgée de 60 ans et plus se trouvant en situation de perte d'autonomie. Le degré de perte d'autonomie est évalué par une équipe médico-sociale au moyen d'une grille nationale : «Autonomie gérontologie-groupe iso-ressources» (AGGIR). Seules les personnes classées en GIR 1, 2, 3 et 4 à l'issue de l'évaluation faite au moyen de la grille AGGIR peuvent bénéficier de l'APA à domicile et en établissement.

### **Bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)**

Cette allocation est destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant handicapé. Pour qu'une personne qui assume la charge d'un enfant handicapé puisse bénéficier de l'AEEH, l'enfant handicapé doit être âgé de moins de 20 ans et son incapacité au moins égale à 80 %. Sous certaines conditions, cette allocation peut être allouée à des enfants qui ont une incapacité comprise entre 50 et 79 %.

### **Catégories A, B et C de demandeurs d'emploi**

Il s'agit des demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

- catégorie A : sans emploi.
- catégorie B : ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois).
- catégorie C : ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois).

### **Rapport interdécile (source : Fichiers fiscaux)**

Les rapports interdéciles des revenus sont utilisés pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres. Il est calculé en rapportant le revenu moyen des 10 % des ménages les plus riches au revenu moyen des 10 % des ménages les plus pauvres.

### **Médiane du revenu disponible par unité de consommation (source : FILOSOFI)**

La médiane du revenu disponible par ménage partage les ménages fiscaux en deux groupes : la moitié des ménages déclare un revenu inférieur à cette valeur et l'autre moitié un revenu supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus au sein d'une zone.

### **Le revenu disponible (source : FILOSOFI)**

Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activités, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers (imputés pour ceux qui ne sont pas soumis à déclaration : livrets exonérés, PEA, LEP, CEL, PEL, produits d'assurance vie) et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs et les prélèvements sociaux : contribution sociale généralisée (CSG), contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Les aides locales (prestations versées par les mairies, association, etc...) ne sont pas prises en compte pour le calcul du revenu disponible.

### **Taux de pauvreté (source : FILOSOFI)**

Le taux de pauvreté correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60% du niveau de vie médian de France métropolitaine.

**CC  
AS**

Besançon

# ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX **2020**

**GRANDES THÉMATIQUES**

**CENTRE  
COMMUNAL  
D'ACTION  
SOCIALE**

| Février 2021

1

CONTEXTE  
SOCIO-ÉCONOMIQUE  
pages 4-8

2

DÉMOGRAPHIE  
POPULATION  
pages 9-13

3

REVENUS  
ET NIVEAUX DE VIE  
pages 14-20

4

HABITAT  
ET LOGEMENT  
pages 21-25

5

SANTÉ &  
ACCÈS AUX SOINS  
pages 26-30

6

CAHIER SPÉCIAL  
pages 31-39

# QUELQUES MOTS et plus

## AVERTISSEMENT

L'ABS est élaborée à partir de données issues de différents observatoires, qui chacun s'adosse à des temporalités spécifiques, il s'agit principalement :

- Des estimations INSEE établies à partir des recensements annuels de la population 2017 (RP 2017) pour ce qui concerne la démographie, les revenus, l'habitat et le logement pour Besançon, Grand Besançon Métropole, le département du Doubs, la Bourgogne-Franche-Comté, la France métropolitaine et les villes présentes dans le panel de comparaison. Dans certains domaines, démographie, revenus... des résultats partiels issus du recensement de la population de 2018 ont été publiés courant 2020. Ces données sont utilisées lorsque celles-ci viennent infirmer ou confirmer une tendance.
- Des statistiques de la CAF actualisées au 31/12/2019 pour l'ensemble des allocataires de Besançon et au 30 juin 2020 pour les bénéficiaires du RSA.
- Des données brutes de la demande d'emploi arrêtées au 31 octobre 2020 de Pôle emploi Bourgogne Franche-Comté.
- Des estimations INSEE, de la DIRECCTE, de la Banque de France, en ce qui concerne l'économie, l'emploi, et le marché du travail. Dernière publication le 10 janvier 2021 sur la situation du chômage au 3<sup>e</sup> trimestre 2020.
- Des données collectées par l'Observatoire Régional de Santé publiées en mai 2020.
- Des statistiques de la CPAM actualisées au 30/11/2020 pour ce qui concerne l'accès aux droits en santé et l'accès aux soins.
- Des données collectées par l'ARS sur la dynamique épidémiologique territoriale arrêtées à la date du 31 décembre 2020.
- Des données des services de l'État Civil de la Ville de Besançon arrêtées au 31 décembre 2020.
- Des données collectées auprès des associations d'aide alimentaire arrêtées au 31 décembre 2020.
- De manière générale, des enquêtes études et analyses publiées au cours de l'année 2020 sur les sujets portés par l'ABS.

Certaines données sont des estimations qui peuvent évoluer, être corrigées après leur publication. Le CCAS fait le choix d'arrêter la collecte des données de l'ABS à l'année 2020.

*L'ABS ne pourrait exister sans le soutien des partenaires du CCAS dans la transmission des données ainsi que le travail quotidien du service de documentation mutualisée de Grand Besançon Métropole dans la recherche et la transmission des informations essentielles à la compréhension et l'analyse des problématiques sociales actuelles.*

*La nouvelle équipe municipale et celle du Conseil d'Administration du CCAS veulent lutter plus encore contre les inégalités, l'exclusion et les discriminations pour nos concitoyens. Nous nous inscrivons ainsi dans le premier des Objectifs de Développement Durable (ODD) signés en 2015 par 193 pays, l'ODD n°1 : éradication de la pauvreté.*

*Les inégalités se sont construites au fur et à mesure des nouvelles organisations de nos sociétés humaines. Il est de notre responsabilité d'en réduire l'impact sur la vie de nos concitoyens à partir de nos compétences et actions, et ce, en complément des dispositifs et obligations de l'État et du Département. Pour permettre une plus grande efficacité, l'ABS est une méthode, un outil pour diagnostiquer la situation sociale dans notre ville.*

*L'obligation de produire une ABS s'applique tous les 5 ans, la Ville de Besançon rend l'analyse tous les ans. 2020 fut une année bousculée par la Covid-19 et les échéances électorales, c'est pourquoi l'ABS 2020 est produite début 2021. Ce choix exigeant nous a conduit année après année à constituer un réseau de contributions partenariales de plus en plus fin et complet pour une meilleure appréhension des réalités.*

*Début 2021, notre ABS doit permettre d'appréhender les effets de l'année 2020.*

*Ce travail, accompli au plus près de la parution des chiffres, nous permet de poser des points de vigilance quant à l'évolution de la situation pour notre territoire et pour les plus fragiles de ses habitants. Cette réactivité et cette adaptabilité de la démarche sont à l'image des capacités d'action des services du CCAS. Elles reflètent des dynamiques partenariales solidement établies qui, sur la base d'une relation quotidienne, permettent de construire cette ABS. C'est dans ce fort contexte de coopération que le CCAS s'est notamment appuyé sur les contributions des services de la Ville de Besançon, de Grand Besançon Métropole, du Conseil Départemental du Doubs, de l'Agence régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Doubs, de la Caisse d'Allocations Familiales, de Pôle Emploi, de l'INSEE et comme chaque année, de l'AudaB.*

*L'isolement, le thème central retenu avant la crise, est plus que jamais d'actualité, mais l'édition 2020 est enrichie d'un cahier spécial. Il a pour objectif de présenter les premiers impacts de la crise sanitaire et du confinement à Besançon, à partir des indicateurs disponibles jusqu'au 30 décembre 2020.*

*Cette Analyse des Besoins Sociaux doit plus que jamais être source de réflexion et d'inspiration pour l'action en faveur des publics en difficulté.*

*Nous espérons pouvoir en partager les éléments avec les citoyens dès que la crise sanitaire nous permettra d'organiser des temps de travail à la recherche de solutions renouvelées.*

”

**Anne VIGNOT**

Maire de Besançon  
Présidente du Centre Communal d'Action Sociale

# 1 CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

## LA SITUATION ATTENDUE AU PREMIER TRIMESTRE 2020<sup>1</sup>

Été 2019, bien que la croissance économique française soit positive depuis 3 ans, un brusque ralentissement du commerce mondial infléchit le processus sous le coup des mesures protectionnistes prises par les grandes nations. Toutefois, la demande intérieure française reste forte et atténue les effets d'une conjoncture internationale moins favorable. La Bourgogne Franche-Comté suit cette tendance : les principaux secteurs d'activités de l'économie régionale affichent des taux de croissance supérieurs à la moyenne nationale. La Région maintient ses perspectives de croissance pour 2020 mais à un niveau plus modéré et proche des taux annoncés pour l'économie nationale. Un événement majeur va changer les perspectives.

Fin 2019, la propagation d'un nouveau Coronavirus affecte les populations de la Chine et donne lieu aux premières mesures de confinement. Les échanges commerciaux et le déplacement des personnes sont interrompus. Le virus atteint les pays européens dès le début de l'année 2020. Après l'Italie le 10 mars, la France décide la mise en place d'un confinement au 17 mars 2020.

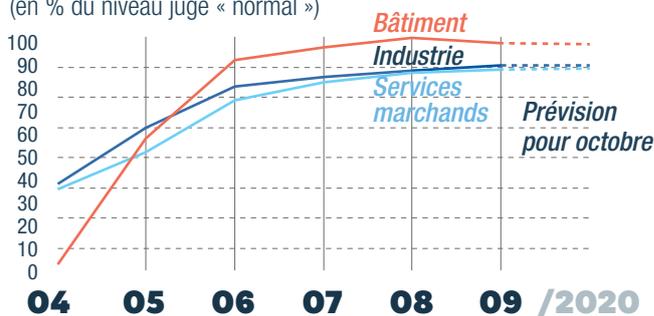
## L'AVÈNEMENT DE LA CRISE SANITAIRE

Le 2<sup>e</sup> trimestre 2020 enregistre un effondrement de l'économie internationale inégalé depuis la Grande Dépression de 1929. La crise sanitaire impacte l'économie mondiale : arrêt des activités, baisse de la consommation, chute des exportations... L'économie française subit une forte dépression entre mars et octobre avant de se stabiliser à un niveau d'activité proche des

chiffres du premier trimestre. La Banque de France évoque la situation de l'économie par une courbe dont le mouvement s'apparente au profil d'une aile d'oiseau.

### Jugement des entreprises sur leur niveau d'activité et prévision sur octobre<sup>2</sup>

(en % du niveau jugé « normal »)



Les économies des pays riches connaissent un rebond au 3<sup>e</sup> trimestre 2020. En octobre, le FMI<sup>3</sup> révisé à la hausse les prévisions de croissance pour l'année 2020 : la récession mondiale serait de -4,4 % seulement, au lieu des -5,8 % annoncés en juin. Selon ces mêmes prévisions, le PIB français serait de -9,8 % pour l'année au lieu des -12,5 % annoncés au 1<sup>er</sup> trimestre.

## UNE ÉCONOMIE AFFECTÉE QUI RÉSISTE...

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2020, la Banque de France estime que le PIB augmentera d'environ +16 % par rapport au trimestre précédent (-13,8 % au 2<sup>e</sup> trimestre). Certains secteurs retrouvent un niveau d'activité proche de celui du premier trimestre, notamment l'industrie agroalimentaire et pharmaceutique, le secteur des services et le bâtiment, contrairement aux domaines des transports aéronautiques, de l'automobile, de l'hébergement-restauration, des spectacles et de la création.

SOURCES : 1. INSEE, Conjoncture BFC n°22 - 2. Banque de France, Eurosysteme, Point sur la conjoncture à fin septembre, 8 octobre 2020 - 3. Fonds Monétaire International - 4. DIRECCTE, Conjoncture économique en Bourgogne Franche-Comté, actualisation au 28 août 2020 - 5. Ministère de l'emploi, du travail et de l'insertion

Au 4<sup>e</sup> trimestre, l'économie française subit un nouveau choc avec la reprise de la pandémie et le 2<sup>e</sup> confinement prononcé au cours du trimestre. L'impact de ce confinement est moins fort que le premier du fait du maintien des activités et de la réouverture des commerces. Toutefois, le PIB recule à nouveau et la Banque de France revoit à la baisse ses prévisions pour l'année avec un recul du PIB de -9 %. Avec l'annonce de l'arrivée d'un vaccin, la Banque de France envisage une reprise de l'économie française lors des derniers trimestres 2021 et de l'année 2022. En tablant sur +5 % fin 2021 et +5 % courant 2022, l'économie française pourrait retrouver son niveau d'avant la crise en 2022.

## LA SITUATION EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

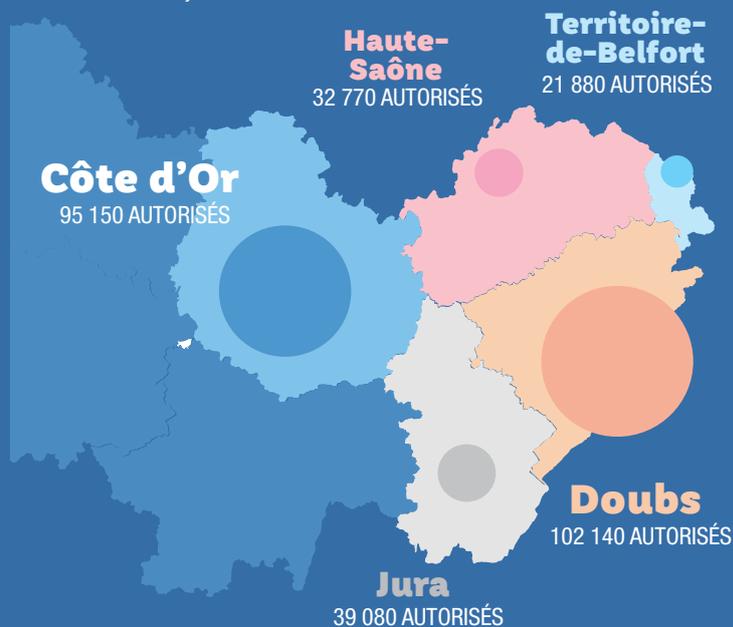
L'économie régionale s'inscrit dans un schéma similaire. La récession du 2<sup>e</sup> trimestre a été suivie d'une reprise d'activité. Le niveau d'activité de septembre 2020 est inférieur de 4 % comparé à celui du premier trimestre, contre -31 % en avril. Bien que la majeure partie des secteurs d'activités repartent à la hausse, d'importants moteurs de l'économie régionale demeurent impactés par la crise au troisième trimestre : l'hébergement-restauration, les transports et les services aux particuliers. Les mesures de soutien à l'économie atténuent provisoirement les conséquences de la crise sanitaire. Dès le premier confinement en mars, les entreprises franc-comtoises ont actionné les dispositifs pour amortir les conséquences de la baisse d'activité sur l'emploi salarié : activité partielle, diminution du recours à l'intérim et report des embauches.

### L'ACTIVITÉ PARTIELLE EN RÉGION

47 000 établissements, soit les trois quarts des entreprises de Bourgogne Franche-Comté, ont pu bénéficier du dispositif d'activité partielle entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 juin. Dans tous les

départements, ce sont plus de 7 entreprises sur 10. L'activité partielle a concerné 67 % des salariés de la région, dont plus de 75 % des salariés du Doubs.

**Nombre des salariés autorisés à bénéficier de l'activité partielle<sup>4</sup>**  
du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin



**Emploi Interim**  
**Région BFC**  
3<sup>e</sup> TRIM. 2019 /  
2<sup>e</sup> TRIM. 2020  
**38 867 / 25 510 pers.**  
**-35,6 %**



**Embauches**  
**en France**  
SEPT. 2019 / 2020  
**-7 %**

### RECU DE L'EMPLOI INTÉRIM

Si le recours à l'activité partielle a sauvé l'emploi durable, l'intérim a subi de suite les effets de la crise. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, l'emploi intérimaire a reculé de 40,6 % en Bourgogne Franche-Comté, soit 15 740 emplois intérimaires supprimés. La diminution enregistrée au niveau national est équivalente. Entre 2008 et 2009, au plus fort de la crise, l'intérim avait reculé à des niveaux compris entre 18 et 24 %. Après le



**LE DISPOSITIF D'ACTIVITÉ PARTIELLE<sup>5</sup>** permet à un employeur confronté à des difficultés de réduire ou de suspendre temporairement l'activité de ses salariés pour maintenir leur emploi. L'employeur verse une indemnité au salarié et reçoit une allocation de l'État.  
**À noter :** les effectifs placés en activité partielle n'entrent pas dans les calculs des taux du chômage et de la demande d'emploi.

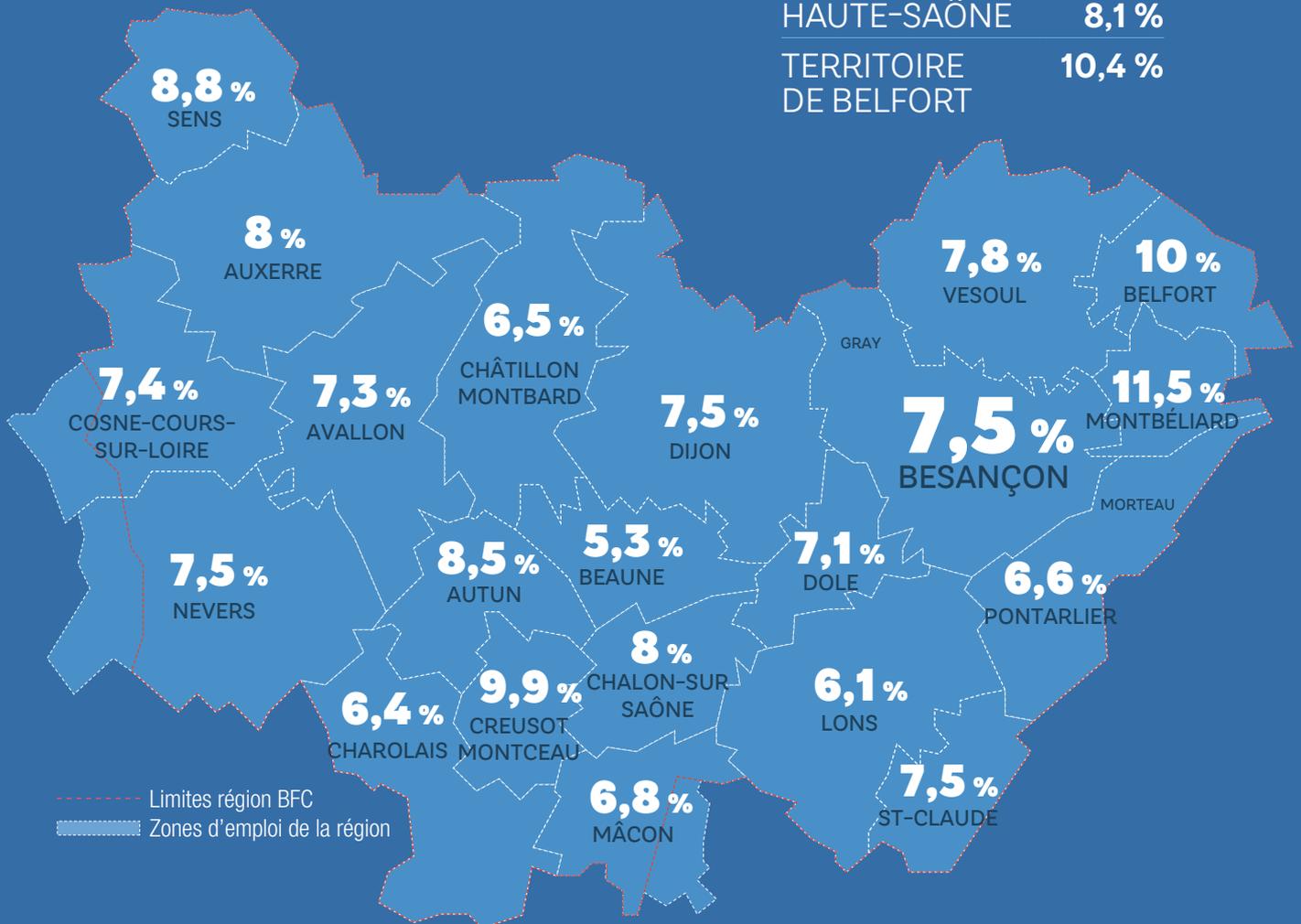


# HAUSSE DES TAUX DE CHÔMAGE

Taux de chômage localisés au 3<sup>e</sup> trimestre 2020 en Bourgogne  
Franche-Comté<sup>1</sup>  
Zones d'emploi 2020

Données  
par département  
au 3<sup>e</sup> trimestre 2020

|                       |        |
|-----------------------|--------|
| CÔTE D'OR             | 6,9 %  |
| DOUBS                 | 8,6 %  |
| JURA                  | 6,5 %  |
| HAUTE-SAÔNE           | 8,1 %  |
| TERRITOIRE DE BELFORT | 10,4 % |



Évolution des taux de chômage dans les zones d'emploi comparée au niveau départemental, régional et national<sup>1</sup>

| Trimestre                    | 2019                      |                          |                          |                          | 2020                      |                          |                          |
|------------------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------|
|                              | 1 <sup>er</sup> trimestre | 2 <sup>e</sup> trimestre | 3 <sup>e</sup> trimestre | 4 <sup>e</sup> trimestre | 1 <sup>er</sup> trimestre | 2 <sup>e</sup> trimestre | 3 <sup>e</sup> trimestre |
| BESANÇON                     | 7,3                       | 7,2                      | 7,1                      | 7,0                      | 6,7                       | 6,2                      | 7,5                      |
| PONTARLIER                   | 5,6                       | 5,6                      | 5,7                      | 5,5                      | 5,4                       | 5,1                      | 6,6                      |
| MONTBÉLIARD                  | 9,7                       | 9,5                      | 9,5                      | 9,3                      | 9,2                       | 9,1                      | 11,5                     |
| DOLE                         | 6,9                       | 6,8                      | 7,0                      | 6,5                      | 5,9                       | 5,7                      | 7,1                      |
| LONS-LE-SAUNIER              | 6,1                       | 5,9                      | 6,0                      | 5,8                      | 5,5                       | 5,2                      | 6,1                      |
| VESOUL                       | 7,8                       | 7,7                      | 7,6                      | 7,2                      | 6,7                       | 6,3                      | 7,8                      |
| <b>Doubs</b>                 | <b>7,5</b>                | <b>7,6</b>               | <b>7,7</b>               | <b>7,5</b>               | <b>7,2</b>                | <b>6,7</b>               | <b>8,6</b>               |
| <b>Région BFC</b>            | <b>7,5</b>                | <b>7,4</b>               | <b>7,4</b>               | <b>7,1</b>               | <b>6,8</b>                | <b>6,4</b>               | <b>7,8</b>               |
| <b>France Métropolitaine</b> | <b>8,4</b>                | <b>8,2</b>               | <b>8,2</b>               | <b>7,8</b>               | <b>7,6</b>                | <b>7,0</b>               | <b>8,8</b>               |

SOURCES : 1. INSEE, Taux de chômage localisés au 3<sup>e</sup> trimestre 2020 - 2. Caisse nationale des réseaux des URSSAF - 3. DIRECCTE, Conjoncture économique en Bourgogne Franche-Comté, actualisation au 28 août 2020 - 4. Pôle Emploi, STMPT - 4. Note INSEE / BFFCT n°74, septembre 2020

1<sup>er</sup> confinement, le recours à l'intérim reprend en juin 2020 (+10 %), toutefois, moins fortement qu'au niveau national (+23 %) et à un niveau qui ne permet pas de compenser les emplois intérimaires détruits. Au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, le nombre d'emplois intérimaires s'élevait à 38 867. Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, le nombre d'intérimaires s'élève à 25 510. Cela représente une baisse de 35,6 % par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2019, mais une hausse de 8 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, signe d'une reprise. Cette reprise s'observe dans les secteurs de la construction et de la métallurgie, pas encore dans la fabrication de matériels de transport qui continue de perdre des emplois, notamment dans le département du Doubs.

### CHUTE DES EMBAUCHES

Selon l'ACOSS<sup>2</sup>, en France, les déclarations d'embauche de plus d'un mois pour l'ensemble des secteurs d'activités hors intérim ont enregistré une baisse de 7,3 % entre septembre 2019 et septembre 2020, malgré les augmentations d'août et juillet 2020. La crise sanitaire impacte lourdement l'emploi en Bourgogne Franche-Comté. Après l'effondrement enregistré à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre, il continue son repli au 2<sup>e</sup> trimestre, même si la baisse se situe à un niveau inférieur. 8 400 emplois ont été détruits au 2<sup>e</sup> trimestre (soit -0,9 %) dont 2 410 dans le Doubs, département le plus touché en volume (-1,2 %). Ces baisses affectent principalement le secteur privé.

### ÉVOLUTION DU CHÔMAGE<sup>3</sup>

Le taux de chômage diminue au 1<sup>er</sup> semestre 2020. Ce recul ne traduit pas une amélioration du marché de l'emploi. Il résulte de l'effet conjugué de la mise en place de l'activité partielle et des mesures de confinement. Le nombre de personnes sans emploi se déclarant disponibles ou en recherche d'emploi est fortement impacté par l'arrêt de certains secteurs d'activité, la garde des enfants pendant le confinement et les risques sanitaires encourus.

Au 3<sup>e</sup> trimestre, le taux de chômage en France (hors Mayotte) est en hausse de 1,9 % par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre, il atteint 8,8 %. L'évolution est de 1,9 % dans le Doubs et de 1,3 % dans la zone d'emploi de Besançon où le taux se fixe à 7,5 % au 3<sup>e</sup> trimestre. Sur un an, l'évolution du taux de chômage est de 0,5 point à Besançon.

### HAUSSE DE LA DEMANDE D'EMPLOI<sup>4</sup>

En septembre 2020, au niveau régional, le nombre de demandeurs d'emploi des catégories ABC progresse de 4,2 % entre septembre 2019 et septembre 2020. Ce nombre progresse de 3,5 % en catégorie A, et de 5,1 % pour les catégories B et C.

Dans le Doubs à la même période, le nombre de demandeurs d'emploi des 3 catégories progresse de 8,2 %. Le nombre d'inscrits en catégorie A progresse de 8,6 %, le nombre de demandeurs des catégories B et C progresse de 7,5 %.

#### Évolution de la demande d'emploi dans la zone d'emploi de Besançon de septembre 2019 à septembre 2020



À Besançon, le nombre de demandeurs d'emploi dans les 3 catégories progresse de 4 %. Le nombre de demandeurs inscrits en catégorie A progresse de 0,8 % sur un an et le nombre de demandeurs d'emplois des catégories B et C progresse de 9,6 %.

Besançon et son bassin d'emploi se distinguent du département : l'évolution annuelle du nombre de demandeurs sans activité (A) est 10 fois plus faible, la progression du nombre de demandeurs d'emploi ayant une activité dans le mois (BC) est plus forte à Besançon. Comparée à la région, la progression du nombre de demandeurs d'emploi toute catégorie à Besançon est similaire. En revanche, seuls 38 % des demandeurs d'emploi de Besançon exercent une activité réduite contre 45 % en région.

La structure de l'emploi à Besançon<sup>4</sup> peut expliquer la différence constatée entre la demande enregistrée dans le bassin de Besançon et celle enregistrée dans les zones d'emploi du Doubs dont Montbéliard et Pontarlier. Besançon comprend de nombreux grands établissements publics,

#### TAUX DE CHÔMAGE ET DEMANDE D'EMPLOI

**Les taux de chômage** : l'INSEE comptabilise les personnes en âge de travailler (15 ans ou +) qui sont sans emploi, n'ont pas travaillé et sont en recherche d'emploi depuis un mois ou en ont trouvé un qui commence dans les 3 mois. **La demande d'emploi** recense les personnes inscrites en fin de mois à Pôle Emploi et qui respectent les conditions d'inscription.

## Évolution du nombre de demandeurs d'emploi au niveau de Besançon, de son bassin d'emploi, du département et de la région<sup>1</sup>

| SEPTEMBRE 2019   | BESANÇON VILLE |               | BASSIN DE BESANÇON |               | DOUBS         |               | BFC            |               |
|------------------|----------------|---------------|--------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|---------------|
| DEFM             | INSCRITS       | sur 1 an      | INSCRITS           | sur 1 an      | INSCRITS      | sur 1 an      | INSCRITS       | sur 1 an      |
| CATÉGORIE A      | 7 487          | -0,5 %        | 11 913             | -0,4 %        | 25 411        | +1,4 %        | 118 579        | -1,5 %        |
| CATÉGORIES BC    | 4 283          | -0,5 %        | 8 087              | +0,1 %        | 17 579        | -0,9 %        | 96 452         | -0,4 %        |
| <b>TOTAL ABC</b> | <b>11 770</b>  | <b>-0,5 %</b> | <b>20 000</b>      | <b>-0,2 %</b> | <b>42 990</b> | <b>+0,4 %</b> | <b>215 031</b> | <b>-1,0 %</b> |
| dont DELD        | 5 289          | +1,2 %        | 9 201              | +1,0 %        | 19 669        | +1,6 %        | 100 873        | -1,0 %        |
| dont DETLD       | 3 031          | +6,2 %        | 5 219              | +6,5 %        | 10 980        | +6,1 %        | 57 898         | +3,3 %        |

| SEPTEMBRE 2020   | BESANÇON VILLE |               | BASSIN DE BESANÇON |               | DOUBS         |               | BFC            |               |
|------------------|----------------|---------------|--------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|---------------|
| DEFM             | INSCRITS       | sur 1 an      | INSCRITS           | sur 1 an      | INSCRITS      | sur 1 an      | INSCRITS       | sur 1 an      |
| CATÉGORIE A      | 7 549          | +0,8 %        | 12 007             | +0,8 %        | 27 604        | +8,6 %        | 122 731        | +3,5 %        |
| CATÉGORIES BC    | 4 696          | +9,6 %        | 8 843              | +9,3 %        | 18 898        | +7,5 %        | 101 368        | +5,1 %        |
| <b>TOTAL ABC</b> | <b>12 245</b>  | <b>+4,0 %</b> | <b>20 850</b>      | <b>+4,3 %</b> | <b>46 502</b> | <b>+8,2 %</b> | <b>224 099</b> | <b>+4,2 %</b> |
| dont DELD        | 5 571          | +5,3 %        | 9 718              | +5,6 %        | 21 494        | +9,3 %        | 106 067        | +5,1 %        |
| dont DETLD       | 3 095          | +2,1 %        | 5 397              | +3,4 %        | 11 761        | +7,1 %        | 59 444         | +2,7 %        |

A : aucune activité - B : demandeur ayant exercé une activité réduite courte (78 h ou moins au cours du mois) - C : demandeur ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 h au cours du mois). DEFM : Demandeur d'emploi inscrit en fin de mois. DELD ET DETLD : Demandeurs d'emploi de longue durée avec une ancienneté d'inscription (au moins un an) et de très longue durée (au moins deux ans).

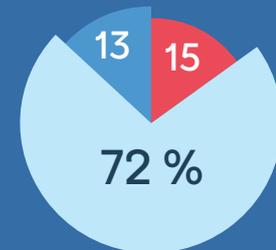
notamment le Centre Hospitalier Régional Universitaire, l'Université de Franche-Comté, etc. La ville est également le siège de collectivités territoriales : intercommunalité, conseil départemental du Doubs, administrations départementales et régionales. La fonction métropolitaine favorise la présence de sièges sociaux, y compris de centres de recherche et de développement, tel le Pôle de compétitivité des microtechniques. De fait, les cadres représentent 14 % des emplois de la zone d'emploi de Besançon contre 10,5 % dans les autres zones d'emploi de Bourgogne Franche-Comté.

### ÉVOLUTION DE LA DEMANDE D'EMPLOI SELON LES TRANCHE D'ÂGE

Les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans représentent 15 % de la demande à Besançon. La tranche d'âge des 25-54 ans représente 72 % des demandeurs d'emploi et les 55 ans et +, 13 %. Entre septembre 2019 et septembre 2020, la plus forte hausse concerne les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. Cette hausse est proche de 14 % à Besançon et dans le Doubs, contre 8 % en Bourgogne Franche-Comté. En région, la demande d'emploi double pour les moins de 25 ans comparée à celle de la tranche d'âge supérieure, les 25-54 ans, mais elle demeure inférieure de 6 points à celle enregistrée dans les zones d'emplois du Doubs.

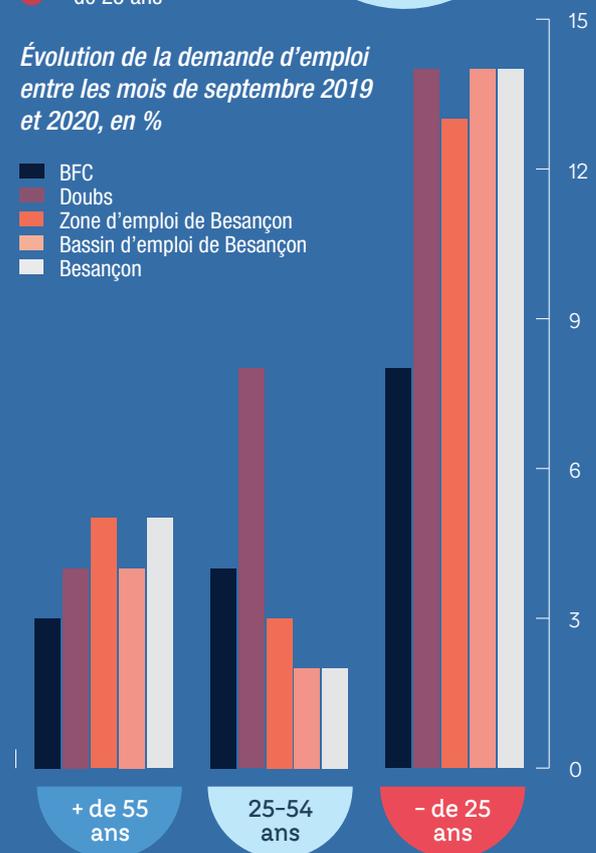
#### Part des demandeurs d'emploi par tranche d'âge

- 55 ans et +
- 25-54 ans
- - de 25 ans



#### Évolution de la demande d'emploi entre les mois de septembre 2019 et 2020, en %

- BFC
- Doubs
- Zone d'emploi de Besançon
- Bassin d'emploi de Besançon
- Besançon



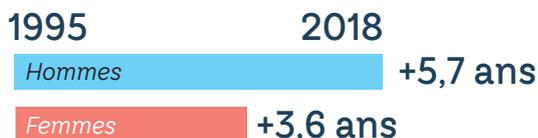
SOURCES : - 1. Pôle Emploi, STMP, données brutes

# 2 DÉMOGRAPHIE, POPULATION

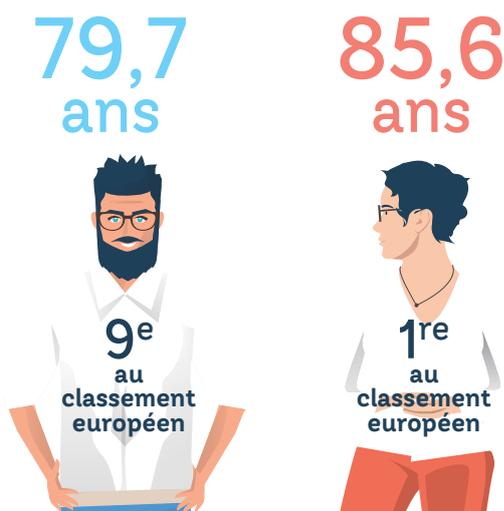
## HAUSSE DE LA POPULATION ET DE L'ESPÉRANCE DE VIE<sup>1</sup>

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la France compte près de 67,06 millions d'habitants. La population a augmenté de 0,3 % au cours de l'année 2019. Cette progression est principalement due au solde naturel : +141 000 personnes. La natalité est en baisse pour la 5<sup>e</sup> année consécutive. 743 000 bébés sont nés en 2019, 6 000 de moins qu'en 2018. Après avoir reculé de 2015 à 2018, l'indicateur conjoncturel de fécondité se stabilise à 1,87 enfants par femme. La France se situe toujours parmi les pays les plus féconds de l'Union Européenne.

*Évolution de l'espérance de vie de 1995 à 2018 à la naissance<sup>2</sup>*



*Espérance de vie à la naissance en 2018<sup>2</sup>*



*Espérance de vie à 60 ans<sup>2</sup>*



612 000 personnes sont décédées en 2019, 2 000 de moins qu'en 2018.

Depuis 1995, l'espérance de vie a progressé de 5,7 ans pour les hommes et de 3,6 ans pour les femmes. En 2019, "l'espérance de vie à la naissance" progresse de 0,1 an pour les femmes et de 0,2 pour les hommes. Elle se situe à 85,6 ans pour les femmes et à 79,7 ans pour les hommes. L'écart entre les deux sexes s'est réduit de 2 ans en 10 ans et se situe aujourd'hui à 5,9 ans. Cet écart est élevé comparé aux données européennes. Si la France demeure le pays d'Europe où les femmes vivent le plus longtemps, la longévité des hommes ne la hisse qu'à la 9<sup>e</sup> place du classement. En 2019, "l'espérance de vie à 60 ans" augmente de 0,1 an pour les femmes comme pour les hommes. À cet âge, elle atteint 27,8 ans pour les femmes et 23,4 ans pour les hommes.

## CROISSANCE NATURELLE ET MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES<sup>3</sup>

Alors que la population de la France métropolitaine progresse de 0,4 % par an entre les deux recensements de 2012 et 2017, la population de la région Bourgogne Franche-Comté est équilibrée voire légèrement négative. Entre 2012 et 2017, la population bisontine passe de 116 353 à 115 934 habitants. Une diminution de 419 habitants qui s'explique en partie par un solde naturel en baisse.

De 1968 à 2017, le taux de natalité a baissé de moitié, passant de 22,6 à 13 pour 1 000 habitants, alors que le taux de mortalité est resté stable, 7,8 en 1968 et 7,7 pour 1 000 habitants en 2017. Besançon représente 60 % de la population de la métropole. Le poids de la population bisontine est donc important dans la part représentée pour chacune des tranches d'âge. L'attractivité de Besançon se confirme auprès des jeunes de 18 à 39 ans et s'inverse à partir de 39 ans.

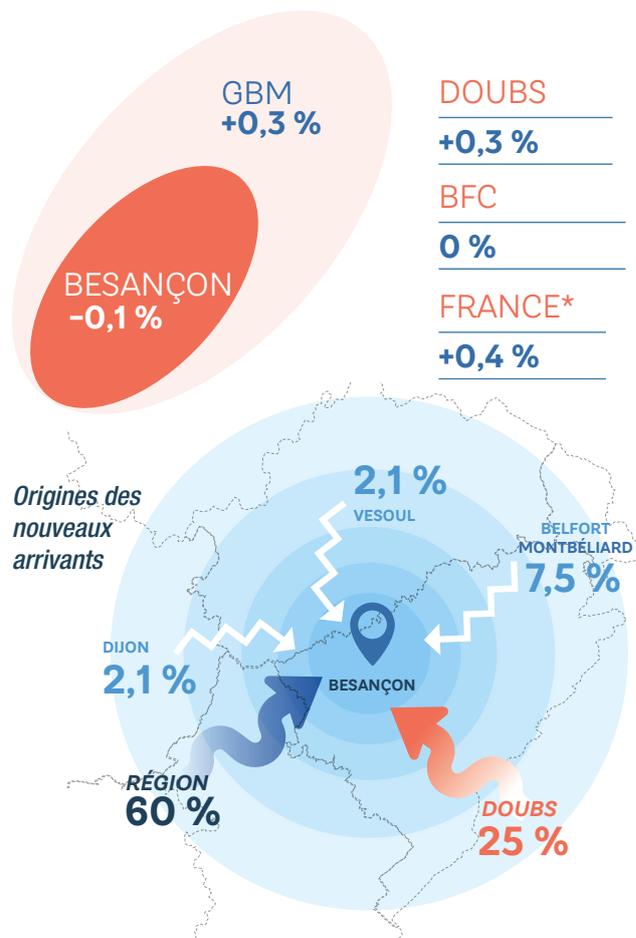
SOURCES : 1. INSEE Première n°1789, Bilan démographique 2019, La fécondité se stabilise en France, janvier 2020 - 2. INSEE, Flash n°99, janvier 2020 - 2. INSEE Flash Bourgogne Franche-Comté N° 73, décembre 2018 - 3. INSEE Première N° 1730, janvier 2019 - 4. INSEE, recensement de la population 2015

De 2012 à 2017, le Grand Besançon a gagné 2 603 habitants. Le territoire affiche un solde naturel positif couplé à une attractivité résidentielle. Selon l'INSEE<sup>1</sup>, la dynamique démographique du Grand Besançon est atypique comparée aux EPCI<sup>2</sup> de proximité qui affichent une décroissance démographique à la même période. Deux facteurs expliquent cette spécificité :

- L'arrivée du public étudiant de 1<sup>er</sup> cycle. Le taux d'entrée des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle est de 46,7%, un taux supérieur de 5 points comparé aux données du panel de métropoles aux caractéristiques similaires<sup>1</sup>. Cette dynamique s'estompe au 2<sup>e</sup> cycle.
- L'arrivée d'actifs du tertiaire non marchand (fonction publique) et de l'industrie.

Qu'ils soient étudiants ou actifs, les nouveaux résidents sont originaires de territoires proches : 25 % des nouveaux arrivants viennent du Doubs, 60 % de la région. Seuls 7 % sont issus de grandes métropoles comme Paris ou Lyon et 9 % de pays étrangers (graphique). Le Grand Besançon attire peu de retraités hormis ceux natifs ou ayant conservé un lien familial (moins de 500 de 2012 à 2017), contrairement à des villes plébiscitées pour leur cadre naturel comme la Rochelle ou Annecy.

### Variations de population entre les deux recensements 2012 et 2017, moyenne annuelle<sup>3</sup>



### Évolution de la population lors des 3 derniers recensements et variations enregistrées<sup>3</sup>

|                       | 2007               | 2012       | 2017       | 2007/2012  |      | 2012/2017  |      |
|-----------------------|--------------------|------------|------------|------------|------|------------|------|
|                       | Nombre d'habitants |            |            | Solde      | %    | Solde      | %    |
| <b>BESANÇON</b>       | 117 836            | 116 353    | 115 934    | -1 483     | -0,3 | -419       | -0,1 |
| GRAND BESANÇON        | 189 251            | 190 676    | 193 279    | +1 421     | +0,1 | +2 603     | +0,3 |
| DOUBS                 | 520 130            | 531 062    | 539 067    | +10 929    | +0,4 | +8 005     | +0,3 |
| RÉGION BFC            | 2 792 516          | 2 816 814  | 2 811 423  | +24 252    | +0,2 | -5 391     | 0,0  |
| France Métropolitaine | 61 795 238         | 63 375 971 | 64 639 133 | +1 580 733 | +0,5 | +1 263 162 | +0,4 |

Sur la période 2017-2019, la population de la région décroît à un rythme annuel de 0,3 %. La baisse de la natalité est à l'origine de cette dégradation qui s'explique par différents facteurs : la baisse du nombre de femmes en âge de procréer, le recul de la fécondité et la hausse du nombre de décès en raison du vieillissement de la population. Seuls les départements du Doubs et de la Côte-d'Or font exception, le solde naturel est encore largement positif dans le Doubs, département le plus jeune de la région, et le solde naturel de la Côte-d'Or reste tout juste positif en 2018.

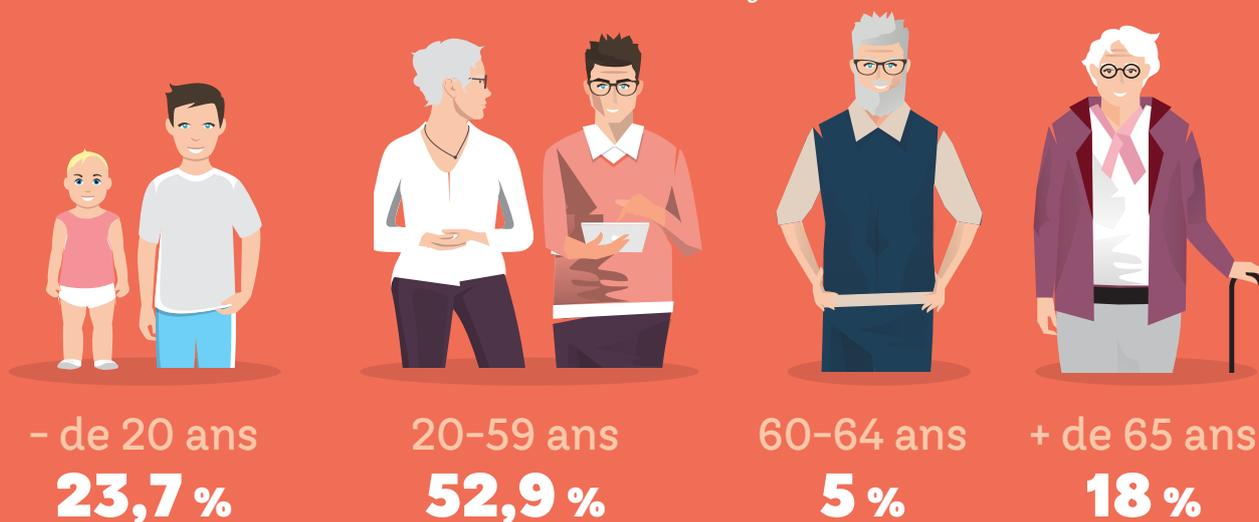
À Besançon en 2019, les naissances domiciliées diminuent de 5 % : 1 316 naissances enregistrées dans la commune contre 1 386 en 2018. Le nombre de décès domiciliés diminue de 2,8 % : 936 décès enregistrés en 2019 pour 963 en 2018. Le solde naturel est positif de 380 personnes.



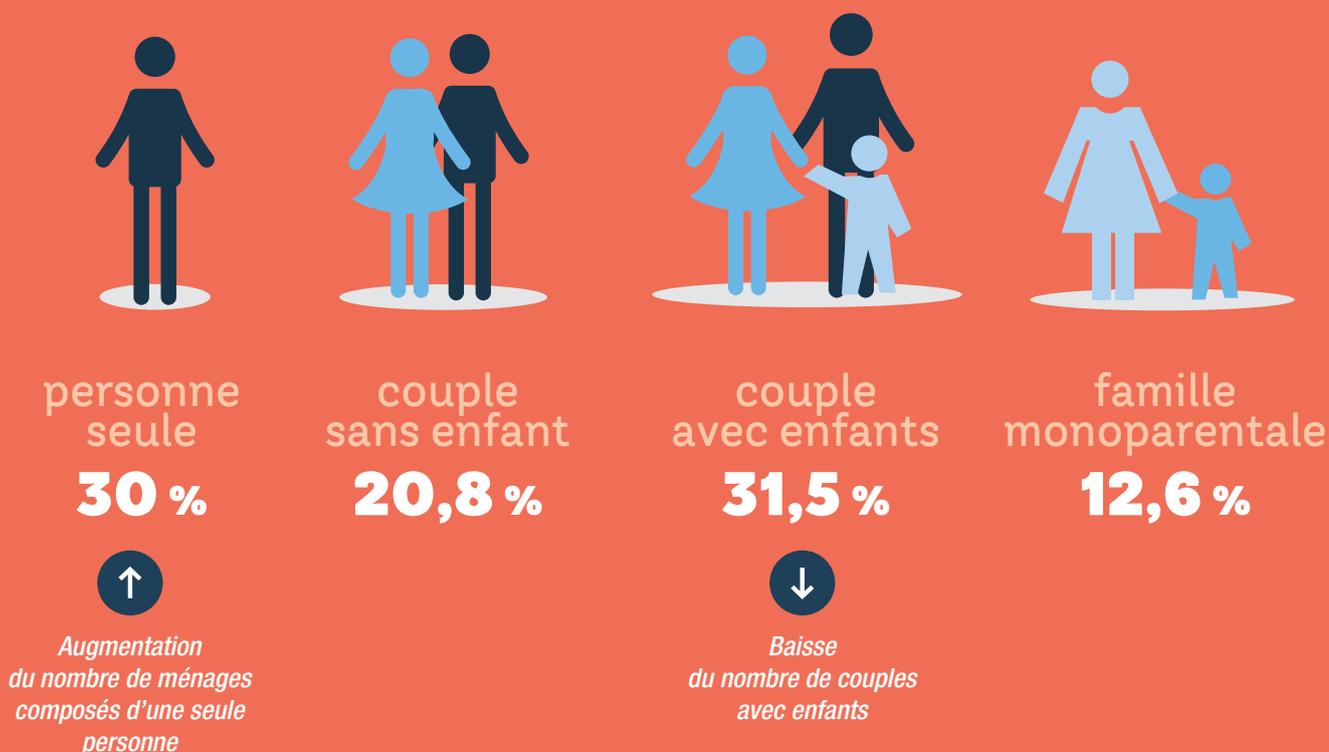
**LE SOLDE NATUREL** désigne la différence entre le nombre des naissances et le nombre des décès.  
**LE SOLDE MIGRATOIRE** désigne la différence entre les entrées et les sorties du territoire.

## COMPOSITION DE LA POPULATION À BESANÇON <sup>4</sup>

Part selon la tranche d'âge



Répartition des effectifs de la population par type de ménage



SOURCES : 1. INSEE, Analyse Bourgogne Franche-Comté, Les étudiants, principal vecteur d'attractivité du Grand Besançon, octobre 2020 - Cette étude compare les données du Grand Besançon à un panel d'EPCI présentant des caractéristiques proches, notamment au regard de la population ou de l'activité économique. 2. EPCI : établissement public de coopération intercommunale - 3. INSEE Première, n°1789, janvier 2020 - 34. INSEE, RP 2017

## LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

En France, au cours des 40 dernières années, le vieillissement de la population s'est accéléré<sup>1</sup>. En 1975, 13 % de la population avait 65 ans ou +, contre 15,9 % en 1999 et 20 % en 2019.

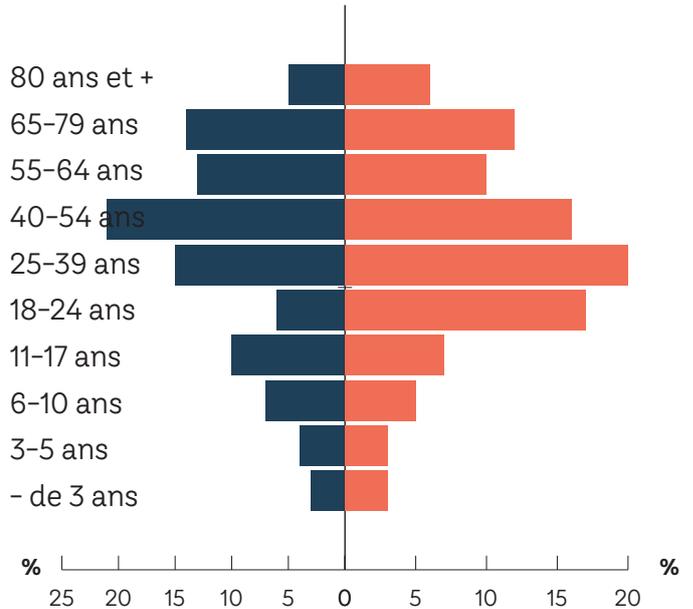
C'est à partir de 2010 que le processus du vieillissement s'accélère avec l'avancée en âge des générations du baby-boom. En 2019, plus d'une personne sur cinq est âgée de 65 ans ou plus, une tendance qui s'accroît à partir de 2020 pour les plus de 75 ans, génération de l'immédiate après-guerre. La part des plus de 85 ans augmente également, mais à un rythme moins soutenu. La progression de cette catégorie est due essentiellement à l'allongement de l'espérance de vie.

Le vieillissement des baby-boomers est également à l'origine de l'évolution des plus jeunes tranches d'âge. La part des enfants de moins de 15 ans est passée de 24,1 % en 1975 à 18,9 % en 1999 et à 17,7 % en 2019. La part des 20-60 ans a augmenté entre 1975 et 1999, passant de 50,5 à 54,7 % de la population, avant de diminuer pour atteindre 51 % en 2019.

À Besançon, lors du recensement de 2017, les jeunes de moins de 20 ans représentent 23,7 % de la population, les 20-59 ans, 52,9 %, et les 60-64 ans, 5 %. Les personnes âgées d'au moins 65 ans représentent 18 % de la population.

Cette part est plus faible qu'au niveau national, toutefois, le taux de croissance annuel est plus élevé, il est de 2 % pour la classe d'âge des 65-79 ans. Les 75 ans et + représentent 8,9 % de la population. Les femmes représentent 62 % de la classe d'âge des 65 ans et +, 66 % des 75 ans et +, et 78 % des 95 ans et +.

Composition de la population par tranches d'âge<sup>2</sup> dans le Grand Besançon ● et à Besançon ●



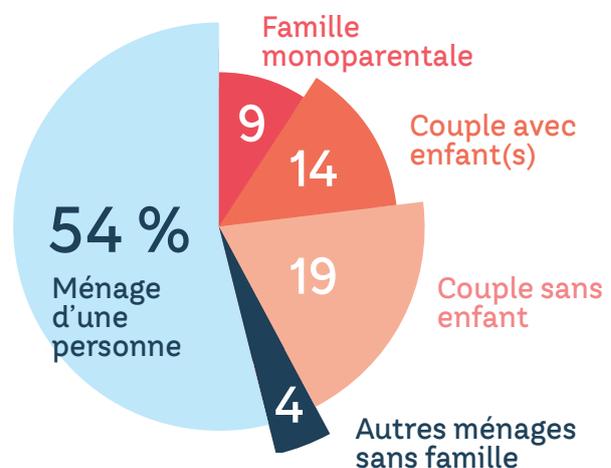
Prépondérance des femmes dans la population bisontine après 65 ans



Nombre de ménages à Besançon<sup>3</sup>

|                             |        |
|-----------------------------|--------|
| Ménages d'une personne      | 33 388 |
| Autres ménages sans famille | 2 230  |
| Couple sans enfant          | 11 436 |
| Couple avec enfant(s)       | 8 844  |
| Famille monoparentale       | 5 488  |

Part respective selon le type de ménage



1. INSEE, France Portrait social, édition 2019 - 2. INSEE, RP 2017

## COMPOSITION DES MÉNAGES BISONTINS : QUI VIT SEUL, EN COUPLE, EN FAMILLE ?

En France en 2017, 36 % des ménages sont constitués d'une seule personne ; ils regroupent 16 % de la population. Les couples sans enfant constituent 25 % des ménages. En France, les ménages sont de plus en plus nombreux. Cette hausse est due pour moitié à la croissance de la population et pour moitié à la réduction de la taille des ménages. Elle est portée essentiellement par les ménages formés d'une seule personne ou d'un couple sans enfant.

À Besançon entre 2007 et 2017, la part des ménages d'une seule personne est passée de 51 % à 54 %. En effectif, les ménages d'une seule personne sont passés de 27 % à 30 % de la population.

La part des couples sans enfant a diminué, passant de 19,3 % à 18,6 %, tout en progressant en effectif passant de 20,7 % à 20,8 % de la population. L'évolution de ce groupe est liée notamment au départ des grands enfants du domicile des parents.

Les couples avec enfants constituent le groupe qui a connu la plus forte diminution, passant de 16,8 % à 14,4 % de la part des ménages : leur effectif est passé de 34,9 % à 31,5 % de la population. Une tendance qui apparaît également dans le Grand Besançon. Les familles monoparentales sont stables en part de ménages : 8,9 %. En effectif, elles sont passées de 12,8 % à 12,6 % de la population.



**UN MÉNAGE** désigne l'ensemble des occupants d'un logement, avec ou sans lien de parenté.

**UNE FAMILLE** comprend au moins 2 personnes ayant un lien de parenté direct. Elle peut être constituée d'un couple marié ou non, avec ou sans enfant(s) ou d'une personne avec un ou plusieurs enfants.

**UN MÉNAGE SANS FAMILLE** est composé de plusieurs personnes isolées, par exemple des colocataires.



## VIVRE SEUL ET VIVRE ISOLÉ

Le fait d'habiter seul dans son logement ne traduit pas forcément une situation objective d'isolement. Le CESE<sup>1</sup> précise que le mode d'habitat représente un indicateur partiel de l'isolement, auquel il faut ajouter les dimensions relationnelles et sociales. Ce qui importe dans l'analyse des situations d'isolement, ce sont les causes et le contexte de cette solitude choisie ou subie.

Dans un isolement subi et non choisi, le sentiment de solitude est plus marqué. L'INSEE<sup>2</sup> évalue à 3 % la part des personnes de plus de 16 ans isolées de leur famille et de leur entourage. Ces 3 % déclarent avoir au plus une rencontre physique ou un contact distant par mois avec leur entourage.

En situation de confinement, l'avancée dans l'âge rend l'isolement plus prégnant. Les situations d'isolement progressent à partir de 80 ans, en même temps que progresse la perte d'autonomie. 57,3 % des ménages bisontins de + de 80 ans sont des ménages d'une seule personne.

Personnes de 15 ans et + vivant seules à Besançon<sup>3</sup>, en %



Population de 20 à 24 ans  
**44,9 %**  
vivent seuls



Population de + de 80 ans  
**57,3 %**  
vivent seuls



Comparaison des taux 2017 sur différentes échelles<sup>3</sup>, en %

| en %        | BESANÇON | GBM  | DOUBS | FRANCE |
|-------------|----------|------|-------|--------|
| 15-19 ans   | 30       | 19,8 | 9,9   | 6,1    |
| 20-24 ans   | 44,9     | 37,8 | 26,9  | 20,9   |
| 25-39 ans   | 29       | 22   | 16,5  | 15,9   |
| 40-54 ans   | 28,3     | 19,3 | 15,9  | 14,8   |
| 55-64 ans   | 37       | 27,1 | 22,9  | 21,7   |
| 65-79 ans   | 40,2     | 31,1 | 27,5  | 27,4   |
| 80 ans ou + | 57,3     | 51,4 | 49,1  | 48,8   |

SOURCES : 1. CESE, Conseil économique, social et environnemental, Combattre l'isolement social pour plus de fraternité, juin 2017- 2. INSEE Première, n°1770, septembre 2019 - 3. INSEE, RP 2017

## COMPOSITION DES REVENUS À BESANÇON<sup>1</sup>



**70,1%**  
↓ REVENUS  
D'ACTIVITÉ

**Salaires &  
traitements 61,2**

**Indemnités  
de chômage 3,3**

**Activités  
non salariées 5,6**

**8,7%**  
↑ PRESTATIONS  
SOCIALES

**Allocations  
familiales 2,4**

**Minima  
sociaux 3,6**

**Allocation  
logement 2,7**

**-17,2%**  
CONSACRÉS  
AUX IMPÔTS

**8,6%**  
↓ REVENUS DU  
PATRIMOINE

**29,8%**  
↑ PENSIONS  
RETRAITES  
& RENTES



**1 592 €**

REVENU MÉDIAN  
MENSUEL

FRANCE : 1 759 €<sup>2</sup>



**813 €**  
pour le 1<sup>er</sup> décile  
**3 017 €**  
pour le 9<sup>e</sup> décile



**REVENU MÉDIAN** : valeur qui partage la population en deux parties égales selon les revenus fiscaux déclarés. 50 % de la population se situent en-dessous du revenu médian et 50 % se situent au-dessus. Le revenu médian disponible est net d'impôts et inclut les prestations sociales.

**DÉCILES** : valeurs qui partagent les revenus des ménages en dix parties égales. Le 1<sup>er</sup> décile fait référence aux 10 % des revenus les plus bas, le 9<sup>e</sup> aux 10 % des revenus les plus hauts. Le 5<sup>e</sup> décile correspond au revenu médian.

# 3 REVENUS ET NIVEAUX DE VIE

## ÉVOLUTION DES RESSOURCES DE 2015 À 2017<sup>1</sup>

À Besançon, les revenus d'activité ont baissé de 0,2 point de 2015 à 2017, incluant une baisse des ressources issues du chômage et une hausse des revenus des activités non salariées. À l'inverse, les pensions et retraites ont progressé de 0,6 point. Les revenus du patrimoine baissent de 1 point, une diminution constatée à toutes les échelles. Les ressources provenant de prestations sociales progressent de 0,6 point au cours des deux dernières années, plus fortement qu'au niveau national.

Avec 70,1% des revenus issus d'activités en 2017, Besançon se situe au-dessus de la moyenne régionale avec plus d'actifs et moins de retraités, mais au-dessous des moyennes du Doubs et de l'Hexagone. Les revenus d'activité sont à un niveau similaire dans les villes du panel de comparaison. En revanche, les revenus issus des salaires, des indemnités chômage et des prestations sociales affichent un écart conséquent entre Besançon et sa métropole.

### Composantes des revenus disponibles en 2017<sup>1</sup>

| en %   | Besançon     | Panel*       | Dijon        | Mulhouse     | GBM          | DOUBS        | BFC          | FRANCE       |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>REVENUS D'ACTIVITÉ</b>                      | <b>70,1</b>  | <b>69,9</b>  | <b>73,8</b>  | <b>70,0</b>  | <b>72,5</b>  | <b>76,8</b>  | <b>69,6</b>  | <b>73,6</b>  |
| Dont salaires et traitements hors chômage      | <b>61,2</b>  | 61,3         | 65,1         | 60,7         | 63,9         | <b>68,6</b>  | <b>61,1</b>  | 64,9         |
| Dont indemnités de chômage                     | <b>3,3</b>   | 3,3          | 3,0          | 4,9          | 2,9          | <b>3,3</b>   | <b>3,0</b>   | 3,2          |
| Dont revenus des activités non-salariées       | <b>5,6</b>   | 5,3          | 5,7          | 4,4          | 5,7          | <b>4,9</b>   | <b>5,5</b>   | 5,5          |
| <b>PENSIONS, RETRAITES ET RENTES</b>           | <b>29,8</b>  | <b>29,1</b>  | <b>29,8</b>  | <b>25,7</b>  | <b>29,5</b>  | <b>27,1</b>  | <b>32,4</b>  | <b>28,4</b>  |
| <b>REVENUS DU PATRIMOINE ET AUTRES REVENUS</b> | <b>8,6</b>   | <b>9,9</b>   | <b>9,2</b>   | <b>7,5</b>   | <b>8,7</b>   | <b>7,5</b>   | <b>8,3</b>   | <b>9,8</b>   |
| <b>PRESTATIONS SOCIALES</b>                    | <b>8,7</b>   | <b>8,4</b>   | <b>5,7</b>   | <b>12,7</b>  | <b>6,4</b>   | <b>5,2</b>   | <b>5,3</b>   | <b>5,5</b>   |
| Dont prestations familiales                    | <b>2,4</b>   | 2,2          | 1,7          | 4,0          | 2,2          | <b>2,1</b>   | <b>2,1</b>   | 2,1          |
| Dont minima sociaux                            | <b>3,6</b>   | 3,5          | 2,2          | 4,8          | 2,4          | <b>1,8</b>   | <b>1,9</b>   | 2,0          |
| Dont prestations Logement                      | <b>2,7</b>   | 2,6          | 1,8          | 3,9          | 1,8          | <b>1,3</b>   | <b>1,3</b>   | 1,4          |
| <b>IMPÔTS</b>                                  | <b>-17,2</b> | <b>-17,1</b> | <b>-18,5</b> | <b>-15,9</b> | <b>-17,1</b> | <b>-16,6</b> | <b>-15,6</b> | <b>-17,3</b> |

### L'ABS renouvelle son panel

L'ABS 2020 renouvelle et enrichit le panel des communes comparables pour comprendre les valeurs observées à Besançon. Les communes du panel\* présentent des profils proches de Besançon : il s'agit de Tours, Amiens, Limoges, Orléans, Metz, Caen et Clermont-Ferrand. En complément, deux villes hors panel et situées en proximité géographique font leur entrée dans notre tableau de référence : Dijon et Mulhouse. L'une et l'autre affichent des profils contrastés en termes de revenus et de niveau de vie. Le Grand Besançon constitue également un cadre de référence dans les domaines économique, emploi, habitat...

SOURCES : 1. INSEE DGFIP / CNAF CNAV CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2017 - 2. INSEE DGFIP, RP 2017 France métropolitaine

## LE NIVEAU DE VIE DES BISONTINS<sup>1</sup>

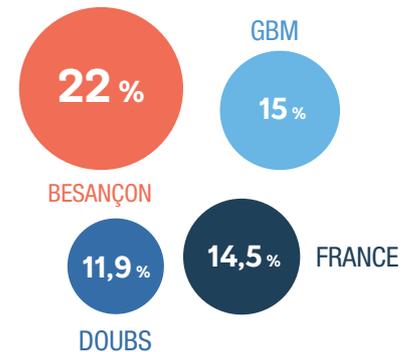
En 2017 en France, le niveau de vie médian de la population s'élève à 21 110 € annuels, soit 1 759 € mensuels par unité de consommation\*. Le seuil de pauvreté monétaire, qui correspond à 60 % du revenu médian est de 12 666 €, soit 1 055 € mensuels par unité de consommation\*. Les 10 % des personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 11 220 €. Les 10 % les plus aisées ont un niveau de vie au moins 3,4 fois supérieur, au-delà de 38 360 €.

En 2017 à Besançon, le niveau de vie médian de la population s'élève à 19 110 € annuels soit 1 592 € mensuels par unité de consommation\*. Les 10 % des ménages les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 9 760 €. Les plus aisés ont un niveau de vie 3,7 fois supérieur, c'est-à-dire supérieur à 36 210 €.

### Comparaison des niveaux de vie selon les revenus annuels disponibles en 2017<sup>1</sup>

| Revenus annuels en € | 1 <sup>er</sup> décile<br>les + modestes | 5 <sup>e</sup> décile<br>Revenus médians | 9 <sup>e</sup> décile<br>les + aisés |
|----------------------|--|--|--------------------------------------|
| BESANÇON             | 9 760 €                                  | 19 110 €                                 | 36 210 €                             |
| GBM                  | 11 050 €                                 | 21 250 €                                 | 37 450 €                             |
| DOUBS                | 12 020 €                                 | 21 900 €                                 | 39 050 €                             |
| FRANCE               | 11 220 €                                 | 21 110 €                                 | 38 360 €                             |
| MOYENNE DU PANEL     | 9 681 €                                  | 19 193 €                                 | 36 937 €                             |
| DIJON                | 11 140 €                                 | 21 130 €                                 | 38 550 €                             |
| MULOUSE              | 8 760 €                                  | 15 660 €                                 | 32 460 €                             |

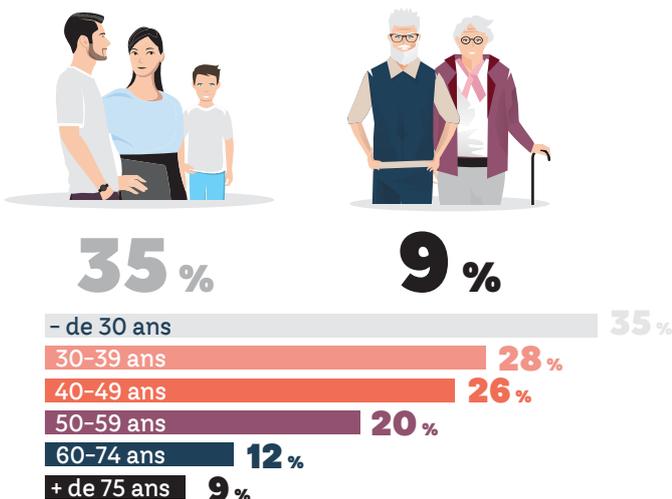
### Taux de pauvreté en 2017, en %<sup>1</sup>



#### LE PANEL DE COMPARAISON

Villes aux caractéristiques similaires à Besançon : Tours, Amiens, Limoges, Orléans, Metz, Caen, Clermont-Ferrand.

### Taux de pauvreté selon les classes d'âges, en %<sup>2</sup> À BESANÇON



### Valeurs dans le Grand Besançon, le Doubs et en France<sup>2</sup>

| en %   | - de 30 ans | 30-39 ans | 40-49 ans | 50-59 ans | 60-74 ans | + de 75 ans |
|--------|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------|
| GBM    | 29,5        | 19,5      | 17,0      | 13,5      | 7,8       | 6,7         |
| DOUBS  | 19,8        | 13,9      | 13,6      | 11,2      | 7,8       | 7,2         |
| FRANCE | 22,4        | 16,6      | 16,7      | 14,6      | 9,9       | 9,0         |

## TAUX ET SEUILS DE PAUVRETÉ<sup>1</sup>

En 2017, 14,1 % de la population française vit sous le seuil de pauvreté monétaire. Au cours des 20 dernières années, le taux de pauvreté a atteint son minimum en 2004, à 12,7 %. Il est ensuite remonté en 2005 et 2007, puis plus fortement après la crise de 2008. Après une baisse en 2012 et 2013, il se stabilise depuis à un niveau supérieur de près de 1 point à celui de 2008 (13,2%).

De 2012 à 2017, bien que stable au niveau national, le taux de pauvreté à Besançon a augmenté légèrement chaque année passant de 19,8 % en 2012 à 22 % en 2017. Cette valeur bisontine se situe dans la moyenne des taux observés dans les villes du panel de comparaison.

L'écart entre le taux de pauvreté des + de 75 ans et des - de 30 ans est de 24 points à Besançon, cet écart est de 13,4 points au niveau national.

## TAUX DE PAUVRETÉ PAR CLASSE D'ÂGE

Les 18-29 ans sont les premiers touchés par la pauvreté. Cette classe d'âges est celle qui a connue la plus forte progression au cours des 15 dernières années : le taux de pauvreté est passé de 8,2 % en 2002 à 12,5 % en 2018. Il s'agit de jeunes souvent peu diplômés qui peinent à s'insérer sur le marché du travail et qui vivent avec de très bas revenus (indemnités de stage, bas salaires, soutien parental, etc.).

## LES SEUILS DE PAUVRETÉ\*

Le seuil de pauvreté s'apprécie selon le nombre d'Unités de Consommation (UC) qui compose un ménage : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans et + comptent pour 0,5, les enfants de - de 14 ans comptent 0,3. En 2017, le seuil de pauvreté monétaire pour une personne seule est fixé à 1 055 €.

### Seuils de pauvreté selon la composition du ménage<sup>2</sup>

|  |         |
|--|---------|
| Personne seule                               | 1 055 € |
| Famille monoparentale + 1 enfant - de 14 ans | 1 375 € |
| Couple sans enfant                           | 1 582 € |
| Couple + 2 enfants - de 14 ans               | 2 215 € |
| Couple + 2 enfants + de 14 ans               | 2 637 € |



**LE REVENU DISPONIBLE** est la somme des revenus d'activités, des revenus du patrimoine, des transferts en provenance d'autres ménages, des revenus de remplacement (pensions de retraite, pensions d'invalidité, indemnités de chômage) et des prestations sociales (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux, prime d'activité et Garantie jeunes), nette des impôts directs. Quatre impôts directs sont généralement pris en compte : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS).

**LE REVENU FISCAL** comprend les ressources annuelles déclarées par un contribuable, avant abattements.

**LE TAUX DE PAUVRETÉ** est le pourcentage d'individus dont le revenu net d'impôts par unité de consommation est inférieur à 60 % du revenu médian de la population.

**LE SEUIL DE PAUVRETÉ** correspond aux niveaux de vie inférieurs à 60 % du revenu médian de la population.

SOURCES : 1. INSEE DGFIP / CNAF CNAV CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2017 - 2. INSEE, Portrait social, édition 2019. Taux de pauvreté 2017 déterminés avant revalorisation de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) et l'Allocation d'Adulte Handicapé (AAH). 3. INSEE, Focus n°208, octobre 2020



## DÉTERMINANTS DES SITUATIONS DE PAUVRETÉ<sup>3</sup>

La situation de pauvreté de la population française varie selon plusieurs facteurs qui augmentent ou diminuent le risque de pauvreté. Ces facteurs sont entre autres :

### L'âge

Quel que soit le niveau d'études, le niveau de pauvreté décroît avec l'âge. Les - de 30 ans sont les plus exposés au risque de pauvreté. À l'opposé, les + de 60 ans sont les moins exposés au risque de pauvreté. Toutefois, le taux de persistance de la pauvreté augmente avec l'avancée en âge. En 2016, 81 % des + plus de 65 ans restent pauvres d'une année à l'autre, contre seulement 59 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Chez les premiers, les revenus n'évoluent pas (pensions de retraite et/ou minimum vieillesse), chez les suivants, les revenus se stabilisent et les carrières progressent. Toutefois, les classes d'âge des plus âgés enregistrent les taux de pauvreté les plus faibles depuis plus de 20 ans.

### L'activité

En 2017 en France métropolitaine, 37,6 % des chômeurs vivaient sous le seuil de pauvreté contre 7,1 % des salariés. Le chômage multiplie par 5,3 le risque de pauvreté.

### La famille

Un tiers des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté. Comparé à un couple avec 2 enfants, le risque de pauvreté est 2,5 fois plus élevé pour une cellule monoparentale avec 1 enfant, et 5 fois plus élevé pour celle avec plusieurs enfants.

### La situation de pauvreté elle-même

Les situations de pauvreté sont souvent durables et la persistance d'une année à l'autre a tendance à augmenter entre 2008 et 2017. 70 % des personnes pauvres en 2016 le sont toujours l'année suivante. Ce taux était de 63 % entre 2008 et 2009. Si le tiers des personnes en situation de pauvreté ne le sont plus l'année suivante, la sortie de pauvreté n'est pas toujours durable. Sur 4 ans, seules 20 % des personnes pauvres la première année ne le sont plus au cours des 3 années suivantes. À l'inverse, 40 % restent durablement pauvres et 40 % alternent pauvreté et non-pauvreté. Certaines personnes ont plus de risques d'être pauvres de manière persistante.

# BÉNÉFICIAIRES DES MINIMA SOCIAUX ET ALLOCATAIRES CAF

## LES MINIMA SOCIAUX

« Fin 2018, 4,25 millions de personnes sont allocataires de l'un des dix minima sociaux en vigueur en France, un chiffre en légère augmentation (+0,6 %) par rapport à fin 2017. En incluant les conjoints et les personnes à charge, 6,9 millions de personnes sont couvertes par les minima sociaux, soit 10 % de la population ». <sup>1</sup>

En 2019, 3,5 millions de ménages ont perçu les minima sociaux, RSA, AAH, ASPA, pour un montant annuel moyen de 5 290 €.

Il est toutefois nécessaire de tenir compte dans ce calcul des doubles comptes. En effet, certains ménages peuvent bénéficier de plusieurs minima sociaux qui sont en grande partie liés aux cycles économiques, tels que RSA, ASS et/ou modes d'indemnisation du chômage.

### Évolution des effectifs bénéficiaires des minima sociaux

| à Besançon | 2016  | 2017  | 2018  | 2019  |
|------------|-------|-------|-------|-------|
| RSA        | 4 948 | 5 112 | 5 012 | 5 082 |
| AAH        | 3 391 | 3 558 | 3 608 | 3 692 |
| ASS        | 984   | 945   | 798   | 742   |
| ASV        | 966   | 993   | 1 082 | 1 167 |

RSA : Revenu de Solidarité Active

AAH : Allocation Adulte Handicapé

ASS : Allocation de Solidarité Spécifique

ASV : Allocations Solidarité Vieillesse

ASPA : Allocation de Solidarité pour Personne Âgée

## ALLOCATAIRES DE LA CAF <sup>2</sup>

En 2019, la CAF a versé au moins une prestation à 12,8 millions de foyers de l'Hexagone. En moyenne, les prestations sociales représentent 5,8 % de leurs revenus disponibles. Cette part varie en fonction de l'âge des bénéficiaires <sup>3</sup> : 10,8 % pour les - de 30 ans, 8,8 % pour les 30-49 ans et 5 % pour les + de 50 ans. Les prestations familiales sont versées à 7 millions de ménages pour un montant annuel moyen de 3 450 € et concernent 84 % des ménages de - de 50 ans. Les aides au logement sont versées à 6,4 millions de ménages sous conditions de ressources pour un montant annuel moyen de 2 490 €.

En 2019, la CAF du Doubs a versé au moins une prestation à 37 800 ménages bisontins, soit 68 500 allocataires. L'effectif a progressé de 6 % de 2018 à 2019, une augmentation due à la réforme du versement de la Prime d'Activité (PPA) qui concerne 11 118 ménages bénéficiaires. 26 435 ménages sont bénéficiaires d'allocations logement, un nombre stable sur un an (+1,1 %). 8 723 ménages sont bénéficiaires de minima sociaux (RSA et AAH).

Fin 2019, les Bisontins représentent 35 % des allocataires du Doubs, 40 % des allocataires vivant sous le seuil de bas revenus (1 096 € en 2019), 40 % des bénéficiaires des minima sociaux et 46 % des ménages ayant pour seuls revenus une ou plusieurs allocations.

### Effectifs percevant des prestations sociales <sup>4</sup>

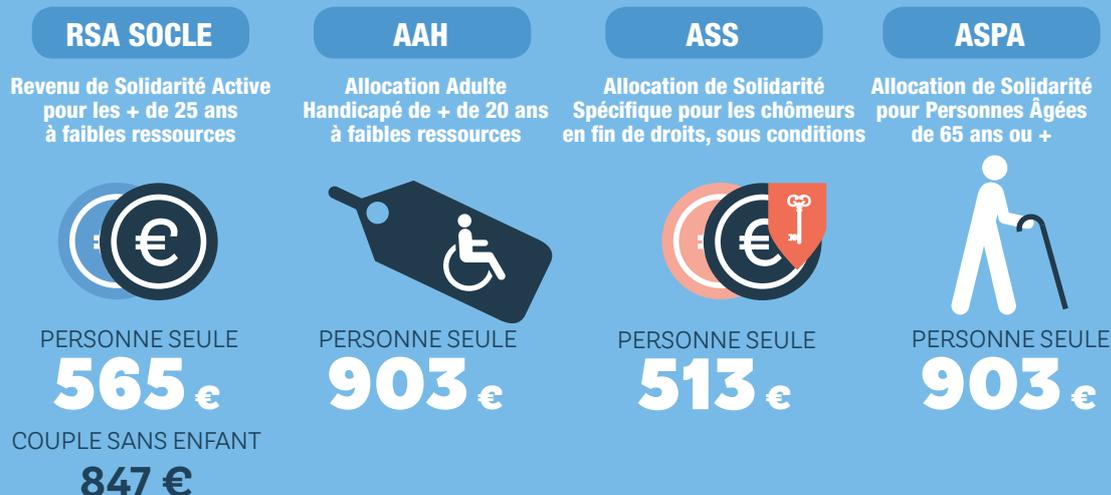
#### Indicateurs CAF

|   | Besançon      |               |                 | GBM     | DOUBS   |
|---|---------------|---------------|-----------------|---------|---------|
|   | 2018          | 2019          | Évolution       | 2019    |         |
| <b>ENSEMBLE DES ALLOCATAIRES CAF (1)</b>                                | <b>35 466</b> | <b>37 784</b> | <b>↗ +6 %</b>   | 50 317  | 107 144 |
| <b>Nombre de personnes couvertes (2)</b>                                | 66 360        | 68 506        | <b>↗ +3,7 %</b> | 104 763 | 257 077 |
| <b>Dont allocataires à bas revenus (3)</b>                              | 11 843        | 11 826        | <b>↘ -0,9 %</b> | 14 197  | 28 933  |
| <b>Dont mineurs sous le seuil des bas revenus (3)</b>                   | 9 568         | 8 895         |                 | 11 179  | 25 226  |
| <b>Allocataires dont 50 à 99 % des revenus sont des prestations CAF</b> | 3 764         | 3 907         | <b>↗ +3,8 %</b> | 4 720   | 9 576   |
| <b>Allocataires dont 100 % des revenus sont des prestations CAF</b>     | 5 704         | 5 738         | <b>↗ +0,6 %</b> | 6 602   | 12 588  |
| <b>Ménages bénéficiaires des Allocations Logements</b>                  | 26 129        | 26 435        | <b>↗ +0,6 %</b> | 29 711  | 52 366  |
| <b>Ménages bénéficiaires des minima sociaux (hors vieillesse)</b>       | 8 580         | 8 723         | <b>↗ +1,7 %</b> | 10 544  | 22 175  |
| <b>Dont bénéficiaires du RSA</b>  | 5 012         | 5 082         | <b>↗ +1,4 %</b> | 5 956   | 11 994  |
| <b>Dont bénéficiaires de l'AAH</b>                                      | 3 608         | 3 692         | <b>↗ +2,3 %</b> | 4 642   | 10 291  |

(1) Les effectifs des allocataires CAF comprennent l'ensemble des bénéficiaires des allocations familiales, complément familial, allocations de rentrée scolaire... prestations enfance, logement, les revenus garantis et compléments (RSA et AAH). (2) Les personnes couvertes représentent les allocataires + conjoints + enfants et autres personnes à charge (3) En 2019, le seuil de bas revenu de la CAF est de 1 096 € mensuels par Unité de Consommation (UC).

# BARÈMES MENSUELS DES MINIMA SOCIAUX<sup>1</sup>

au 1<sup>er</sup> avril 2020



À titre de comparaison, le revenu de solidarité active (RSA) était de 537 € au 1<sup>er</sup> avril 2017 pour une personne seule et le minimum vieillesse de 803 €. Sachant que d'autres prestations (dont les aides au logement) complètent souvent le revenu disponible des allocataires des minima sociaux.

## PART DES ALLOCATAIRES BISONTINS PARMI LES ALLOCATAIRES DE LA CAF DU DOUBS<sup>4</sup>

en 2019



**35 %**  
des Allocataires  
de la CAF  
du Doubs



**50 %**  
des bénéficiaires  
de l'allocation  
logement



**40 %**  
des ménages  
vivant sous  
le seuil des  
bas revenus



**46 %**  
des ménages ayant  
pour seul revenu  
des allocations CAF

SOURCES : 1. DREES, Minima sociaux et prestations sociales, édition 2020 - 2. INSEE, Portrait de la France 2019 - 3. INSEE, Etude sur les sources de revenus des ménages, 2015 - 4. CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU DOUBS



## QUAND L'ISOLEMENT S'AJOUTE AUX DIFFICULTÉS SOCIOÉCONOMIQUES<sup>1</sup>

La pauvreté et la précarité sont reconnues au titre des facteurs accélérateurs des situations d'isolement. Les personnes appartenant au 1<sup>er</sup> quintile de niveau de vie ont deux fois plus de risques d'être isolées de la famille et de l'entourage du fait du défaut de l'intégration sociale par le travail et de l'absence de ressources nécessaires pour participer à la vie sociale. L'isolement a pour conséquences, entre autres, le renoncement aux droits et une plus grande difficulté à obtenir de l'aide. Le recours aux droits est souvent le résultat d'un encouragement de l'entourage. Une personne isolée a 30 % de chance en moins d'être aidée qu'une personne entourée.

Les situations d'isolement sont plus fréquentes chez les jeunes, chez les personnes en situation de handicap, de chômage, de précarité et dans les familles monoparentales. Fin 2018, d'après une enquête menée auprès des bénéficiaires de minima sociaux en 2017, 45 % d'entre eux vivent dans une famille composée d'une seule personne, dont notamment deux tiers des allocataires des minimum vieillesse et plus d'un allocataire de l'AAH sur deux. Par ailleurs, 53 % des bénéficiaires de l'AAH déclarent se sentir seuls (parfois : 30 %, souvent : 23 %), comme 49 % des bénéficiaires des minimum vieillesse (parfois : 21 %, souvent : 28 %).

Évolution des effectifs des allocataires CAF isolés selon les tranches d'âges à Besançon<sup>2</sup>

|             | 2016  | 2017  | 2018  | 2019   |
|-------------|-------|-------|-------|--------|
| 0-19 ans    | 2 829 | 3 041 | 3 104 | 3 235  |
| 20-29 ans   | 9 858 | 9 868 | 9 967 | 10 947 |
| 30-39 ans   | 2 328 | 2 328 | 2 401 | 2 834  |
| 40-49 ans   | 1 860 | 1 849 | 1 867 | 2 081  |
| 50-59 ans   | 2 077 | 2 125 | 2 113 | 2 398  |
| 60 ans et + | 2 752 | 2 806 | 2 961 | 3 087  |

Évolution des effectifs isolés parmi les bénéficiaires des minima sociaux<sup>2</sup>

|                         |       |       |       |       |
|-------------------------|-------|-------|-------|-------|
| Bénéficiaires de l'AAH  | 2 345 | 2 466 | 2 509 | 2 571 |
| Bénéficiaires du RSA    | 2 718 | 2 785 | 2 747 | 2 816 |
| Bénéficiaires de la PPA | 3 891 | 4 051 | 4 602 | 6 842 |

## EFFECTIFS DES ALLOCATAIRES CAF ISOLÉES À BESANÇON en 2019<sup>2</sup>



**24 586**

personnes isolées



**12 483 12 103**  
femmes hommes



**7 847**

étudiants  
7 812 en 2018



**8 365**

personnes en emploi  
6 299 en 2018



**2 587**

demandeurs d'emploi  
2 502 en 2018



**3 543**

inactifs  
3 601 en 2018



**2 230**

retraités  
2 182 en 2018

SOURCES : 1. INSEE / CRVC, Étude 2015 - Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC) en 2018 - DREES, Enquête auprès des bénéficiaires des minima sociaux - 2. CESE 28 juin 2017 - INSEE Première n°1770, septembre 2019

# 4 HABITAT ET LOGEMENT

## ÉTAT DES LIEUX ET BESOINS<sup>1</sup>

Le parc bisontin est constitué de 70 249 logements répartis à 86,4 % d'appartements et à 12,4 % de maisons. 87,4 % sont des résidences principales, 2,7 % des résidences secondaires et 9,9 % sont des logements vacants (6 946 logements publics et privés). 62,4 % des occupants des résidences principales sont locataires, dont 22,7 % dans un logement social. 35,3 % sont propriétaires.



**86,4 %**  
d'appartements  
**12,4 %** de maisons

**87,4 %**  
des logements sont  
des résidences  
principales  
**2,7 %** secondaires  
**9,9 %** vacants



**62,4 %**  
des habitants  
sont locataires  
**22,7 %** dans  
le parc social



↓  
**du nombre  
d'occupants**  
par logement  
**1,8** en 2017  
**2,3** en 1990

L'évaluation des besoins en logements dépend de multiples facteurs sociodémographiques, notamment l'évolution du nombre de ménages (1 ménage = 1 logement) et doit permettre de répondre :

- à la diminution de la taille des ménages, si la croissance de la population bisontine est modérée depuis de nombreuses années, le nombre de ménages est en constante augmentation (+613 ménages sur les 5 dernières années) du fait de la baisse de la taille moyenne des ménages ;
- au remplacement des logements déconstruits ou ayant changé d'usage ;

→ à l'évolution du nombre de résidences secondaires, de logements occasionnels et du nombre de logements vacants.

Ces besoins cumulés ajoutés aux besoins liés au mal-logement (logements énergivores, non adaptés aux besoins des familles, à leurs moyens...) correspondent au nombre de logements nécessaires au maintien de la population bisontine.

## DIMINUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES

À chaque ménage doit correspondre un logement, aussi le nombre de logements doit correspondre à l'évolution du nombre de ménages, évolution marquée par des facteurs démographiques (vieillesse par exemple), sociologiques (colocation, divorce...) et économiques.



**+613**  
ménages  
en 5 ans

**54 %**  
des ménages sont composés  
d'une seule personne  
**19 %** de couples  
sans enfants  
**14 %** de couples  
avec enfants

Entre 1990 et 2017 à Besançon, le nombre moyen d'occupants par résidence principale est passé de 2,3 à 1,8 personnes. Ainsi, pour loger 1 000 habitants, il fallait 435 logements en 1997, il en faut 555 aujourd'hui.

En 2017, 54 % des ménages sont constitués d'une seule personne ; ils regroupent 30 % de la population, contre 10 % en 1990. À l'inverse, les seniors, et notamment les femmes, vivent plus longtemps avec leur conjoint qu'auparavant du fait de l'allongement de l'espérance de vie des hommes. C'est aujourd'hui dans les tranches d'âges des moins de 65 ans que l'on voit se développer de façon conséquente la part de ménages d'une seule personne.

Part des résidences principales selon le nombre de pièces<sup>1</sup>



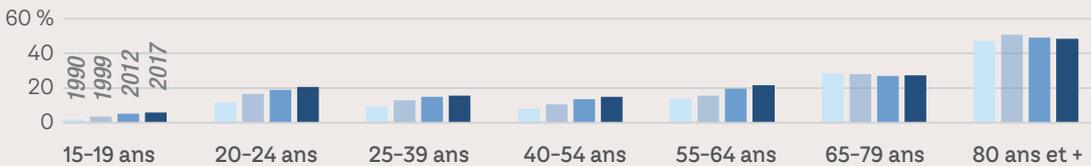
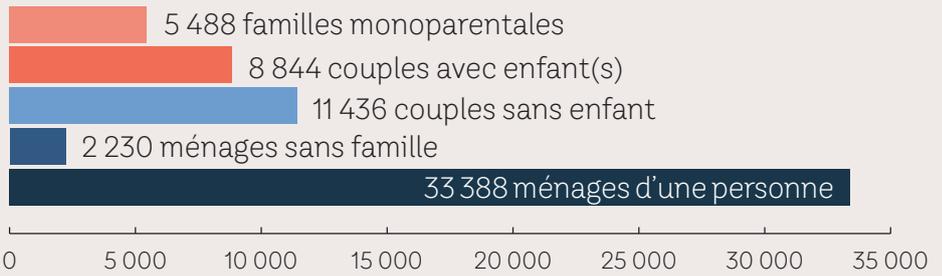
**31,9 %**

de T1/T2

**25,8 %** de T3

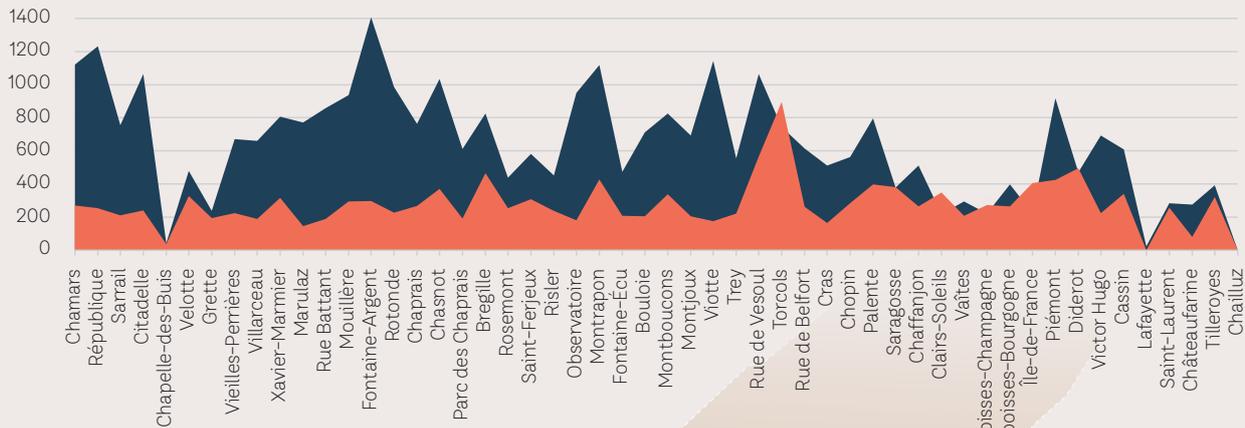
**42,3 %** de T4 et +

Nombre de ménages bisontins selon leur constitution<sup>2</sup>



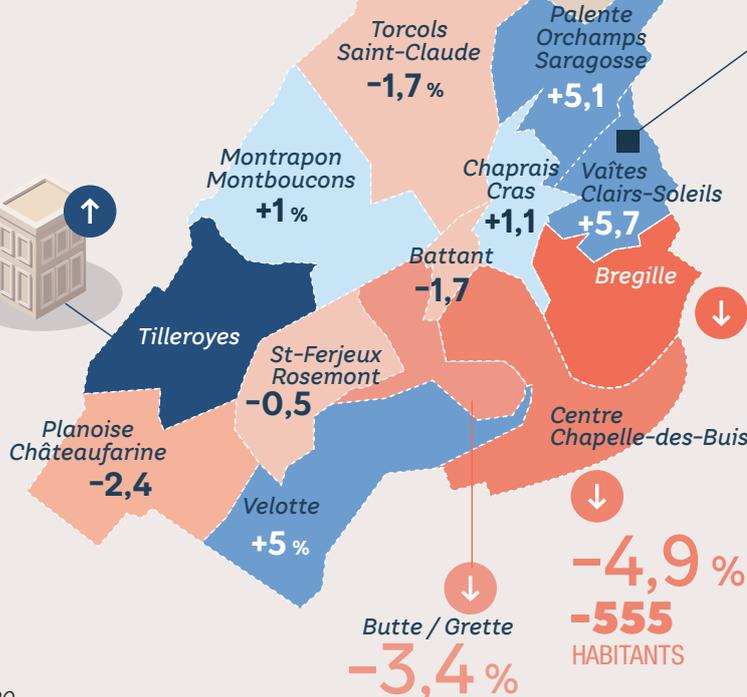
Évolution du nombre de ménages d'une seule personne selon les classes d'âge de 1990 à 2017<sup>2</sup>

Localisation<sup>2</sup> des ménages bisontins d'une seule personne ● et des couples avec enfant(s) ●



Évolution démographique dans les quartiers bisontins entre 2012 et 2017<sup>1</sup>

Essor résidentiel  
**+13,4 %**  
**+276**  
HABITANTS



Rénovation urbaine Clairs-Soleils  
**+35,6 %**  
**+420**  
HABITANTS

**-7,9 %**  
**-280**  
HABITANTS

**-4,9 %**  
**-555**  
HABITANTS

## PETITS ET GRANDS MÉNAGES, OÙ ET COMMENT SONT-ILS LOGÉS ?<sup>1</sup>

Les politiques de l'habitat engagées dans le passé ont répondu aux besoins des populations qui ont évolué : baby-boom, confort des logements... 75 % des logements bisontins ont été construits avant 1990. Les constructions se sont développées au gré des opportunités foncières, plus éloignées du centre-ville, pour répondre aux besoins de grands logements des familles. Aujourd'hui les ménages d'une seule personne sont majoritaires au centre-ville. Les quartiers excentrés accueillent davantage les familles avec enfants, principalement Planoise, Palente, Saint-Claude et Montrapon.

Les petits logements de 1 et 2 pièces représentent 31,9 % des résidences principales ; les 3 pièces 25,8 % ; les 4 pièces, 23,7 % et les grands logements de 5 pièces et +, 18,6 % des logements. Besançon répond partiellement aux besoins des familles avec 42,3 % de T4 et +. Cette offre atteint 83 % dans l'agglomération hors Besançon. Entre 2015 et 2019, la production de logements sociaux était constituée à 41 % de T1/T2, à 41 % de T3 et à 18 % de T4 et +.

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES QUARTIERS DE BESANÇON<sup>1</sup>

Près d'un quartier sur deux enregistre une baisse démographique. Bregille enregistre la plus forte baisse avec -7,9 %, soit -280 habitants, suivi par le quartier Centre/Chapelle-des-Buis avec une baisse -4,9 %, soit -555 habitants.

A *contrario*, de fortes croissances démographiques sont observées dans certains quartiers. Les Tilleroyes connaît la croissance la plus rapide sur la période (+13,4 %) en raison de son essor résidentiel, il gagne 276 habitants entre les deux recensements de 2012 et 2017.

Pour les Vaîtes/Clairs-Soleils (+5,7 %), la réoccupation du quartier des Clairs-Soleils après la rénovation urbaine explique que ce quartier prioritaire enregistre une forte croissance de population avec +35,6 %, passant de 1180 à 1600 habitants entre 2012 et 2017.

D'autres quartiers voient leur population progresser comme Velotte (+5 %) et le quartier Palente/Orchamps/Sarragosse (+5 %).

SOURCES : 1. GRAND BESANÇON MÉTROPOLE, PLH 2022-2027, novembre 2020  
2. INSEE, RP 2017, Exploitation complémentaire - 3. MOUS, Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale



## PROGRAMME NPRU Focus sur la Cité Brulard de la Grette

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) intègre la déconstruction de 1482 logements sociaux dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) dont 80 % à Planoise à horizon 2025. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, 931 logements sont encore occupés dont 14 à la cité Brulard. Au 1<sup>er</sup> octobre 2020, 843 ménages restent à reloger dont 3 à Brulard. Accentué sur les premières années du programme, le rythme annuel des relogements prévu en 2020, soit 250, est impacté par la crise sanitaire qui persiste à l'automne. Au 1<sup>er</sup> octobre, 88 ménages sur les 250 prévus ont été relogés dont 35 dans le cadre de la Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) et 53 hors MOUS.

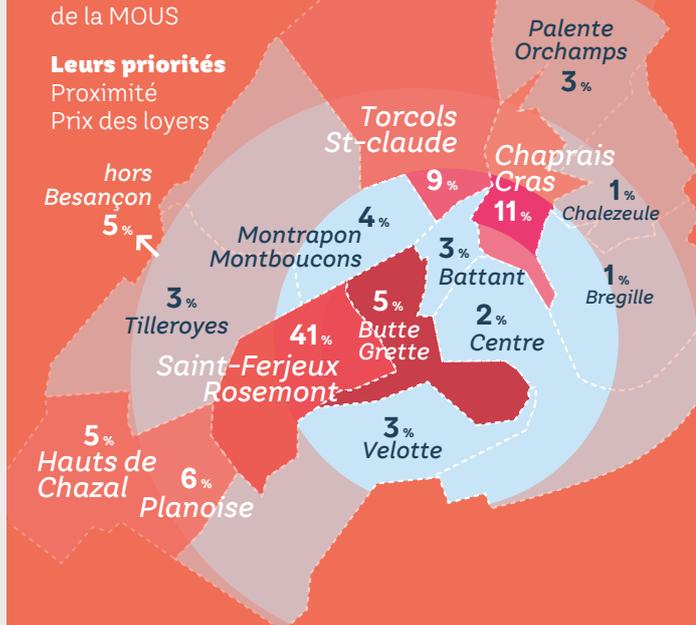
Au titre des priorités énoncées par les 175 ménages de la cité Brulard accompagnés par le CCAS :

- La proximité avec le quartier d'origine. 45 % des ménages ont été relogés sur les secteurs Grette et Saint-Ferjeux. La relocalisation dans un quartier proche permet de maintenir les liens avec les services et commerces de proximité (maisons de quartier, médecins, commerces, écoles privées).
- Le prix des loyers. Le quartier des Chaprais/Cras conjugue faibles loyers et accessibilité des services.

### Localisation des ménages de la cité Brulard relogés<sup>3</sup>

**175** ménages relogés\*  
dans le cadre  
de la MOUS

**Leurs priorités**  
Proximité  
Prix des loyers



## QUESTION DE MAL-LOGEMENT<sup>1</sup>

Dans le cadre des enquêtes logement, l'INSEE aborde la question du logement en utilisant les indicateurs tels que la taille du logement ou les conditions d'occupation. En 2013, l'INSEE indique que plus de 3 logements sur 4 ne présentent aucun défaut grave de confort (absence des éléments de base sanitaires ou défauts présentant un danger pour la santé ou la sécurité des occupants). Le confort de base « s'est généralisé à la quasi-totalité des logements ». Le recensement de la population de 2017 révèle que la quasi-totalité des logements bisontins (97,3 %) sont dotés de salle de bains avec baignoire ou douche, et que 18 % des logements sont équipés de chauffage individuel « tout électrique ».

La crise sanitaire et les mesures de confinement ont mis en lumière l'importance du logement et de son environnement dans la vie des ménages. Courant 2020, l'INSEE a rassemblé les éléments statistiques relatifs aux conditions du confinement des ménages. Ces indicateurs révèlent de grandes différences parmi la population française, principalement sur deux critères :

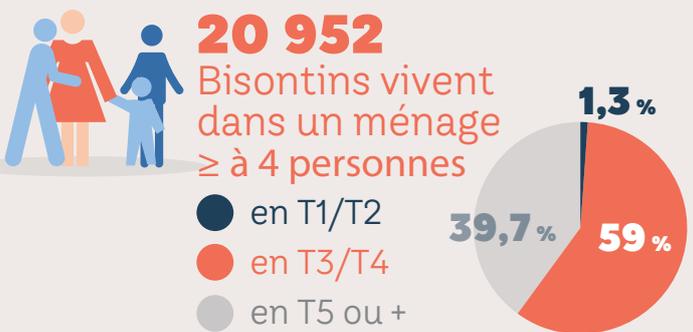
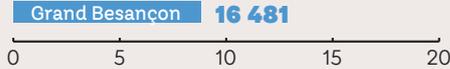
→ l'accès à un espace extérieur privatif. Les 2/3 des Français vivent dans une maison, dont 95 % sont pourvues de jardin. Le tiers restant vit dans un immeuble, dont seulement 6 % dispose d'un jardin, d'un terrain ou d'une cour privés. Si ce type de données n'est pas encore disponible à l'échelle de Besançon, on notera toutefois que le parc bisontin est composé à plus de 85 % de logements collectifs.

→ La sur-occupation des logements. En 2015, en France, 5 millions de personnes vivent dans des logements sur-occupés<sup>2</sup>. Dans le Doubs, cette situation concerne 20 300 personnes soit 3,9 % de la population. 60 % des ménages de 4 personnes vivent dans des logements de 1 à 4 pièces, 40 % vivent dans un appartement de 5 pièces et +. Dans le Grand Besançon, 10 033 ménages vivent dans un logement sur-occupé, ce qui correspond à 10,8 % des logements habités, 16 481 personnes et 8,8 % de la population de l'agglomération. À Besançon, 9 354 ménages vivent dans un logement sur-occupé, ce qui correspond à 15,2 % des logements occupés, 14 800 personnes et 13,3 % de la population. 60 % des ménages d'au moins 4 personnes vivent dans un appartement de 4 pièces ou moins à Besançon.

**9 354** ménages vivent dans des logements sur-occupés soit **15,20 %** des logements bisontins

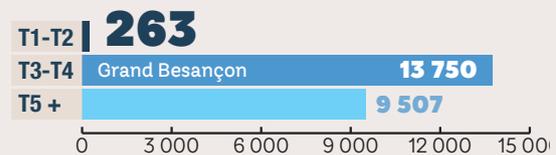


**14 800** personnes vivent dans des logements sur-occupés soit **13,3 %** des Bisontins



Un logement est sur-occupé quand il manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation

Nombre de personnes vivant dans un ménage de plus de 4 personnes par type de logement<sup>3</sup>



### QU'EST-CE QU'UN LOGEMENT SUR-OCCUPÉ ?

L'indicateur est le taux de logements en situation de sur-occupation au sens du recensement de la population. Sa définition repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est sur-occupé quand il manque au moins une pièce par rapport à la norme « d'occupation normale » fondée sur le nombre de pièces nécessaires au ménage, décompté de la manière suivante :

- une pièce de séjour pour le ménage ;
- une pièce pour chaque personne référente de la famille ;
- une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans et + ;
- une pour les célibataires de - de 19 ans, une pièce pour 2 enfants s'ils sont de même sexe ou ont - de 7 ans ;
- sinon, une pièce par enfant ;

À noter : les logements d'une pièce sont considérés comme sur-occupés.

# LA DEMANDE ET L'OFFRE DE LOGEMENT SOCIAL DANS LE GRAND BESANÇON

De décembre 2019 à novembre 2020, 10 140 demandes de logements sociaux ont été déposées auprès du Département du Doubs. 55,6 % d'entre elles concernent le Grand Besançon. Sur ces dernières, 46 % s'inscrivent dans le cadre d'une demande de mutation de logement et 54 % s'inscrivent dans le cadre d'une demande externe. En moyenne, le groupement des bailleurs sociaux bisontins est saisi de 215 demandes de mutation par mois. Au cours du 1<sup>er</sup> confinement, les demandes ont diminué de plus de la moitié en mars, avril et mai, avant de retrouver un niveau supérieur aux moyennes mensuelles pendant l'été 2020.

## PROFIL DES DEMANDEURS

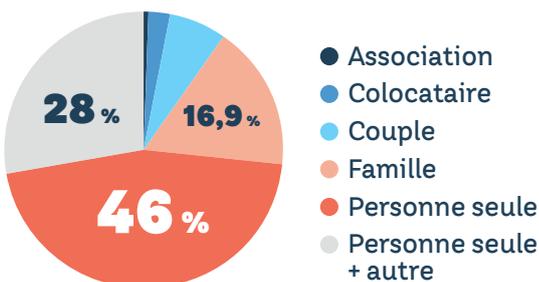
25 % des demandeurs ont entre 26 et 35 ans. Les 18-25 ans représentent 15 % de l'ensemble des demandeurs et les 26-36 ans, 24 %. La catégorie des 36-45 ans occupe la 1<sup>re</sup> position des demandes de mutation, cette catégorie représente 24 % des demandeurs. Seulement 20 % des demandeurs ont plus de 55 ans. La part des plus de 56 ans diminue autant parmi les demandes externes que parmi les demandes de mutation de logement.

Sur la totalité des demandeurs, 41 % d'entre eux sont actifs, dont 16 % demandeurs d'emplois au moment de la demande, 10 % sont retraités et 5 % sont étudiants. 42 % des demandeurs se situent dans la tranche des 0-20 % du plafond.

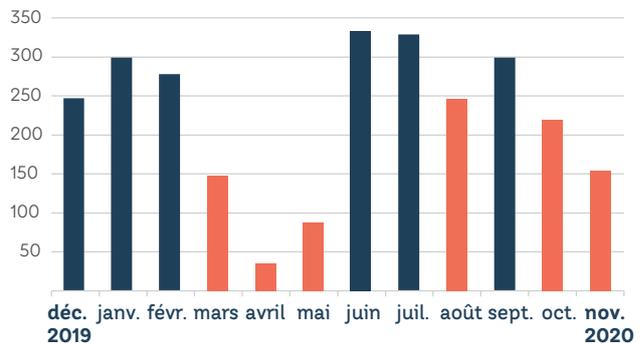
## TYPLOGIE DES MÉNAGES

Les familles au sens couple avec enfants représentent 16,9 % des demandeurs et les familles monoparentales (personne seule + autres), 28 % de l'ensemble des demandeurs. 46 % des demandeurs sont des personnes seules, soit près de la moitié de l'ensemble des effectifs.

### Répartition des demandes selon le type de ménage



### Variation des demandes saisies par les bailleurs sociaux dans le Grand Besançon, de décembre 2019 à novembre 2020



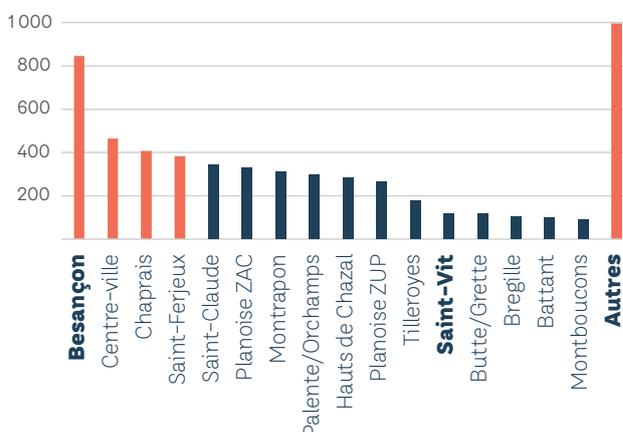
## TYPE DE BIENS RECHERCHÉS, QUARTIERS PLÉBISCITÉS

Les petits logements inférieurs au T3 représentent près de 45 % des demandes. 30 % des demandes portent sur des T3, les grands logements T4 et + représentent 25 % des demandes.

### Type de biens recherchés



84 % des demandes plébiscitent Besançon et 16 % sollicitent les communes hors de Besançon. Le centre-ville, les Chaprais et Saint-Ferjeux représentent 1/5<sup>e</sup> des demandes, tout comme les quartiers de Planoise, Montrapon, Palente, Clairs-Soleils qui cumulent 22 % des demandes.



SOURCES : 1. FNORS, Appui au déconfinement, profils de territoires, Synthèse nationale, mai 2020 - 2. INSEE, RP 2015, Exploitation complémentaire - 3. INSEE, Dossier complet commune de Besançon

# Espérance de vie

en France  
à la naissance<sup>6</sup>



**63,4**  
ans

sans incapacité

Homme

**16,2** ans

Temps de vie  
avec des incapacités  
modérées ou sévères

Femmes

**21** ans

Temps de vie  
avec des incapacités  
modérées ou sévères



**64,5**  
ans

sans incapacité

## RECOURS AUX SOINS

plus de 16 ans



SANS VISITE CHEZ  
LE GÉNÉRALISTE  
AU COURS DES 24 MOIS<sup>4</sup>

| avril<br>2019 | février<br>2020 | novembre<br>2020 |
|---------------|-----------------|------------------|
| <b>12 776</b> | <b>16 917</b>   | <b>14 554</b>    |

personnes

plus de 55 ans\*



SANS VISITE CHEZ  
LE GÉNÉRALISTE  
AU COURS DES 12 MOIS<sup>1</sup>

| avril<br>2019 | février<br>2020 | novembre<br>2020 |
|---------------|-----------------|------------------|
| <b>2 846</b>  | <b>3 546</b>    | <b>2 858</b>     |

personnes

plus de 55 ans\*



SANS COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

| avril<br>2019 | février<br>2020 | novembre<br>2020 |
|---------------|-----------------|------------------|
| <b>1 935</b>  | <b>2 528</b>    | <b>2 402</b>     |

SANS MÉDECIN TRAITANT DÉCLARÉ<sup>5</sup>

| avril<br>2019 | février<br>2020 | novembre<br>2020 |
|---------------|-----------------|------------------|
| <b>431</b>    | <b>573</b>      | <b>555</b>       |

personnes

TAUX DE RECOURS DANS LES 12 MOIS<sup>1</sup>

En %

|   | aux médecins généralistes <sup>2</sup> |                 |                  | aux dentistes <sup>3</sup> |                 |                  |
|---|--|-----------------|------------------|----------------------------|-----------------|------------------|
|   | avril<br>2019                          | février<br>2020 | novembre<br>2020 | avril<br>2019              | février<br>2020 | novembre<br>2020 |
| ENSEMBLE DES AFFILIÉS AU RÉGIME GÉNÉRAL | <b>75,1</b>                            | <b>72,2</b>     | <b>73,9</b>      | <b>34,8</b>                | <b>35,0</b>     | <b>32,4</b>      |
| DONT BÉNÉFICIAIRES CMU-C                | <b>84,5</b>                            | <b>80,3</b>     | <b>81,8</b>      | <b>33,8</b>                | <b>33,0</b>     | <b>30,3</b>      |
| DONT BÉNÉFICIAIRES ACS                  | <b>84,8</b>                            | <b>84,9</b>     | <b>84,7</b>      | <b>34,5</b>                | <b>35,2</b>     | <b>31,4</b>      |

INDEX : 1. 12 mois précédant la date de la base de données étudiées, c'est-à-dire le 12/04/2019 - 2. Pour les consultations et visites uniquement - 3. Tous soins dentaires (dentistes uniquement, hors orthodontistes) - 4. 24 mois précédant la date de la base de données étudiée, c'est-à-dire le 12/04/2019 - \* Assurés + ayants-droit - 5. Effectif ne tenant pas compte des déclarations de médecins traitants en cessation d'activité ou fictif. 6. INSEE France, Portrait social, édition 2020

# 5 SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS<sup>1</sup>

## ESPÉRANCE DE VIE

En 2018, selon l'INSEE<sup>2</sup>, "l'espérance de vie sans incapacité à la naissance" (EVSI) se situe à 64,5 ans pour les femmes et à 63,4 ans pour les hommes. Jusqu'à la crise sanitaire de 2020, ce chiffre demeure stable depuis 10 ans. En revanche, en moyenne, les femmes passent près d'un quart de leur vie avec des incapacités modérées ou sévères, soit 21 ans, pour un cinquième de temps chez les hommes, soit 16,2 ans. Cette différence correspond sensiblement à l'écart entre "l'espérance de vie à la naissance" des femmes et des hommes, écart qui est de 5,9 ans. "L'espérance de vie sans incapacité" à 65 ans est 11,5 ans pour les femmes et de 10,4 ans pour les hommes.

## EFFECTIFS ET COUVERTURES DES AFFILIÉS À L'ASSURANCE MALADIE

L'augmentation de l'effectif des bénéficiaires enregistrée en 2020 est à inscrire au titre de l'intégration des travailleurs indépendants à partir de 2019 pour les créateurs d'entreprises, puis par l'intégration complète de tous les travailleurs indépendants au début 2020. Selon la CPAM, le nombre de bénéficiaires de couvertures spécifiques (CMU, ACS et AME) est stable. L'intégration des travailleurs indépendants a eu un faible impact : 12 % des travailleurs indépendants (TI) ont une couverture complémentaire spécifique contre 21 % des bénéficiaires hors TI et 20,6 % tous statuts confondus.

Couverture des affiliés au régime général de l'Assurance Maladie, hors Sections mutualistes locales (SML)<sup>3</sup>

|   | Besançon      |             |               |             | DOUBS       |
|---|---------------|-------------|---------------|-------------|-------------|
|   | 2019          | %           | 2020          | %           | 2020        |
| <b>NOMBRE D'AFFILIÉS AU RÉGIME GÉNÉRAL</b>              | <b>86 719</b> |             | <b>98 769</b> |             |             |
| <b>DONT BÉNÉFICIAIRES CMU-C OU ACS OU AME</b>           | <b>19 312</b> | <b>22,3</b> | <b>19 604</b> | <b>19,8</b> | <b>8,9</b>  |
| Bénéficiaires CMU-C                                     | 14 297        | 16,5        | 14 919        | 15,1        | 6,6         |
| Dont bénéficiaires ACS                                  | 4 413         | 5,1         | 4 287         | 4,3         | 2,1         |
| Dont bénéficiaires AME                                  | 602           | 0,7         | 398           | 0,4         | 0,1         |
| <b>DONT AFFILIÉS SANS COUVERTURE COMPLÉMENTAIRE (1)</b> | <b>13 729</b> | <b>15,8</b> | <b>17 424</b> | <b>17,6</b> | <b>13,5</b> |

(1) Hors ACS et AME, pouvant bénéficier de l'ACS mais aucune complémentaire santé enregistrée



**19,8 %**

de bénéficiaires de la CMU-C, de l'ACS ou AME en 2020  
dont **15,1 %** bénéficiaires de la CMU-C



**17,6 %**

sont sans assurance complémentaire (mutuelle) en 2020

14 919 Bisontins affiliés au régime général de la sécurité sociale bénéficient de la CMU-C en 2020, soit 15,1 % des affiliés. 17 424 allocataires du régime général de la sécurité sociale sont dépourvus de couverture santé, soit 17,6 %.

Pour conclure, l'effectif de bénéficiaires CMU-C est stable, le pourcentage diminue uniquement en raison de l'augmentation du nombre total de bénéficiaires. L'effectif des allocataires sans complémentaire santé progresse aussi bien en nombre qu'en pourcentage.

SOURCES : 1. CPAM Doubs, situation au 07/02/2020 / Contrat Local de Santé du Grand Besançon, Diagnostic territorial, juillet 2019 / Académie Nationale de Médecine, Rapport Précarité, pauvreté et santé, 20 juin 2017 / Observatoire Régional de la Santé Bourgogne Franche-Comté, Précarité et vulnérabilité éléments saillants en Bourgogne Franche-Comté, 2017 / DRDJSCS Bourgogne-Franche-Comté, Atlas de la cohésion sociale en Bourgogne Franche-Comté - 2. INSEE France, Portrait social, édition 2020 - 3. SIAM Erasmé régional, Service de l'Information de l'Assurance Maladie, novembre 2020

## LE RECOURS AUX SOINS DES BISONNTINS

D'avril 2019 à novembre 2020, le taux de recours aux médecins généralistes diminue pour l'ensemble des affiliés, qu'ils soient bénéficiaires ou non de complémentaire santé. Cet écart n'est pas lié aux effets de la crise sanitaire, la diminution précédant ladite crise. Il peut s'expliquer par l'intégration des travailleurs indépendants dans le régime général.

Le recours aux médecins généralistes est élevé pour les bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS. En novembre 2020, la différence entre l'ensemble des allocataires et les bénéficiaires de l'ACS est de près de 10 points. À l'inverse, sur les 12 derniers mois, le recours aux soins dentaires est inférieur à l'ensemble des allocataires pour les bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS.

Sur 12 mois glissants de février 2019 à février 2020 et de novembre 2019 à novembre 2020, le recours au médecin généraliste a légèrement augmenté lors de la crise sanitaire pour les bénéficiaires de la CMU-C. Sur cette même période, le recours au dentiste est en nette diminution pour l'ensemble des allocataires du régime général.

### L'ABSENCE DE MÉDECIN TRAITANT

En 2019 à Besançon, parmi l'ensemble des 88 547 patients consommateurs (y compris hors régime de la Sécurité Sociale) de 17 ans et +, 10,7 % (9 447 personnes) étaient sans médecin traitant déclaré ou avaient un médecin traitant en cessation d'activité ou fictif. 1,1 % (972 personnes) étaient sans médecin traitant et en

ALD (affection de longue durée). 1,9 % (1 679 personnes) étaient sans médecin traitant et bénéficiaient de la C2S. Sur 15 615 patients consommant de 70 ans et +, 6,3 % (976 personnes) étaient sans MT, un dernier chiffre qui présente la plus grande différence comparé à la moyenne nationale (1,1 %).



### Les bénéficiaires des complémentaires santé

Lors de la création de la C2S, le CREDOC<sup>1</sup> a analysé les profils des bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS et leurs pratiques en matière de santé. Ces bénéficiaires jugent leur état de santé moins bon que le reste de la population. Ils déclarent souvent une maladie chronique ou une situation de handicap. Ils déclarent également davantage restreindre leurs dépenses de santé (34 % des populations éligibles à l'ACS contre 21 % de l'ensemble de la population). Leurs profils se caractérisent par de faibles niveaux de revenus. Ils sont très souvent allocataires d'une prestation sociale et leurs taux de chômage sont 2 à 3 fois plus élevés que la moyenne observée dans la population active. Lorsqu'ils travaillent, ils occupent le plus souvent des emplois en CDD ou en intérim et sont souvent à temps partiel. Les personnes éligibles à la CMU-C sont en moyenne plus jeunes que celles éligibles à l'ACS : 35 % ont moins de 25 ans, contre 26 % pour les bénéficiaires de l'ACS (17 % en moyenne en France).



#### QUELS ÉLÉMENTS DÉTERMINENT LE RECOURS AUX SOINS ?

Dans un article d'avril 2020 traitant des éléments qui déterminent le recours aux soins, le Centre d'observation de la société, souligne la multiplicité de ces déterminants : âge, situation sociale, économique, culture, situation géographique... L'étude souligne que la question du renoncement aux soins pour raisons financières demeure d'actualité même si les couvertures de soins progressent. Ce sont notamment les soins spécialisés, soins dentaires et optiques, qui représentent les trois quarts de renoncements pour raison financière.

#### PARMI LES AIDES EN ASSURANCE MALADIE

**AME** : l'Aide Médicale d'État prend en charge les dépenses de santé jusqu'à 100 % des plafonds de l'assurance maladie des personnes étrangères sans titre de séjour ou attestation et qui résident en France depuis plus de 3 mois sans interruption.

**CMU-C** : la Couverture Maladie Universelle Complémentaire est une protection complémentaire santé gratuite attribuée sous conditions de résidence et de ressources pour un an renouvelable.

**ACS** : l'Aide à l'acquisition de la Complémentaire Santé est une aide financière pour payer une complémentaire santé (mutuelle) qui est attribuée pour un an sous conditions de résidence et de ressources.

**Au 1<sup>er</sup> novembre 2019, CMU-C et ACS ont été remplacées par la C2S** : la Complémentaire Santé Solidaire s'adresse aux bénéficiaires de l'Assurance Maladie aux revenus modestes qui ont un panier de soins sans reste à charge. Selon les ressources des ménages, la C2S peut être gratuite ou coûter au maximum 1 Euro par jour. La C2S couvre l'ensemble des personnes dans le ménage. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources, pour un an renouvelable sur demande.

SOURCES : 1. CREDOC, Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

# LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE

## Focus sur les indicateurs de la FNORS<sup>1</sup>

La crise sanitaire renforce l'importance des spécificités sociales et territoriales dans la prise en compte des problématiques de santé. Selon les indicateurs de la FNORS, le Grand Besançon relève de la classe A en termes de vulnérabilité, sur les 7 classes existantes. Cette catégorie est définie comme ayant plus de facteurs favorables à la circulation du virus pour une part moindre de population susceptible de développer des formes graves de Covid-19.

« La classe A est constituée d'agglomérations et de quelques métropoles bien pourvues en services de soins et commerces alimentaires. Les parts de résidences principales sur-occupées, de ménages dont la personne de référence est active sans voiture, de population vivant dans un Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) et les parts de familles monoparentales y sont élevées. Toutefois, la part des foyers fiscaux non imposés est un peu plus faible que la moyenne du territoire national, les personnes isolées y sont plus nombreuses et le recours aux transports en commun pour se rendre au travail y est plus fréquent. En termes de santé, les personnes hospitalisées pour des pathologies à risque (diabète, maladies respiratoires et maladies cardiovasculaires) sont proportionnellement moins nombreuses qu'au niveau national. »

Les Observatoires Régionaux de la Santé (ORS) et leur Fédération Nationale (FNORS) observent depuis plus de 30 ans l'état de santé des populations et l'offre de soins à l'échelle des territoires. Pour le déconfinement, la FNORS a établi 34 indicateurs qui classent chaque EPCI dans 7 classes de vulnérabilité allant de A à G. Le degré de vulnérabilité d'un territoire au coronavirus intègre :

- l'organisation d'un territoire et les conditions de vie de la population qui influencent la vitesse de propagation si le port du masque n'y est pas possible en raison de la composition du foyer, du type de logement...
- l'effectif des personnes présentant des caractéristiques en santé ou en âge favorables aux formes graves de la maladie ;
- la capacité d'accueil des hôpitaux et le nombre de professionnels de santé présents sur le territoire et pouvant prendre en charge à leur domicile les personnes présentant des formes graves de la maladie.

## INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES

La situation du Grand Besançon est satisfaisante quant à la part de sa population âgée qui demeure inférieure aux valeurs des différentes strates de comparaison. Toutefois, la densité de population au km<sup>2</sup> constitue un point de vigilance, tout particulièrement à Besançon.

|   |                             | Besançon <sup>1</sup> |                            | GBM <sup>2</sup> |                            | BFC <sup>2</sup>        | France <sup>2</sup>        |
|---|-----------------------------|-----------------------|----------------------------|------------------|----------------------------|-------------------------|----------------------------|
| 1 | Effectif (1) et densité (2) | 115 934               | 1 782 hab./km <sup>2</sup> | 193 187          | 364,8 hab./km <sup>2</sup> | 59 hab./km <sup>2</sup> | 104,9 hab./km <sup>2</sup> |
| 2 | Part des 65 et + (3)        | 20 901                | 18 %                       | 34 725           | 18 %                       | 21,8 %                  | 19 %                       |
| 3 | Part des 85 et + (3)        | 3 846                 | 3,3 %                      | 5 670            | 2,9 %                      | 3,7 %                   | 3,1 %                      |
| 4 | Part des 50-64 ans (3)      | 18 592                | 16 %                       | 34 617           | 17,9 %                     | 20,2 %                  | 19,3 %                     |

(1) Effectifs : nombre d'habitants (2) Valeur : nombre d'habitants en moyenne pour 1 km<sup>2</sup> (3) Part exprimée en pourcentage de la population - 1. INSEE, RP 2017, exploitation principale - 2. INSEE, RP 2016

## INDICATEURS DES CONDITIONS DE VIE

Ces critères permettent d'apprécier non seulement les risques en santé mais également les conditions du confinement pour les publics particulièrement vulnérables. Les critères portant sur les conditions de vie classent l'agglomération dans la catégorie la plus à risques notamment au regard :

- du nombre de personnes isolées, en particulier celles de + de 75 ans car plus exposées à une forme grave de Covid 19. La diminution des contacts sociaux peut entraîner des vulnérabilités supplémentaires dans leur vie quotidienne.
- du nombre de logements sur-occupés, les mesures de confinement ayant un impact différent sur les populations selon le type de logement occupé et la composition du ménage. La sur-occupation du logement et la promiscuité exposent davantage les habitants à la contagion et peuvent limiter, voire empêcher, l'isolement des personnes en cas de contamination. Cet indice est particulièrement élevé à Besançon car les logements d'une pièce, de type studio, sont considérés comme sur-occupés (voire la définition de la sur-occupation page 24).
- de la part de population vivant dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville. Les habitants des quartiers les plus pauvres cumulent inégalités sociales et sanitaires. Pathologies chroniques, recours tardif aux soins, difficultés liées au transport, type d'emploi occupé... autant de facteurs qui exposent plus fortement ces ménages à l'épidémie.

|    |  | Grand Besançon |        | BFC    | France |
|----|--|----------------|--------|--------|--------|
| 5  | Personnes de 15 ans et + vivant seules <sup>1</sup>          | 40 699 pers.   | 25,3 % | 20,5 % | 19,3 % |
| 6  | Personnes de 75 ans et + vivant seules                       | 6 983 pers.    | 41,4 % | 38,9 % | 38,3 % |
| 7  | Familles monoparentales avec enfant de - de 25 ans           | 7 040 pers.    | 28,3 % | 22,9 % | 24,8 % |
| 8  | Allocataires de l'AAH vivant seuls                           | 3 170 pers.    | 69,2 % | 47,9 % | 71,5 % |
| 9  | Part des résidences principales sur-occupées <sup>2</sup>    | 10 033 pers.   | 10,8 % | 5,6 %  | NC     |
| 10 | Part de la population vivant hors ménage (ESMS, casernes...) | 6 434 pers.    | 3,3 %  | 2,6 %  | 2,2 %  |
| 11 | Part de la population vivant en QPV                          | 22 880 pers.   | 11,9 % | 5,3 %  | 7,9 %  |

1. CNAF, RP 2016 - 2. INSEE, RP 2017, exploitation complémentaire

## INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Ces critères ont vocation à approcher le niveau de pauvreté d'un territoire, les situations de précarité pouvant potentialiser la vulnérabilité des populations.

|    |   | Grand Besançon |        | BFC    | France |
|----|---|----------------|--------|--------|--------|
| 12 | Part des ouvriers et employés dans la population de 15 ans et + | 33 818 pers.   | 43,9 % | 53,3 % | 47,9 % |
| 13 | Familles monoparentales parmi les allocataires à bas revenus    | 3 515 pers.    | 24,1 % | 15,6 % | 26,8 % |
| 14 | Part des foyers fiscaux non imposés                             | 57 037 pers.   | 53,5 % | 56,7 % | 56,3 % |
| 15 | Part des allocataires dépendant à 100 % des prestations         | 6 549 pers.    | 18,1 % | 13,9 % | 16,5 % |

(12) pour 100 Insee 2016 - (13-15) pour 100 CNAF CCMSA 2018 - (14) pour 100 2017 DGFIP

## INDICATEURS DES PATHOLOGIES ET RISQUES DE FORMES GRAVES DE COVID-19

La population du Grand Besançon présente moins de risques de formes graves de Covid 19 que l'ensemble des strates de référence, y compris l'EPCI de Montbéliard sur la grande majorité des critères. Dans l'agglomération, 10 446 personnes sont soignées pour une Affection de longue durée (ALD) de type cardiovasculaire. Le taux standardisé correspond à 5 145 personnes pour 100 000 habitants, un taux plus faible que celui observé dans le Pays de Montbéliard.

| Situation mai 2020 |  | Grand Besançon    |       | Pays de Montbéliard |         |
|--------------------|--|-------------------|-------|---------------------|---------|
|                    |  | pour 100 000 hab. |       | pour 100 000 hab.   |         |
| 16                 | Personnes en ALD pour maladies cardio-vasculaires <sup>1</sup>                               | 10 446            | 5 145 | 10 369              | 6 128,4 |
| 17                 | Personnes hospitalisées pour pathologies cardiovasculaires à risque <sup>2</sup>             | 8 033             | 3 819 | 6 978               | 4 000   |
| 18                 | Personnes en ALD pour diabète <sup>1</sup>   | 7 839             | 4 016 | 8 263               | 5 053   |
| 19                 | Personnes hospitalisées pour complication de diabète   | 3 491             | 4 016 | 8 263               | 5 023   |
| 20                 | Personnes en ALD pour maladies respiratoires chroniques ou mucoviscidose <sup>1</sup>        | 864               | 438   | 912                 | 567,3   |
| 21                 | Personnes hospitalisées pour maladies respiratoires chroniques ou mucoviscidose <sup>2</sup> | 1 811             | 889   | 1 464               | 868,5   |
| 22                 | Personnes en ALD pour insuffisance rénale chronique  | 401               | 201   | 358                 | 220,1   |
| 23                 | Personnes en ALD pour cancer <sup>1</sup>  | 6 797             | 3 458 | 5 938               | 622,6   |
| 24                 | Personnes hospitalisées pour traitement de cancer  | 2 982             | 1 491 | 2 479               | 1 478,9 |
| 25                 | Nombre estimé de femmes enceintes au 3e trimestre de grossesse <sup>3</sup>                  | 531               | -     | 352                 | -       |

1. CNAM, CCMSA, CNRSI, INSEE, RP 2016 - 2. Habitants PMSI, Atih, INSEE, RP 2016 - 3. État civil 2018

## INDICATEURS DE MOBILITÉ ET D'ACCÈS AUX SOINS

Les déplacements des personnes favorisant la circulation des virus, leur limitation a été l'un des enjeux majeurs des mesures de confinement. Toutefois, certains déplacements tels que l'accès aux biens essentiels, aux soins et l'accès au travail ne peuvent être réduits. Les critères 26 à 34 visent à déterminer les besoins en la matière des populations. À noter que la possession ou non d'une voiture n'est pas un critère signifiant en milieu urbain car celle-ci peut traduire un signe de pauvreté ou relever d'un choix personnel.

L'utilisation des transports en commun est considérée comme étant susceptible de faciliter la propagation du virus. À Besançon, 78 % des actifs vivent et travaillent en ville, 22 % travaillent dans une commune extérieure. 18 % des actifs bisontins utilisent les transports en commun pour rejoindre leur lieu de travail. Ce taux est de 12 % dans l'agglomération. La distance entre le lieu de travail et la commune de résidence permet d'évaluer le risque de dissémination des virus. L'accès aux commerces s'apprécie en regard des personnes ayant des problèmes de mobilité (personnes âgées, isolées...) et dans la perspective de réduction des déplacements en transport en commun pour rejoindre des commerces de biens essentiels. Et enfin, l'accès à la médecine de ville joue un rôle central dans la prévention et le diagnostic de la maladie, car les médecins généralistes assurent le suivi des patients atteints d'une maladie chronique et exposés à une forme grave de Covid 19.

|    |   | Grand Besançon |             | BFC         | France      |
|----|---|----------------|-------------|-------------|-------------|
| 26 | Ménages dont la personne référente est active et sans voiture             | 7 149 pers.    | 12,5 %      | 8 %         | 13 %        |
| 27 | Déplacements domicile travail en transport en commun <sup>1</sup>         | 9 317 pers.    | 12,1 %      | 6 %         | 15 %        |
| 28 | Actifs occupés travaillant hors de leur commune de résidence <sup>2</sup> | 37 880 pers.   | 49,1 %      | 66 %        | 65,5 %      |
| 29 | Actifs occupés résidant à 30 mn au moins de leur lieu de travail (1)      | NC             | 85,7 %      | 82 %        | NC          |
| 30 | Commerces alimentaires / Taux pour 10 000 habitants                       | 119 pers.      | 6,2         | 6           | 7,3         |
| 31 | Population sans commerces alimentaires dans sa commune (2)                | NC             | 17,9 %      | 34 %        | 15,5 %      |
| 32 | Accessibilité partielle localisée aux médecins généralistes               | NC             | 5,2/an/hab. | 3,7/an/hab. | 3,9/an/hab. |
| 33 | Temps moyen d'accès aux services urgences, en minutes                     | NC             | 9,4 min.    | 18 min.     | 13,6 min.   |
| 34 | Pharmacies / Taux pour 10 000 habitants                                   | 68 pers.       | 3,5         | 4           | 3,7         |

(1) Actifs occupés de + de 15 ans - (2) Taux pour 10 000 habitants - 1. INSEE, RP 2016 et RP 20017 - 2. INSEE - RP 2017

# 6 IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE 2020<sup>1</sup>

Ce cahier spécial présente les impacts connus de la crise sanitaire à Besançon à partir des indicateurs disponibles pour le territoire bisontin jusqu'au 31 décembre 2020. Il met en lumière les points de vigilance révélés par les études et enquêtes publiées à différentes échelles, départementales, régionales et nationales. Les informations collectées concernent :

- la santé, sur les questions de circulation du virus ;
- la démographie, en matière d'évolution de la mortalité ;
- le travail, les situations de travail, les pertes et offres d'emploi ;
- les revenus et les situations de pauvreté.

Avec un premier cas confirmé le 26 février 2020, la Bourgogne Franche-Comté figure parmi les régions de France les plus touchées par la 1<sup>re</sup> vague épidémique de coronavirus SARS-CoV-2. Le 1<sup>er</sup> confinement, démarré le 17 mars et achevé le 11 mai 2020, atténue la présence du virus sur le territoire. Le taux d'incidence redescend à un niveau quasi nul au cours de l'été avant d'entamer une lente progression à la fin de la saison estivale. Le taux de contamination progresse fortement parmi la population régionale au cours des mois d'octobre et novembre, alors même qu'un 2<sup>e</sup> confinement est entamé le 29 octobre sur toute la France métropolitaine pour une durée de 6 semaines.

Au 15 décembre, jour du déconfinement, la situation reste critique. La 2<sup>e</sup> vague épidémique place le Doubs en 2<sup>e</sup> position des départements les plus exposés au virus. Le taux d'incidence parmi la population atteint 260 cas pour 100 000 habitants. Ce taux est de 320 chez les + de 65 ans. Le taux de positivité du département atteint 12 %, soit près du double de la moyenne nationale. Plus de 1 800 personnes atteintes de Covid-19 sont hospitalisées en Bourgogne Franche-Comté, une jauge qui impose des transferts de patients entre établissements régionaux et hors région<sup>2</sup>.

Au 31 décembre 2020<sup>3</sup>, l'évolution de la situation épidémique est jugée très défavorable en Bourgogne Franche-Comté. Le taux d'incidence parmi la population est de 214 pour 100 000 habitants et grimpe à 243 parmi les + de 65 ans. Le taux de positivité des tests est de 5,2 %, soit

près du double de la moyenne nationale (2,9 %). Le taux d'incidence chez les + de 65 ans permet d'apprécier le niveau de tension dans les hôpitaux.

Sur les 6 028 personnes testées dans le Grand Besançon au cours de la semaine de 25 au 31 décembre, 457 tests sont positifs, soit une moyenne de 65 personnes positives au virus par jour et un taux d'incidence de 236 pour 100 000 personnes sur 7 jours. Sur les 1 038 personnes âgées de + de 65 ans, 106 sont positives au SARS-CoV-2, soit une moyenne de 15 personnes contaminées par jour et un taux d'incidence de 296 pour 100 000 personnes sur 7 jours.

Dans le Doubs, sur la même période, le taux d'incidence est de 285 cas positifs pour 100 000 habitants sur 7 jours et le taux de positivité atteint 6 %, l'un des plus forts taux de France où le taux d'incidence moyen est de 125 cas pour 100 000 personnes et le taux de positivité de 2,9 %.



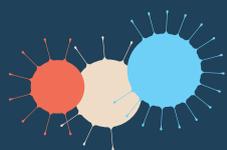
## QU'EST-CE QUE LE TAUX D'INCIDENCE ?

En épidémiologie, le taux d'incidence rapporte le nombre de nouveaux cas d'une pathologie observés pendant une période donnée à la population dont sont issus les cas. Il est un des critères les plus importants pour évaluer la fréquence et la vitesse d'apparition d'une pathologie. Le taux d'incidence s'exprime généralement en nombre de personnes pour 100 000 personnes par année, afin de permettre des comparaisons entre les populations et dans le temps. Ici, cette comparaison est faite sur 7 jours.

SOURCES : 1. SANTÉ PUBLIQUE FRANCE, Point épidémiologique régional, Spécial Covid-19, Bourgogne Franche-Comté, 18 juin 2020 - 2. Communiqué de l'ARS BFC du 16/12/2020 - 3. Communiqué de l'ARS BFC du 31/12/2020

# Exposition au virus<sup>1</sup>

## 1<sup>re</sup> vague épidémique de Covid-19 en France



**4,5 %**  
taux de positivité



**11,4 %**  
parmi les professionnels de la santé



**9,2 %**  
habitants des logements de - de 18 m<sup>2</sup>



**8,2 %**  
habitants des quartiers prioritaires



**6,4 %**  
parmi les habitants des communes très peuplées

**10 %**  
Dégradation<sup>2</sup> de la santé mentale des Français

|  |             |
|--|-------------|
| 18-24 ans                              | <b>16 %</b> |
| 25-34 ans                              | <b>15 %</b> |
| Inactifs                               | <b>15 %</b> |
| En situation financière très difficile | <b>14 %</b> |

## 2<sup>e</sup> vague épidémique - Taux de positivité<sup>3</sup>

Incidence pour 100 000 personnes, du 25 au 31/12/2020



**GRAND BESANÇON**

|             |            |
|-------------|------------|
| Population  | <b>236</b> |
| + de 65 ans | <b>296</b> |

**DOUBS**

|             |            |
|-------------|------------|
| Population  | <b>285</b> |
| + de 65 ans | <b>345</b> |

**BFC**

|             |            |
|-------------|------------|
| Population  | <b>214</b> |
| + de 65 ans | <b>243</b> |

## Courbe des décès

### Surcroît de mortalité à Besançon<sup>4</sup>

2019/2020



**+23,4 %**  
par mois pour mars et avril  
**+27 %** en BFC  
**+55 %** dans le Grand Est  
**+90 %** en Île de France

**+28 %** en novembre    **+14,8 %** en décembre

**Moyenne mensuelle des décès sur 5 ans à Besançon**

**< 200**

|            |            |            |
|------------|------------|------------|
| 2018       | 2019       | 2020       |
| <b>203</b> | <b>196</b> | <b>207</b> |

# IMPACT SUR LA SANTÉ

## LE RISQUE INFECTIEUX SELON LES CATÉGORIES DE POPULATION <sup>1</sup>

En France, l'exposition au virus diffère selon la profession exercée, les conditions et le niveau de vie. Les personnes habitant un logement exigu ou surpeuplé sont 2,5 fois plus nombreuses à avoir été positives à la Covid-19. De même, les personnes vivant dans une commune densément peuplée sont 2 fois plus nombreuses à avoir été positives.

Les professionnels du soin figurent parmi les personnes les plus touchées par le virus avec un taux d'infection de 11,4 %, alors que ce taux, à la même période (mai 2020), est de 4,5 % dans la population française. Suivent les personnes occupant un logement de moins de 18 m<sup>2</sup> avec un taux d'infection de 9,2 %, les habitants des quartiers prioritaires (8,2 %), les diplômés (6,5 %) et les personnes vivant dans une commune très dense (6,5 %).

Lors de la 1<sup>re</sup> vague, ce sont les 30-49 ans qui ont été les plus atteints par le virus, 6,5 % contre 1,5 % de cas positifs parmi les plus de 65 ans. Cette différence s'explique par le fait que les 30-49 ans ont continué à travailler alors que les plus de 65 ans ont évité les contacts.

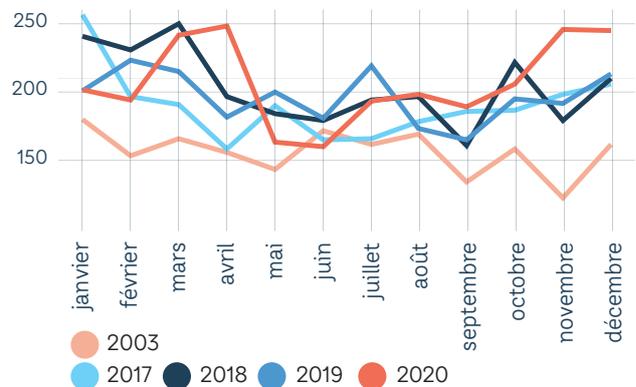
## LES RÉPERCUTIONS SUR LA SANTÉ MENTALE <sup>2</sup>

En mars 2020, Santé Publique France diligente une enquête destinée à suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale des Français. L'enquête porte sur des échantillons indépendants de 2 000 personnes âgées de 18 ans et + résidant en France Métropolitaine. Elle est effectuée par vague du 19 au 21 octobre et du 4 au 6 novembre 2020. La santé mentale des Français s'est dégradée entre fin septembre et début novembre et les états dépressifs ont augmenté de 10 points. Les plus fortes hausses sont observées chez les jeunes (+16 points), chez les 18-24 ans et les 25-34 ans (+15 points), les inactifs (+15 points), et les personnes déclarant une situation financière très difficile (+14 points). La hausse des symptômes dépressifs a été observée pour tous les profils sociodémographiques, traduisant une dégradation de l'état de santé mentale à l'échelle de la population.

## HAUSSE DE LA MORTALITÉ À BESANÇON <sup>4</sup>

À partir de mars 2020, une hausse du nombre de décès mensuels est enregistrée à Besançon. 242 décès sont comptabilisés en mars, soit 48 décès de plus que le mois précédent. La mortalité se maintient en avril à même niveau. À partir du mois de mai, l'effectif des décès mensuels retrouve son niveau habituel, avant une reprise de la surmortalité en novembre 2020.

### Courbes des décès enregistrés à Besançon



### Nombre de décès à Besançon, selon les années

|              | 2003         | 2017         | 2018         | 2019         | 2020         |
|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| janvier      | 180          | 257          | 241          | 201          | 202          |
| février      | 153          | 197          | 231          | 223          | 194          |
| mars         | 166          | 191          | 250          | 215          | 242          |
| avril        | 156          | 158          | 197          | 182          | 248          |
| mai          | 143          | 190          | 184          | 200          | 163          |
| juin         | 172          | 165          | 179          | 181          | 160          |
| juillet      | 162          | 166          | 194          | 219          | 193          |
| août         | 169          | 178          | 197          | 173          | 198          |
| septembre    | 134          | 186          | 161          | 165          | 189          |
| octobre      | 158          | 187          | 222          | 195          | 206          |
| novembre     | 122          | 198          | 179          | 192          | 246          |
| décembre     | 162          | 206          | 210          | 213          | 245          |
| <b>Total</b> | <b>1 877</b> | <b>2 279</b> | <b>2 445</b> | <b>2 359</b> | <b>2 486</b> |

Au cours des 5 années précédentes, un nombre de décès supérieur à 240 décès a été enregistré par deux fois, en janvier 2017 et en mars 2018. Ces deux situations correspondent aux conséquences de la grippe saisonnière dont la surmortalité est également significative au niveau national.

Le nombre moyen de décès mensuels relevés à Besançon au cours des 5 dernières années est inférieur à 200 décès par mois. Cette moyenne

SOURCES : 1. INSERM - DREES - INSEE, EpicCoV (1), enquête réalisée en mai 2020 sur une population de 13 000 personnes, octobre 2020 - 2. Santé Publique France, CoviPrev, Surveillance sanitaire en Bourgogne Franche-Comté, point n° 2020/51, 17 décembre 2020 - 3. Communiqué de l'ARS BFC du 31/12/2020 - 4. Tous décès survenus sur la commune, y compris au CHRU Jean Minjot

a été dépassée une seule fois en 2018 (203), la grippe saisonnière ayant sévi durant 3 mois consécutifs. En 2020, la moyenne s'établit à 207 décès mensuels pour l'année.

Lors des premières analyses des conséquences du SARS-CoV-2 au printemps, l'augmentation des décès en mars et avril 2020 a pu être comparée à la surmortalité liée à la canicule de l'été 2003 en France. Toutefois, il n'y a pas de comparaison possible à Besançon. Même si le nombre de décès d'août 2003 est légèrement supérieur à la moyenne mensuelle pour l'année, il reste mesuré.

Mars et avril 2020 ont enregistré un surcroît de mortalité de 23,4 % par rapport aux mois de mars et avril 2019. Sur la même période, l'excédent de mortalité a atteint +91 % en Île-de-France, +55 % dans le Grand Est et +27 % dans certaines parties de la Bourgogne Franche-Comté. En France métropolitaine, la hausse de décès concerne essentiellement les personnes de 50 ans et +. La mortalité est quasi stable chez les 25-49 ans et les décès des - de 25 ans ont diminué, ce qui pourrait être imputable aux mesures de confinement qui ont limité les décès accidentels fréquents dans ces tranches d'âge.



# IMPACT SUR L'EMPLOI

Situation au 1<sup>er</sup> octobre 2020

## ESTIMATION DU RISQUE D'EXPOSITION À LA COVID-19 AU TRAVAIL<sup>1</sup>

Selon la DARES<sup>1</sup>, les risques de contamination varient suivant l'organisation du travail en temps de pandémie. Elle estime que :

- 30 % des salariés peuvent exercer en télétravail (7 millions de personnes),
- 12 % des salariés peuvent travailler en présentiel avec un faible risque d'exposition (2,8 millions de personnes),
- Entre 26 et 35 % des salariés présentent un risque d'exposition ponctuel d'exposition au virus (6 à 8 millions),
- Entre 20 et 32 % des salariés présentent un risque fréquent d'exposition au virus (4,7 à 7,6 millions de personnes).

Pour les salariés qui doivent travailler en présentiel, le risque dépend de l'intensité des contacts. Une enquête réalisée auprès de chaque salarié permet de déterminer s'il est en contact direct avec le public, s'il travaille de façon étroite au sein d'une équipe et s'il est exposé en temps ordinaire à un risque infectieux.

- 12 % ne sont exposés à aucun de ces 3 facteurs. Ils peuvent donc travailler en présentiel avec un faible risque d'exposition,
- de 26 à 35% des salariés sont concernés par un seul des 3 facteurs, ils sont considérés comme ponctuellement exposés,
- de 20 à 32 % des salariés sont exposés à au moins 2 voire 3 facteurs de risque. Parmi les

Les 3 facteurs de risque



Intensité des contacts avec public et collègues



Travail en équipe et contact direct avec le public



Travail exposé au risque infectieux

Exposition au risque selon l'organisation du travail

**non exposés**

**30 %**

En télétravail

**12 %**

En présentiel sans contacts

**exposés ponctuels**

**26 à 35 %**

des salariés sont concernés par 1 des 3 facteurs de risques

**exposés**

**20 à 32 %**

des salariés sont exposés à 2 ou 3 facteurs de risque

métiers les plus caractéristiques, figurent les aides-soignants, les infirmiers, la police et l'armée, les vendeurs, caissiers et employés de libre-service, les employés de la restauration et de l'hôtellerie, les aides à domicile et aides ménagères, les professions paramédicales, les professionnels de l'action sociale, les agents d'entretien, assistants maternels, les coiffeurs et les ouvriers qualifiés du BTP.

## HAUSSE DE LA DEMANDE D'EMPLOI À BESANÇON

### Une hausse plus forte dans les jeunes classes d'âge

L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi concerne toutes les tranches d'âge, néanmoins, c'est dans la catégorie des - de 25 ans qu'elle est la plus forte, une situation qui se vérifie à Besançon par l'effet conjugué de plusieurs facteurs :

- une forte représentation des jeunes dans la population. Les 15-29 ans représentent 35 % des Bisontins (33 044 habitants<sup>2</sup>) et les 18-25 ans, 19 % des Bisontins (22 342 habitants<sup>2</sup>)
- la récession économique qui touche des secteurs d'activités où les jeunes sont très présents (hôtellerie, restauration, culture...)
- la chute de l'emploi intérim, voie d'accès des jeunes à l'emploi.

Cette situation affecte une population déjà marquée par un taux de pauvreté élevé, 35 %, un taux supérieur de 13 points au taux de pauvreté moyen à Besançon (22%). Aux difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi, s'ajoute également la question de la discontinuité ou de l'absence de revenus des - de 25 ans. Les jeunes ne répondent pas tous aux conditions d'éligibilité pour bénéficiaire de l'indemnité de chômage (4 mois d'activité au cours des 24 derniers mois), et ne peuvent prétendre au Revenu de Solidarité Active (RSA) que sous conditions.

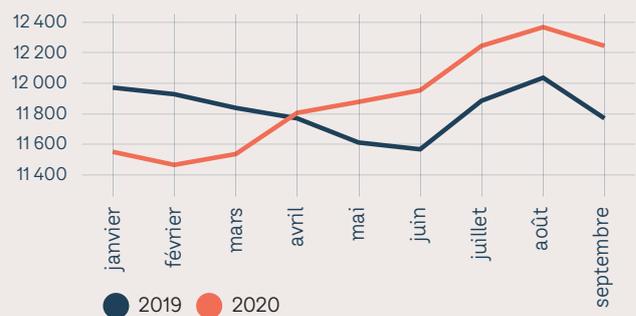
### Répercussions selon les catégories des demandeurs d'emploi

Février 2020, le nombre de demandeurs d'emploi<sup>3</sup> des catégories ABC est inférieur de 3,5 % par rapport à février 2019. En mars 2020, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois augmente de 0,6 %. Entre les mois d'avril et juin 2020, ce nombre augmente encore, alors que sur la même période en 2019, il diminuait de 1 % (- 122 personnes).

Fin mai 2020, en données brutes à Besançon, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de chercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 8 708 personnes. Ce nombre diminue

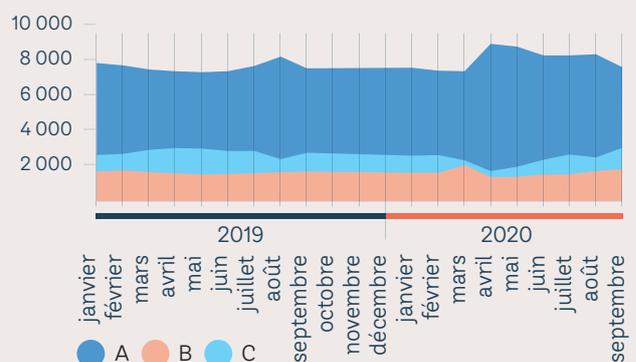
de 175 personnes par rapport à avril 2020, après une hausse de 21 %, soit plus de 1 550 demandeurs d'emploi entre mars et avril. Le nombre de demandeurs d'emploi qui ont travaillé au cours du mois (les catégories B et C) augmente. Le nombre de demandeurs d'emploi ayant une activité réduite courte pendant le mois (catégorie B, moins de 78 h) croît de 1 % sur un mois (+18 personnes). De même, le nombre de demandeurs d'emploi ayant une activité longue pendant le mois (C, plus de 79 h) augmente de 13,8 % sur un mois (+227 personnes). L'augmentation des demandeurs d'emploi des catégories ABC se poursuit jusqu'en août 2020. C'est seulement à partir du mois de septembre que le nombre de demandeurs d'emploi des catégories ABC diminue (-0,1 %).

### Évolution du nombre de demandeurs d'emploi des catégories ABC, années 2019 et 2020 à Besançon



Avec la fin du 1<sup>er</sup> confinement, certains demandeurs d'emploi ont retrouvé une activité réduite qui se traduit par une baisse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, -13 % entre mai et septembre 2020 (-1 159 personnes), et une hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie BC, +48 % entre mai et septembre (soit +1 526 demandeurs d'emploi).

### Évolution du nombre de demandeurs d'emploi entre janvier 2019 et fin septembre 2020, par catégorie



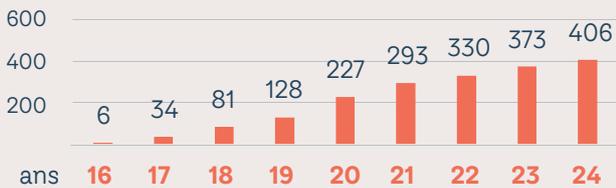
SOURCES : 1. DARES, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, Estimations du risque d'exposition professionnelle au Covid-19 selon les métiers établies à partir des enquêtes Sumer 2017 et Conditions de travail 2013, Synthèse des résultats de l'enquête flash, avril 2020 - 2. INSEE, RP 2017 - 3. Chiffres Pôle Emploi des demandeurs inscrits fin de mois

## Hausse la demande d'emploi des moins de 25 ans

En Bourgogne Franche-Comté, 33 774 demandeurs d'emploi des catégories ABC, inscrits fin septembre 2020 ont - de 25 ans. Ils représentent 15 % des demandeurs d'emploi de la région, contre 14 % en France métropolitaine. Sur un an, le nombre des demandeurs d'emploi de - de 25 ans augmente de 7,9 % dans la région, contre une hausse de 4,2 % pour l'ensemble des tranches d'âge sur la même période.

À Besançon, les demandeurs d'emploi de - de 25 ans représentent également 15 % de la demande d'emploi en septembre 2020, soit 1 878 Bisontins. Ils étaient 1 646 un an auparavant et représentaient alors 14 % des demandeurs d'emplois. En un an, leur effectif a augmenté de 14 % alors que cette hausse est de 4 % pour l'ensemble des tranches d'âge. Sur ces 1 878 Bisontins, 13,3 % ont - de 20 ans, 27,5 % vivent dans un QPV et 19,8 % dans le QPV de Planoise.

### Âge des demandeurs d'emploi de - de 25 ans à Besançon, au 1<sup>er</sup> octobre 2020



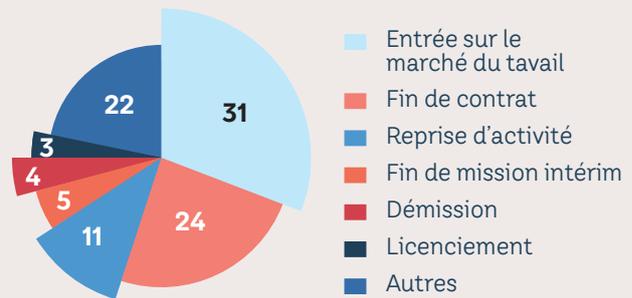
### Motifs d'inscription des jeunes à Pôle Emploi

Au cours de la période de mars à mai 2020, le nombre d'inscriptions des - de 25 ans a diminué en comparaison à la même période en 2019. Sur la période mars/mai 2020, les jeunes ont retardé leur entrée sur le marché de l'emploi. Les premières entrées sur le marché du travail ont chuté au cours des mois de mars et avril 2020 avant de retrouver un niveau équivalent puis supérieur à l'année précédente à partir du mois de juillet. Une situation également observée pour les reprises d'activité, plus nombreuses qu'en 2019 à partir du mois de juillet.

De 2019 à 2020, sur la période de janvier à septembre, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a augmenté de 3 % (+100 personnes). L'effectif moyen d'inscription est de 372 inscriptions par mois. La baisse des inscriptions enregistrée entre mars et mai 2020

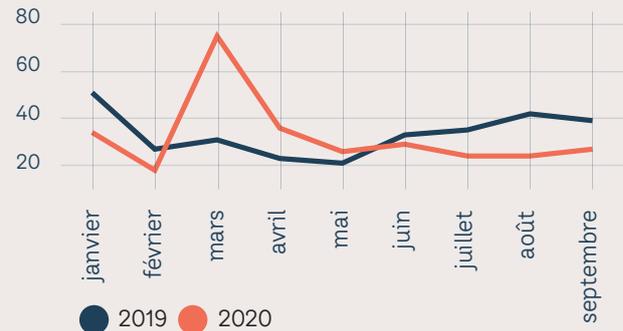
a été compensée par l'augmentation des inscriptions au cours des mois suivants, notamment en septembre.

### Motifs d'inscription des - de 25 ans à Pôle Emploi, septembre 2020, en %



L'interruption des emplois intérimaires est massive au mois mars 2020, alors que sur l'année 2019, les inscriptions pour fin de mission d'intérim interviennent de façon régulière tous les mois de l'année jusqu'à l'été. Les inscriptions pour fin de contrat augmentent en avril et juillet 2020, puis suivent un mouvement semblable à l'année 2019.

### Évolution des inscriptions des - de 25 ans pour fin de mission intérim, de janvier à septembre, années 2019 et 2020



### IMPACT SUR L'OFFRE D'EMPLOI

D'octobre 2019 à octobre 2020, le nombre d'offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi diminue partout : la région, le département, la zone et le bassin d'emploi de Besançon et dans la commune de Besançon. Toutefois, la baisse enregistrée est moins forte à Besançon ville que dans les autres zones géographiques.

### Évolution du nombre de demandeurs d'emploi entre janvier 2019 et fin septembre 2020, par catégorie

|      | BESANÇON | BASSIN D'EMPLOI Besançon | ZONE D'EMPLOI* Besançon | DOUBS  | BFC     |
|------|----------|--------------------------|-------------------------|--------|---------|
| 2019 | 11 126   | 14 247                   | 15 943                  | 23 225 | 114 955 |
| 2020 | 9 404    | 11 791                   | 12 888                  | 18 349 | 89 878  |
|      | -15,5 %  | -17,2 %                  | -19,2 %                 | -21 %  | -21,8 % |

\*La zone d'emploi de Besançon inclut la ZE de Gray à partir de 2020



## Demande d'emploi dans le bassin de Besançon<sup>3</sup>

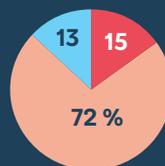
ÉVOLUTION SEPT. 2019/ SEPT. 2020

**+4 %**

de demandeurs en catégories ABC

**A +0,8 %**

**BC +9,6 %**



Part selon l'âge des demandeurs

- de 25 ans
- 25-54 ans
- 55 ans et +

## Emploi des - de 25 ans



des demandeurs âgés de - de 25 ans

Évolution sur 1 an d'octobre 2019 à septembre 2020

**BESANÇON**

**+14 %**

**BFC**

**+7,9 %**



**15 %**

des demandeurs d'emploi des 3 catégories ABC



du nombre des offres d'emploi

Évolution sur 1 an, d'octobre 2019 à septembre 2020 en %

BESANÇON

DOUBS

BFC



## Impact sur les revenus



Évolution du nombre de bénéficiaires du RSA  
juin 2019 / juin 2020



**DOUBS**

**+10 %**

**GBM**

**+6 %**

**BESANÇON**

**+6 %**



des bénéficiaires de l'Aide alimentaire  
d'avril à décembre 2020

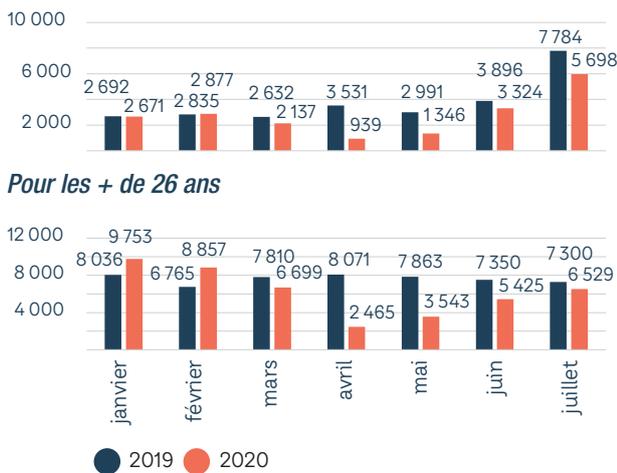


**+18 %**

## BAISSE DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE<sup>1</sup>

Les embauches programmées en 2020 ne retrouvent pas le niveau des embauches enregistrées sur la même période en 2019, qu'il s'agisse des + de 26 ans ou des - de 26 ans. En juillet 2019, le nombre de déclarations d'embauche des - de 26 ans est supérieur à celui des + de 26 ans. En juillet 2020, la situation est inversée.

### Évolution des déclarations préalables à l'embauche pour les - de 26 ans pour le département du Doubs, de janvier à septembre, années 2019 et 2020



### MISSION LOCALE

Focus sur les données du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre des années 2019 et 2020

Les 1<sup>res</sup> inscriptions sont équivalentes, 960 personnes en 2019 et 954 en 2020, toutefois, les jeunes ont différé leur projet d'insertion professionnelle après la sortie du 1<sup>er</sup> confinement. Les inscriptions ont été importantes à partir de juin 2020, particulièrement au cours de l'été qui n'a pas connu la baisse saisonnière habituelle. L'effectif des jeunes accompagnés augmente en 2020 (+3,3 %), comme les contacts avec les jeunes (+1,8 %). L'insertion des jeunes dans les entreprises chute de 48,1% pour les entrées en emploi, et de 49 % pour les immersions en entreprises. De même, la MILO totalisait 299 entreprises contacts en 2019 contre 227 en 2020, soit -24 %. Le nombre d'offres d'emploi collectées est passé de 180 offres en 2019 à 95 offres en 2020, soit une baisse de -47 %. 323 mesures ont été engagées en 2020, 483 sur la même période en 2019, soit -33 %. Les mesures liées aux entreprises ont été largement impactées par la crise sanitaire : + de 30 % de mesures en moins en 2020. Seuls les mesures de formation (+0,7%) et les services civiques sont en augmentation mais à un niveau bien insuffisant pour compenser la perte de liens avec le monde économique.

## IMPACT SUR LE NIVEAU DE VIE

### PERTE DE REVENUS DES MÉNAGES<sup>2</sup>

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, la perte de revenus bruts disponibles des ménages est la plus forte enregistrée lors d'un trimestre depuis 1949. Après le 1<sup>er</sup> confinement, 23 % des ménages estiment que leur situation financière s'est dégradée. Les mesures d'urgence mises en place pour les entreprises, les travailleurs et les ménages compensent partiellement la perte de revenus.

Le nombre d'allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) a fortement augmenté depuis le début de la crise sanitaire, pour atteindre 2,1 millions de bénéficiaires en octobre 2020, soit une augmentation de 8,5 % par rapport à octobre 2019. Après une diminution continue depuis 2015, les effectifs de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) repartent à la hausse en mai 2020 pour s'élever à 380 400 personnes indemnisées à fin septembre 2020, soit +10,7 % d'allocataires sur la période. À l'inverse, les effectifs de la prime d'activité ont baissé à la fin du premier confinement : -3,5 % entre juin et septembre 2020. La tendance à une légère baisse des effectifs des aides au logement est, elle, interrompue par la crise : +2,4 % entre octobre 2019 et octobre 2020.

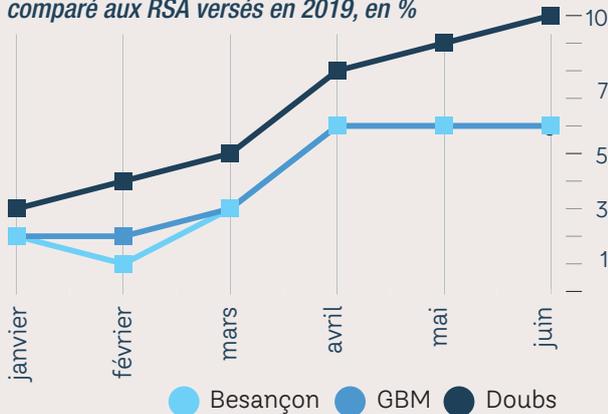
Pour ce qui est de la Garantie jeunes, le 1<sup>er</sup> confinement a quasiment interrompu les entrées dans le dispositif. Si ces dernières repartent à la hausse depuis juin, le niveau des effectifs de jeunes accompagnés fin juillet restait inférieur à celui d'avant la crise : 89 800 fin février 2020 contre 80 200 fin juillet 2019<sup>3</sup>.

SOURCES : 1. URSSAF Franche-Comté, Services statistiques, DPE enregistrées par l'URSSAF du Doubs. 2. INSEE, Portrait de la France 2020 - 3. Direction de la Recherche des Etudes de l'Évaluation et des statistiques (DREES), Évolution des différentes allocations versées au 1er octobre 2020, décembre 2020 - 4. CAF du Doubs, chiffres bruts au 31/12/2020

## Hausse du nombre de bénéficiaires du RSA dans le Doubs

Entre juin 2019 et juin 2020, le nombre de RSA versé a augmenté de +6 % à Besançon, de +6 % dans le Grand Besançon et de +10 % dans le département du Doubs<sup>4</sup>.

Évolution du nombre de RSA versés par mois en 2020 comparé aux RSA versés en 2019, en %

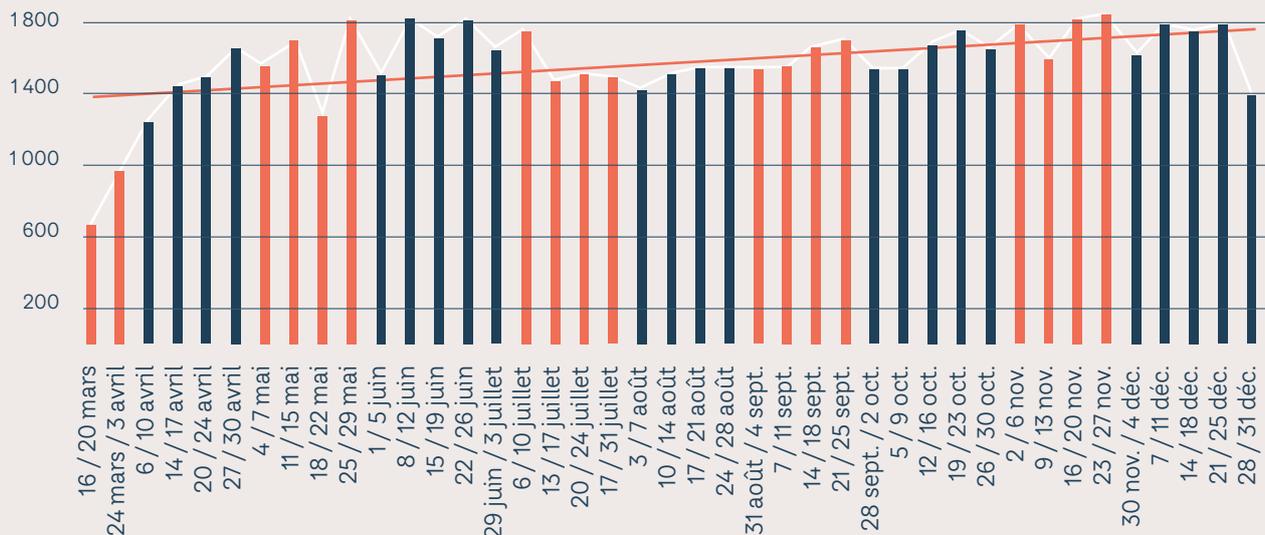


## Hausse de la fréquentation des sites de distribution de l'aide alimentaire

De mars à décembre 2020, la fréquentation des dispositifs de l'aide alimentaire a connu une augmentation de l'ordre de 18 %. Ce taux est calculé à partir du mois d'avril 2020, date à laquelle toutes les distributions alimentaires étaient opérationnelles. En avril, en moyenne, 1 600 ménages ont été servis par l'ensemble du réseau Banque alimentaire, Restos du cœur et Secours Populaire. L'effectif maximal a été atteint les 23 au 24 novembre 2020 avec 1 840 ménages servis, correspondant à 5 044 personnes.

Cette augmentation s'explique entre autres par la fréquentation d'un public étudiant accueilli en plus grand nombre par les associations des Restaurants du cœur, du Secours Populaire et de la Croix Rouge.

Évolution de la distribution alimentaire à Besançon, de mars à décembre 2020



### AU TITRE DES SITUATIONS PRÉOCCUPANTES

Le 1<sup>er</sup> octobre 2020, le Comité d'évaluation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté mettait l'accent sur les situations les plus préoccupantes :

- les jeunes enfants de 0 à 3 ans qui, du fait de la fermeture des structures d'accueil collectif et des écoles, ont connu une interruption de leur éducation, un manque d'accès à leurs besoins essentiels et un isolement familial dans des environnements parfois violents ;
- les jeunes décrocheurs du système scolaire, les jeunes en recherche d'emploi, les étudiants précaires, les personnes isolées, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les familles monoparentales ;
- Les personnes précaires en situation d'emploi non déclaré ;
- Les personnes sans domicile.

**CC  
AS**

Besançon

**CENTRE  
COMMUNAL  
D'ACTION  
SOCIALE**

## **ABS**

**DISPONIBLE POUR CHAQUE QUARTIER**

*Pour aller plus loin, retrouvez les dossiers  
complets de l'ABS quartier par quartier sur le site :*

**[WWW.BESANCON.FR/CCAS](http://WWW.BESANCON.FR/CCAS)**

**03 81 41 21 21**

7-9 rue picasso 25000 BESANÇON  
[ccas@besancon.fr](mailto:ccas@besancon.fr)